



REPÈRES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE 2025

ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET PROSPECTIVE

chambres-agriculture.fr



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINÉTÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**CHAMBRES
D'AGRICULTURE
FRANCE**

REPÈRES SOCIO-ÉCONOMIQUES 2025

ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET PROSPECTIVE



**CHAMBRES
D'AGRICULTURE**
FRANCE

Réalisé par :
Clarisse Bonhomme,
Magali Catteau,
Zeineb Chérif,
Thierry Pouch,
Marine Raffray.

04 AVANT-PROPOS DE SÉBASTIEN WINDSOR

PRÉSIDENT DE CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

08 INTRODUCTION DE THIERRY POUCH

RESPONSABLE DU SERVICE ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET PROSPECTIVE

1 DONNÉES DE CADRAGE SUR L'AGRICULTURE FRANÇAISE

- 11 L'agriculture pèse pour moins de 2 % du PIB
- 13 Des exploitations de moins en moins nombreuses et de plus en plus concentrées
- 14 Emploi agricole : en baisse, plus concentré et plus salarié
- 15 Âge des chefs d'exploitation : fort enjeu démographique pour l'agriculture
- 16 Présence des femmes en agriculture
- 17 L'activité agricole mobilise un temps de travail important
- 18 Les surfaces en agriculture biologique
- 19 Agriculture en Outre-Mer

2 DYNAMIQUE DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

- 23 Après un rebond en 2023, les caprices du climat 2024 freinent la production céréalière
- 23 Blé tendre : une récolte au plus bas depuis quarante ans dans un contexte de chute des prix
- 26 Le maïs, une exception en 2024 avec une production soutenue malgré les aléas climatiques
- 28 Le recul des rendements du colza pèse sur la production d'oléagineux en France en 2023
- 33 Production de protéines végétales : une croissance qui peine à s'accélérer malgré les politiques mises en place
- 35 Filière légumière : entre tensions et reprise, une dynamique contrastée
- 37 Une reprise inégale de la production de fruits
- 39 Une année 2024 qui freine le rebond de la production viticole de 2023
- 41 La valeur de la production agricole s'érode, victime de la dépréciation des prix et des caprices d'une météo défavorable
- 44 Malgré le recul des prix des consommations intermédiaires, leur niveau reste très élevé et continue de peser sur leur utilisation
- 46 Productivité agricole française : une ascension qui peine à combler le fossé de la compétitivité
- 47 Céréales biologiques

3 DYNAMIQUE DES PRODUCTIONS ANIMALES

- 51 Produits laitiers: une baisse de production et des habitudes de consommation qui évoluent
- 54 Viandes : évolution de la consommation
- 55 Viande porcine : une production et une consommation qui diminuent
- 56 Viande de volailles : la production n'est pas suffisante pour répondre à la croissance de la consommation

- 57 Viande bovine : la production diminue plus vite que la consommation
- 58 Viandes ovine et caprine : des consommations qui reculent fortement
- 59 Oeufs : la grippe aviaire a perturbé l'augmentation récente de la production et de la consommation
- 60 Productions animales biologiques
- 61 Lait de vache biologique

4 RÉSULTATS DE LA BRANCHE AGRICOLE : UNE CHUTE DE 39 % EN 2023

- 65 Production agricole nationale
- 66 Rang de la France dans la production agricole de l'UE à 27
- 68 Les résultats économiques de l'agriculture par OTEX
- 70 L'investissement des agriculteurs
- 72 Charges de mécanisation
- 73 Coûts des intrants
- 74 Les entreprises de la transformation

5 RÉSULTATS DU COMMERCE EXTÉRIEUR AGROALIMENTAIRE FRANÇAIS

- 79 Commerce extérieur global en déficit chronique
- 80 Un solde agroalimentaire structurellement excédentaire

6 ÉVOLUTION ET ENJEUX DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE EN FRANCE.

- 85 La part de l'alimentation dans les dépenses des Français a reculé au cours des dernières décennies
- 86 Les dépenses alimentaires ont progressé en valeur et en volume
- 86 Un panier alimentaire en recomposition sur 20 ans
- 88 Comment mange-t-on ?
- 90 Depuis 2022, net repli des dépenses alimentaires dans un contexte inflationniste
- 91 Des choix sous contrainte économique
- 92 La précarité alimentaire gagne du terrain
- 93 Une situation critique dans les Outre-mer
- 94 Les circuits de distribution
- 94 La consommation de produits biologiques

7 AGRICULTURE ET CLIMAT

- 99 Baisse de 18% des émissions agricoles entre 1990 -2023 : un élan qui risque de s'estomper dans le futur
- 102 Les pesticides un paradoxe environnemental et éthique
- 105 Bilans en nutriments des sols de la France

8 LES ENJEUX DE LA PROCHAINE PAC

- 109 La politique agricole commune dans l'agriculture française

9 HORIZON 2050



[retour](#)

**SÉBASTIEN WINDSOR**

Président de Chambres d'agriculture France

AVANT-PROPOS

Une nouvelle mandature commence pour les Chambres d'agriculture. Sans doute davantage que les précédentes, ces six prochaines années seront placées pour les Chambres d'agriculture sous le signe de l'économie et de la recherche de revenus pour les agriculteurs. Nul ne peut plus aujourd'hui contester que l'activité économique et les performances des entreprises en général, et agricoles en particulier, revêtent une importance croissante et décisive au regard de la stratégie visant à préserver les outils de production et à renforcer la compétitivité et de l'agriculture française. Cette prédominance de l'économie s'est même renforcée à la faveur de la pandémie, mais surtout de la guerre en Ukraine. Or, face à la concurrence, face aux défis pluriels qui sont d'ores et déjà à relever pour les agriculteurs, c'est bien par l'efficacité économique des entreprises agricoles que cette pérennisation des outils de production transitera.

C'est pourquoi il était indispensable de fournir des clés d'analyse d'un monde économique qui, formant l'écosystème de l'agriculture, en exerce de puissants effets sur ce secteur agricole, celui-ci ayant des effets rétroactifs sur l'activité économique. S'articuleront à ces chiffres-clés des éléments relatifs aux transitions et au climat, ainsi qu'à ce qui pourrait advenir de la politique agricole commune (PAC) à partir de 2027, sans oublier cet autre élément déterminant pour l'agriculture, celui de l'installation-transmission, socle du renouvellement des actifs agricoles et par voie de conséquence de la préservation des unités de production. D'autres défis attendent l'agriculture française, comme, notamment, la perspective d'un nouvel élargissement de l'Union européenne à quelque 9 nouveaux États membres, ce qui, à l'évidence, pourrait chambouler les conditions de la concurrence, la détermination et la répartition des aides PAC, ainsi que les équilibres déjà précaires au sein même de l'UE.

C'est aux élu(e)s de la nouvelle mandature que ces chiffres-clés, ou, selon l'intitulé retenu lors de la précédente édition, ces *Repères socio-économiques 2025*, sont destinés. Dans un contexte de crise agricole d'une gravité exceptionnelle, au moment où des chocs inédits qui ont malmené l'agriculture sont encore en activité, à l'image de la guerre en Ukraine, des turbulences climatiques, des incertitudes européennes ou de l'instabilité politique en France. Les pandémies ou épizooties (MHE, FCO) sont un facteur à prendre à compte au regard de leur répercussion sur les exploitations agricoles. ces *Repères socio-économiques* arrivent en quelque sorte à un moment opportun, car ils permettront à chacun de comprendre où en est l'agriculture française depuis 2019, dans ses dimensions quantitatives fondamentales (démographique, économie des exploitations agricoles, productions végétales et animales, prix, résultats et performances, commerce extérieur agroalimentaire, consommation alimentaire...), et d'entrevoir ainsi les paramètres clés qui détermineront l'avenir de nos entreprises agricoles.



[retour](#)

**THIERRY POUCH**

Responsable du Service études économiques et prospective

INTRODUCTION

La dernière édition des *Repères socio-économiques* remonte à 2019. Elle avait été conçue pour informer les élus de la mandature 2019-2024, des principales évolutions de l'agriculture française sur longue période. Cette nouvelle édition était indispensable à établir, non seulement parce qu'une nouvelle période s'ouvre pour les Chambres d'agriculture, avec la constitution d'une nouvelle équipe issue des élections consulaires de 2025, mais parce que, depuis 2019, de nombreux chocs ont bouleversé le paysage agricole français, et, plus globalement, le paysage agricole mondial. Les agriculteurs de l'Hexagone et des Outre-Mer en ont été particulièrement affectés.

À la différence de la précédente, celle-ci tient compte de plusieurs éléments supplémentaires, qui ne figuraient pas dans l'édition de 2019, à l'image par exemple d'une rubrique dédiée aux liens entre agriculture et climat. Des détails ont été aussi incorporés dans l'analyse de la consommation alimentaire, dans la mesure où il fallait prendre en compte les répercussions du retour de l'inflation sur les comportements des consommateurs. Sur ce thème, une approche de la crise de l'agriculture biologique fait l'objet d'une investigation qui a été jugée utile.

Cet élargissement des thématiques était donc justifié, surtout si l'on observe finement l'évolution de l'agriculture française depuis six ans. Mais à scruter le passé, même relativement récent, l'équipe du Service études économiques et prospective de Chambres d'agriculture France, se devait de proposer quelques perspectives, de livrer des munitions pour la réflexion et ainsi préparer les agriculteurs et leurs élus aux défis à relever, en cours ou à venir. C'est pourquoi chaque fin de rubriques a été agrémentée d'un regard tourné vers demain.

La lecture du sommaire de ces *Repères socio-économiques* indique que les auteurs de ce panorama de l'agriculture française l'ont souhaité le plus complet possible, sans prétendre pour autant à l'exhaustivité.

Où en est l'agriculture de la France ? Quels sont ses atouts, ses faiblesses, quelles sont les menaces qui la fragilisent et de quels leviers dispose-t-elle pour opérer son redressement ? Telles sont les questions, a priori simples, presque basiques, auxquelles ont été apportées des réponses. Autant de questions et de réponses qui ont pourtant pris un relief particulier depuis 2020, en raison de la pandémie, des tensions commerciales et de la guerre en Ukraine. Ces *Repères socio-économiques* en sont une illustration. Globalement, ils couvrent la période 2019-2023. Sur certains aspects, des données plus longues seront insérées. Parfois, en fonction des disponibilités, des données 2024 ont pu être intégrées.

Bonne lecture à toutes et à tous.

1 DONNÉES DE CADRAGE sur l'agriculture française



[retour](#)



- 11** L'agriculture pèse pour moins de 2 % du PIB
- 13** Des exploitations de moins en moins nombreuses et de plus en plus concentrées
- 14** Emploi agricole : en baisse, plus concentré et plus salarié
- 15** Âge des chefs d'exploitation : fort enjeu démographique pour l'agriculture
- 16** Présence des femmes en agriculture
- 17** L'activité agricole mobilise un temps de travail important
- 16** Femmes en agriculture
- 18** Surfaces en agriculture biologique
- 19** Outre-Mer



DONNÉES DE CADRAGE sur l'agriculture française

DES ÉVOLUTIONS SUR LONGUE PÉRIODE

L'AGRICULTURE PÈSE POUR MOINS DE 2 % DU PIB

Le secteur agricole à lui seul représente une part de plus en plus limitée de l'économie française, puisque la valeur ajoutée qu'il dégage pèse pour 1,7 % du PIB. Le recul a été rapide et marqué entre 1949 et le début des années 2000, révélateur de l'orientation de l'économie française vers d'autres secteurs comme les services. Si l'on ajoute les industries de la transformation, la part de la valeur ajoutée du secteur agro-alimentaire dans le PIB s'élève à 3,5 %.

PART DE L'AGRICULTURE DANS LE PIB



PLACE DE L'AGRICULTURE DANS LE TERRITOIRE

(France métropolitaine, Source : Agreste)

	1950	1980	2000	2020	2023
<i>Milliers d'hectares et en pourcentage</i>					
Grandes cultures	11 941	11 600	13 469	12 738	12 693
Part (%)	35,3	36,1	45,2	44,7	44,8
Cultures fourragères	18 714	18 268	14 691	14 314	14 187
Part (%)	55,4	56,9	49,3	50,2	50,1
Cultures permanentes	2 050	1 425	1 141	1 037	1 026
Part (%)	6,1	4,4	3,8	3,6	3,6
Autres ¹	1 082	829	507	435	419
Part (%)	3,2	2,6	1,7	1,5	1,5
Superficie agricole utilisée	33 786	32 121	29 807	28 524	28 325
Part (%) de la SAU dans la surface totale	62,6	57,8	54,3	51,9	51,6

La part de la superficie agricole utilisée (SAU) dans la surface totale de la France métropolitaine a nettement reculé depuis les années 1950. Entre 2000 et 2020, la SAU a reculé de 1,25 million d'ha, qui sont allés vers l'artificialisation (+1 million d'ha) et les surfaces boisées. Les surfaces de grandes cultures sont très majoritairement composées, en France métropolitaine, de céréales, oléagineux, et protéagineux (à 91 % en 2023), suivies des cultures industrielles, pommes de terre, et des jachères. Les prairies constituent la majeure partie des surfaces fourragères (à 90 %), loin devant les fourrages annuels et plantes sarclées. Le repli de ces surfaces, s'il a pu signifier

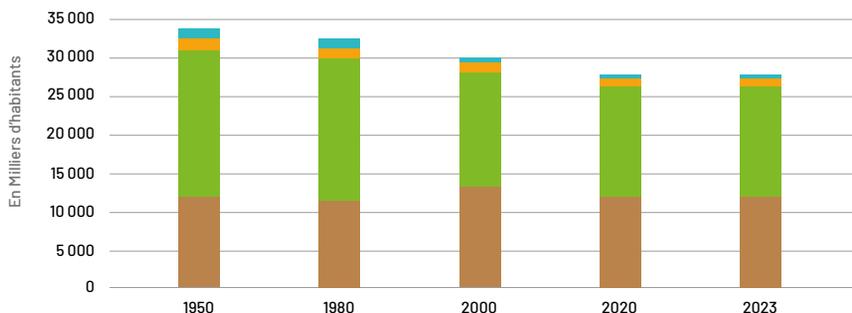
au cours des dernières décennies la baisse des animaux de traction au profit de la motorisation, et la transformation des systèmes fourragers dans les exploitations, traduit désormais le recul de la place de l'élevage en France depuis quelques années.

Les cultures permanentes sont principalement constituées des surfaces en vignes (77 % des surfaces de cultures permanentes en 2023), suivies des vergers (19,2 % des surfaces de cultures permanentes). En chiffres absolus, les surfaces de cultures permanentes sont en repli continu depuis 1950, et cette tendance se poursuit encore entre 2020 et 2023.

ÉVOLUTION DES SURFACES AGRICOLES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

■ Grandes cultures
■ Cultures fourragères
■ Cultures permanentes
■ Autres

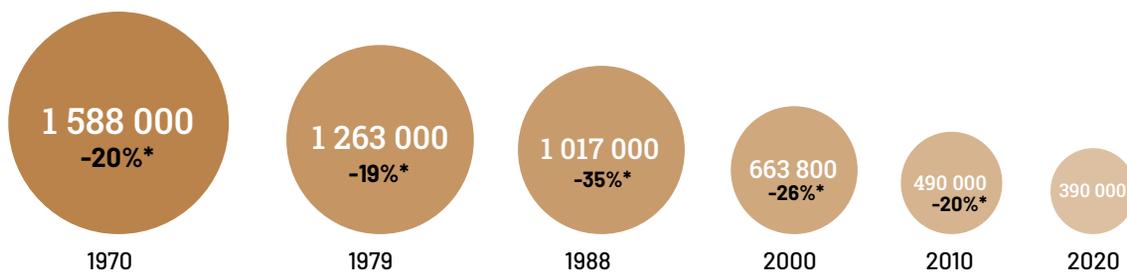
1243
Chambres d'agriculture France
Source : Agreste



DES EXPLOITATIONS DE MOINS EN MOINS NOMBREUSES ET DE PLUS EN PLUS CONCENTRÉES

Les données fournies par le Recensement Agricole 2020 livre deux enseignements fondamentaux. Le premier est la poursuite de la baisse du nombre d'agriculteurs en France. Le second, qui en découle, est la progression de la concentration des exploitations. La taille moyenne d'une exploitation agricole en France frôle les 70 ha. La France ne constitue pas une exception dans l'Union européenne, puisque la plupart des Etats membres affichent des baisses d'effectifs d'agriculteurs.

NOMBRE TOTAL D'EXPLOITATIONS AGRICOLES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE



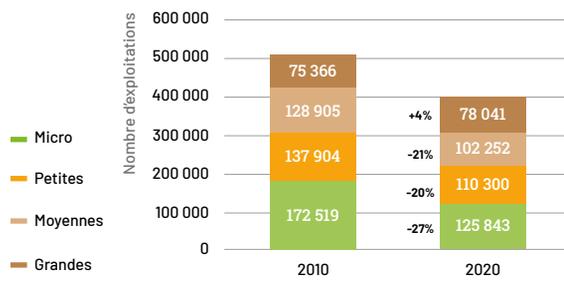
* Taux de variation intercensitaire

1083 Chambres d'agriculture
Études économiques

Source : Agreste

Les recensements agricoles décennaux, dont les derniers résultats remontent à l'année 2020, confirment la poursuite de la diminution du nombre d'exploitations. Entre 2010 et 2020, la France métropolitaine a perdu 100 000 exploitations. Dans le même temps, la surface agricole utilisée par exploitation est passée de 56 à 69 ha en moyenne. Ainsi, la baisse du nombre d'exploitations traduit la continuation d'un phénomène de concentration et d'agrandissement des exploitations. Autre signe de cet agrandissement, la dimension économique des exploitations s'accroît. La catégorie des exploitations de grande dimension économique est la seule à voir ses effectifs augmenter entre les recensements de 2010 et 2020 (+4 %).

DIMENSION ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE



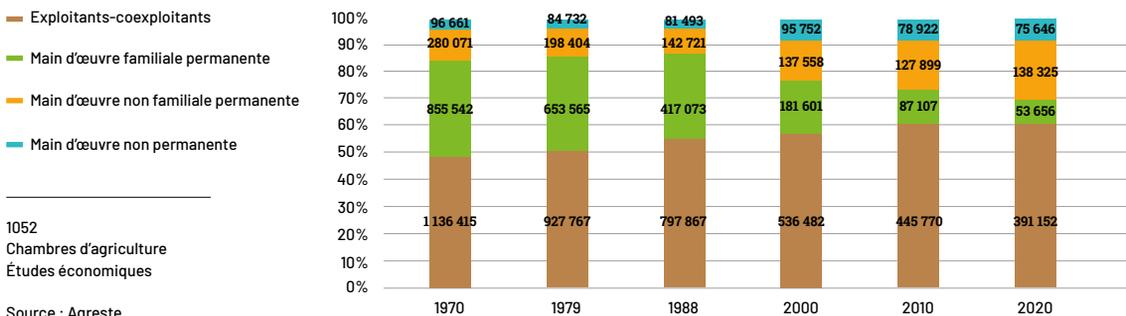
1083 Chambres d'agriculture
Études économiques

Source : Agreste
Recensement agricole

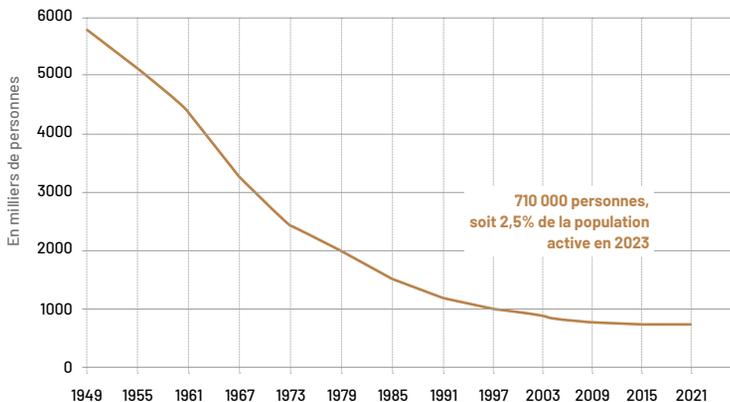
EMPLOI AGRICOLE : EN BAISSÉ, PLUS CONCENTRÉ ET PLUS SALARIÉ

De moins en moins d'actifs travaillent dans le secteur agricole. Alors que l'on dénombrait près de 2,4 millions d'ETP (agricoles équivalent temps plein) en 1970, ils ne sont plus que 659 000 en 2020. En nombre d'actifs, 710 000 personnes occupent un emploi dans le secteur agricole, sylvicole ou de la pêche, soit 2,3 % de la population active française en 2023. En tenant compte des industries agroalimentaires, le total des emplois dans le secteur agricole s'élève à 1,4 million d'actifs, soit 4,6 % de la population active du pays.

ACTIFS DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN) EN FRANCE MÉTROPOLITAINE



POPULATION ACTIVE DES SECTEURS AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE

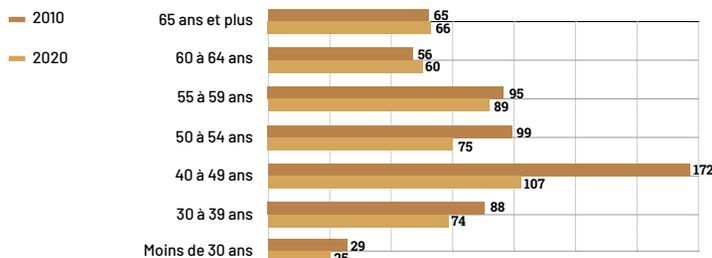


Cette perte sèche d'emplois agricoles n'est pas un phénomène du passé, puisqu'entre 2010 et 2020, près de 81 000 ETP ont encore été perdus sur les exploitations agricoles. Ce mouvement de long cours reflète l'accroissement de la productivité du travail dans le secteur agricole, les investissements en capital (équipement) venant remplacer le facteur travail sur les exploitations.

En parallèle, et à l'image de la concentration des exploitations, l'emploi se concentre lui aussi : de 1,53 ETP en moyenne par exploitation en 2010, on est passé à 1,75 ETP en 2020. La forme du travail est elle aussi en pleine mutation, de plus en plus constituée de salariés permanents non familiaux, et repose de plus en plus sur une externalisation du travail.

ÂGE DES CHEFS D'EXPLOITATION : FORT ENJEU DÉMOGRAPHIQUE POUR L'AGRICULTURE

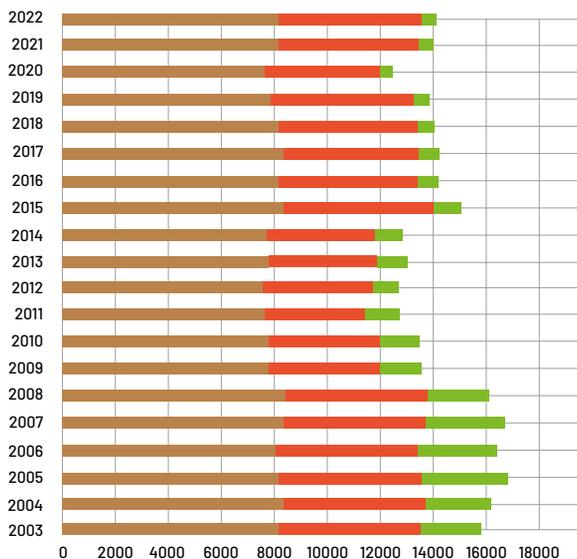
PYRAMIDE DES ÂGES DES CHEFS D'EXPLOITATION EN MILLIERS DE PERSONNES



882 Chambres d'agriculture
Études économiques

Source : SSP

NOMBRE D'INSTALLATIONS PAR AN



La proportion de chefs d'exploitation âgés de moins de 50 ans est en repli par rapport au précédent recensement, particulièrement pour la tranche d'âge 40-49 ans, qui avait augmenté entre 2000 et 2010 et qui recule en 2020 de 7 % (représentant 21,5 % des exploitants contre 28,5 % en 2010). La proportion de chefs d'exploitation âgés de plus de 55 ans est en nette progression, passant de 36 % à 43 % entre 2010 et 2020. Ce vieillissement des effectifs d'exploitants agricoles résulte d'un trop faible nombre d'installations en agriculture au regard du nombre de départs, comme le rappelle le CGAAER dans un rapport de 2024. En 2022, pour 21 000 agriculteurs partant à la retraite, seuls 14 000 nouveaux agriculteurs s'installent.

Source : Agreste, d'après la Mutualité sociale agricole

— Homme — Femme — Transfert entre époux

PRÉSENCE DES FEMMES EN AGRICULTURE

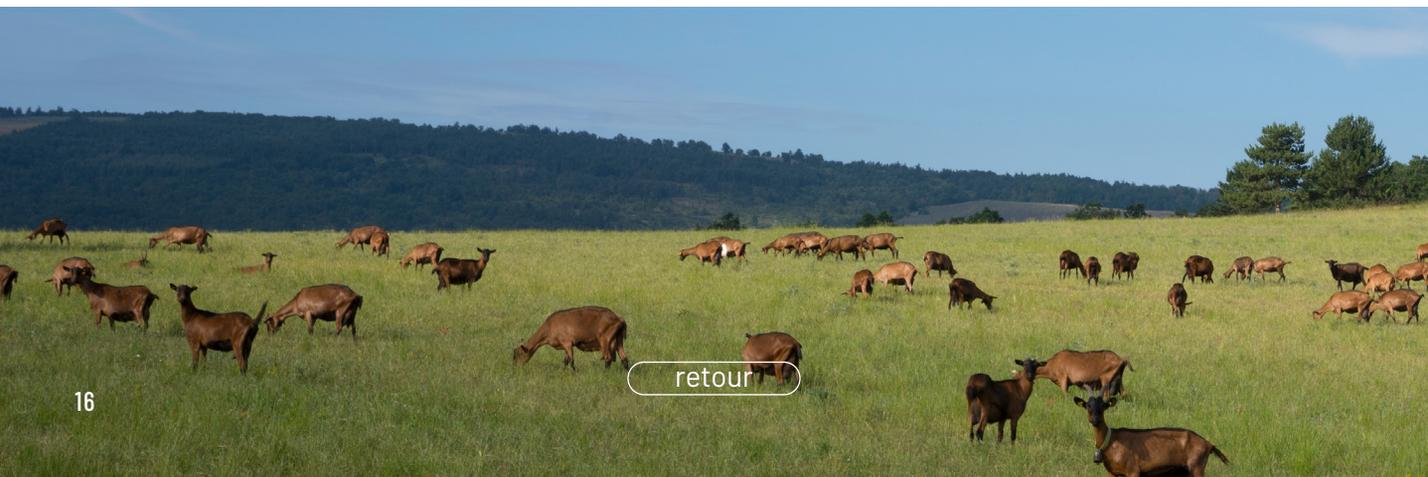
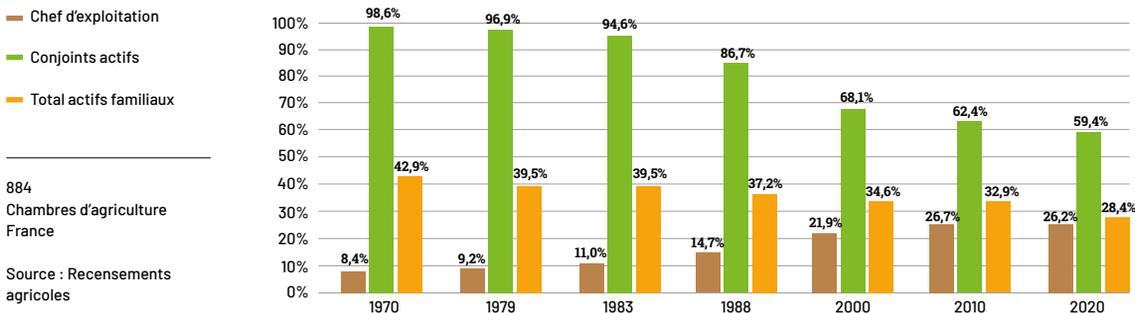
Jusqu'aux années 2010, la passation des exploitations entre conjoints (les femmes reprenant la tête des exploitations au départ en retraite de leur époux) a expliqué la progression du nombre de femmes cheffes d'exploitation. Elles restent néanmoins minoritaires : près de 24 % des chefs d'exploitation et coexploitants sont des femmes en 2020. Par ailleurs, la progression de leur place dans les effectifs est plus impressionnante en proportion qu'en chiffres absolus. Derrière la moyenne se cachent des disparités selon les orientations des exploitations : les exploitations de petits ruminants sont davantage dirigées par des femmes (34 %), ainsi que celles spécialisées en viticulture (28,7 %). A l'inverse, on retrouve moins de femmes dans les exploitations spécialisées

en grandes cultures ou bovins viande (respectivement 20,4 % et 21,2 %).

Sur l'ensemble des actifs permanents en agriculture, 28,9 % sont des femmes en 2020, contre 31,7 % en 2010 (ensemble des actifs familiaux et non familiaux). Ce recul est à imputer à la diminution du nombre de transferts entre époux, mais aussi et surtout à la baisse du nombre de conjointes actives du chef d'exploitation : les femmes d'agriculteurs sont de moins en moins actives sur les exploitations agricoles, sans que cela ne se traduise par une mutation de leur rôle en celui de cheffe d'exploitation. Elles sont donc plus nombreuses à occuper des emplois en dehors de l'exploitation familiale.

TAUX DE FÉMINISATION DES ACTIFS AGRICOLES

(1970, 1979 : FRANCE MÉTROPOLITAINE, À PARTIR DE 1988 : FRANCE ENTIÈRE)



L'ACTIVITÉ AGRICOLE MOBILISE UN TEMPS DE TRAVAIL IMPORTANT

DURÉE HABITUELLE HEBDOMADAIRE DU TRAVAIL
EN 2023 EN HEURES

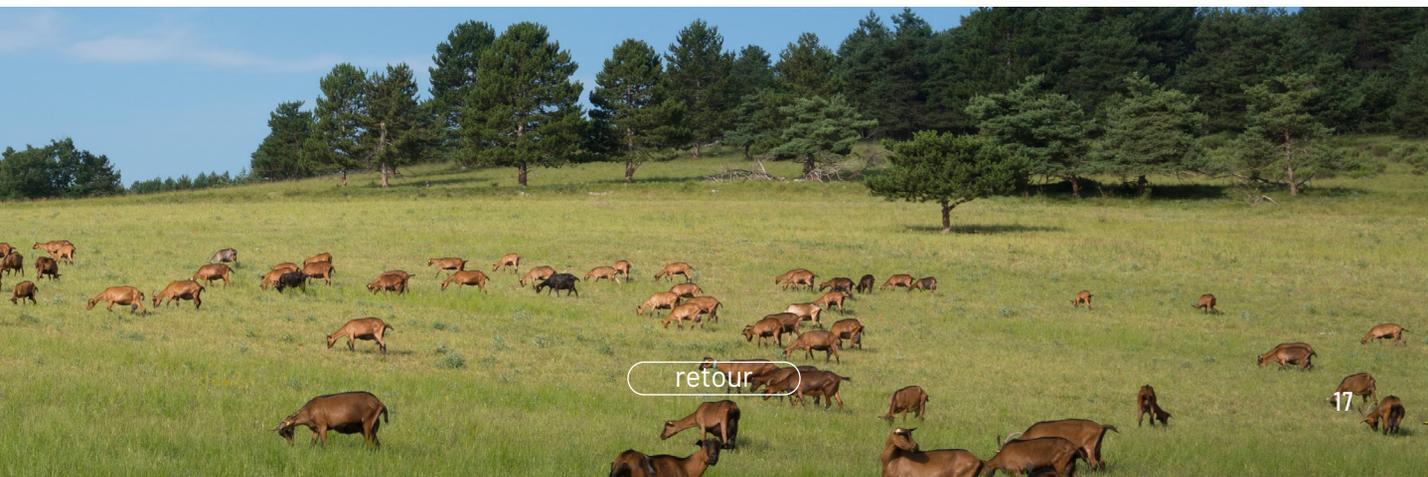
CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE	ENSEMBLE TEMPS PARTIEL ET COMPLET
Agriculteurs exploitants	52,6
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	43,2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	40,7
Professions intermédiaires	36,5
Employés	32,8
Ouvriers	35,5
Ensemble	37

Source : Insee, enquête Emploi 2023

Calculs : Dares

Les agriculteurs sont la catégorie socio-professionnelle qui travaille le plus d'heures hebdomadaires, y compris davantage que la catégorie d'autres travailleurs indépendants que sont les artisans, commerçants et chefs d'entreprise. En considérant uniquement ceux qui travaillent à temps complet, les agriculteurs dédient en moyenne 56,6 heures par semaine à leur activité professionnelle, contre 40 heures pour l'ensemble des catégories socioprofessionnelles.

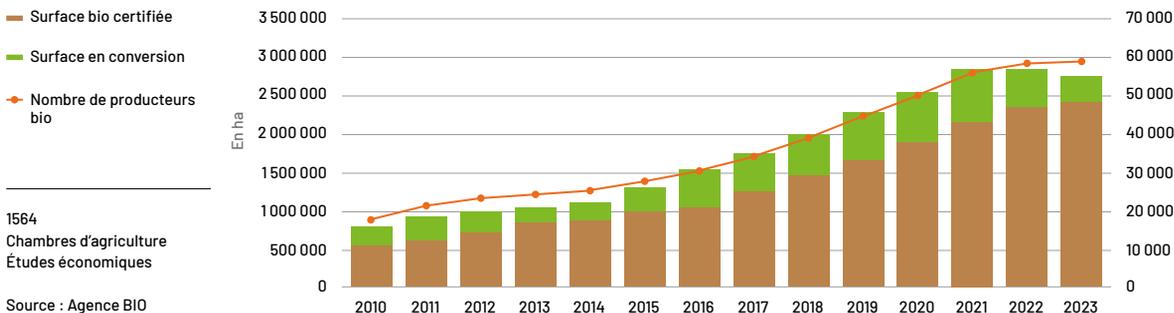
Les amplitudes de travail sont également plus importantes pour cette profession, une plus forte proportion d'agriculteurs déclarant travailler le soir, la nuit, et le week-end. On estime qu'environ 59 % des femmes et 71 % des hommes chefs d'exploitation agricoles sont à temps complet. Parmi les agriculteurs à temps partiel, certains sont pluriactifs. D'après l'Insee, dans le secteur agricole, près de 30 000 actifs non-salariés étaient pluriactifs en 2021, soit 8,4 % d'entre eux.



LES SURFACES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

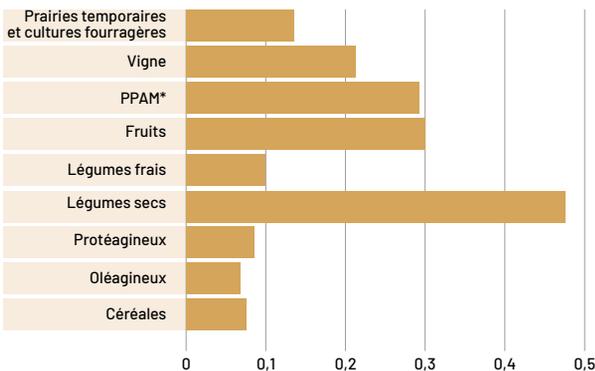
Avec ses 2,7 millions d'hectares la France est le premier pays européen en surface biologique. Celles-ci ont progressé de 240 % entre 2010 et 2023, atteignant ainsi une SAU biologique totale de 10,4 %. Les plans de filières annoncés par les interprofessions en 2017 ont poussé certains agriculteurs à la conversion, sans débouché fiable et pérenne, ce qui a eu d'importantes répercussions sur le revenu des agriculteurs biologiques. Certains d'entre eux se sont déconvertis, et d'autres ont été découragés à s'engager en bio. En 2020, ils étaient 6 243 à débiter leur conversion, ils ne sont plus que 3 443 en 2023. Par conséquent, les surfaces en première année de conversion ont été divisées par deux à cette période et les surfaces biologiques certifiées et en conversion ont reculé de 2 % en 2023.

ÉVOLUTION DES SURFACES ET DES PRODUCTEURS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

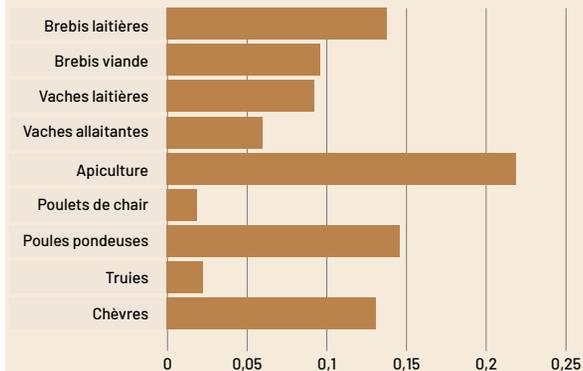


La place qu'occupe l'agriculture biologique dans la production agricole française est plutôt disparate selon les filières. Majoritairement, les filières végétales sont davantage représentées en bio : légumes secs (47 %), fruits (30 %), PPAM (plantes à parfum aromatiques et médicinales, 29 %). Dans les filières animales, il s'agit principalement de productions laitières : chèvres et brebis (13 %) et vaches (9 %).

PART BIO DANS LA SURFACE AGRICOLE FRANÇAISE



PART DE BIO DANS LE CHEPTEL FRANÇAIS



Source : Agence BIO

OUTRE-MER

La place de l'agriculture sur le territoire dans les Outre-mer est, à l'exception de Mayotte, moindre qu'en métropole. Le territoire des départements d'outre-mer (DOM) est davantage occupé par les surfaces boisées (sauf Mayotte), la Guyane arrivant en tête, les surfaces non productives, mais aussi par les sols artificialisés (à l'exception de la Guyane). La pression foncière s'avère plus forte dans les DOM qu'en métropole, tels qu'en atteste le prix moyen des terres agricoles : entre 5 000 et 5 500 €/ha en Guadeloupe, 3 400 et 4 600 €/ha en Martinique, et 11 500 et 20 000 €/ha à La Réunion – en métropole, le prix moyen des terres agricoles s'étale de 2 400 à 15 360 €/ha (données Safer).

OCCUPATION DU TERRITOIRE

	DOM	GUADELOUPE	MARTINIQUE	GUYANE	RÉUNION	MAYOTTE	FRANCE MÉTROPOLITAINE
Surface agricole utilisée	2,0%	28,5%	28,7%	0,5%	16,6%	53,0%	51,7%
Surfaces boisées	88,5%	48,8%	40,8%	91,4%	48,0%	28,7%	33,5%
Landes (non productives, non pacagées), friches, maquis, garrigues	0,9%	7,8%	4,2%	0,3%	14,0%	5,8%	2,9%
Sols artificialisés	1,2%	13,1%	19,8%	0,3%	13,9%	12,3%	9,3%

Source : Agreste

Les DOM comptent près de 26 700 exploitations agricoles, d'une surface moyenne de 5 ha. Les micros-exploitations – au sens de la dimension économique – prédominent dans tous les départements, contrairement à la situation en métropole. 72 % des exploitations commercialisent tout ou partie de leur production en circuit court (pour 23,1 % des exploitations métropolitaines). Elles sont également davantage spécialisées en productions végétales, ou mixtes (polyculture, polyélevage).

La production biologique ne concerne que 2,4 % des exploitations (contre 12,1 % en métropole).

Les exploitations ultra-marines sont également soumises à la diminution du nombre d'exploitations. Cela vient alimenter deux tendances : la perte de surfaces agricoles, et la concentration des exploitations. À rebours de ces dynamiques, la Guyane voit le nombre d'exploitations augmenter sur son territoire, ainsi que les surfaces agricoles.

NOMBRE D'EXPLOITATIONS	1988	2000	2010	2020	ÉVOLUTION 1988-2020
Guadeloupe	16 154	12 099	7 804	7 227	-55%
Martinique	15 284	8 039	3 307	2 658	-83%
Guyane	4 474	5 318	5 983	6 135	37%
La Réunion	14 489	9 272	7 623	6 252	-57%
Mayotte				4 315	
France métropolitaine					-62%

Source : Agreste

An aerial photograph of a lush green vineyard on a hillside. The rows of grapevines are neatly organized and follow the contours of the land. A paved path winds through the middle of the vineyard. In the background, there is a dense forest covering the upper part of the hill. The sky is a clear, bright greenish-blue.

2 DYNAMIQUE des productions végétales

[retour](#)



- 23** Après un rebond en 2023, les caprices du climat 2024 freinent la production céréalière
- 23** Blé tendre : une récolte au plus bas depuis quarante ans dans un contexte de chute des prix
- 26** Le maïs, une exception en 2024 avec une production soutenue malgré les aléas climatiques
- 28** Le recul des rendements du colza pèse sur la production d'oléagineux en France en 2023
- 33** Production de protéines végétales : une croissance qui peine à s'accélérer malgré les politiques mises en place
- 35** Filière légumière : entre tensions et reprise, une dynamique contrastée
- 39** Une année 2024 qui freine le rebond de la production viticole de 2023
- 41** La valeur de la production agricole s'érode, victime de la dépréciation des prix et des caprices d'une météo défavorable
- 44** Malgré le recul des prix des consommations intermédiaires, leur niveau reste très élevé et continue de peser sur leur utilisation
- 46** Productivité agricole française : une ascension qui peine à combler le fossé de la compétitivité
- 47** Céréales biologiques



[retour](#)

DYNAMIQUE des productions végétales

APRÈS UN REBOND EN 2023, LES CAPRICES DU CLIMAT 2024 FREINENT LA PRODUCTION CÉRÉALIÈRE

En 2023, la production céréalière a enregistré une hausse de 7 %, marquant un net redressement après la forte contraction de l'année précédente (-10,2 %). Ce regain s'explique avant tout par l'amélioration des rendements (+9 %), qui a largement compensé la diminution des superficies emblavées (-2 %). Cependant, la chute prononcée des cours (-30 %) a entraîné un repli conséquent de la valeur de la production, en baisse de 25 %. Cette dynamique défavorable s'est prolongée en 2024, avec une nouvelle diminution de 20,4 %, attribuable cette fois à une forte contraction des volumes récoltés (-17 %), elle-même résultant d'une nette détérioration des rendements (-14 %) et d'une réduction supplémentaire des surfaces

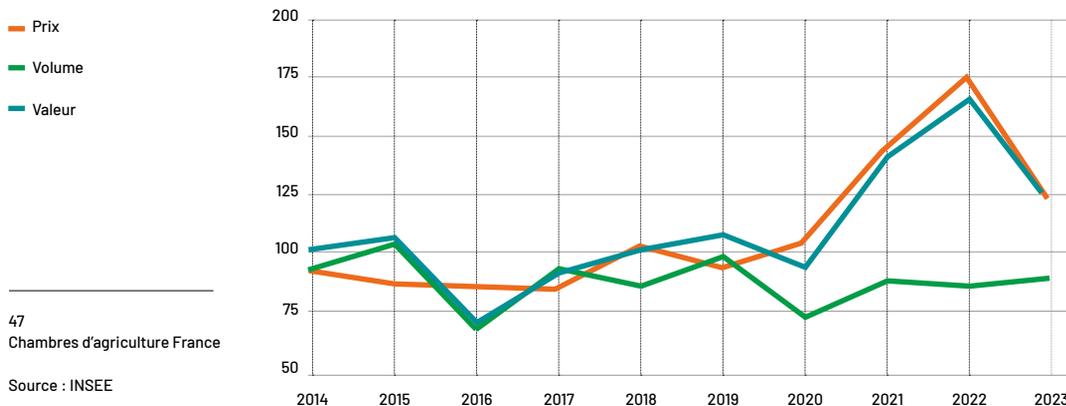
cultivées (-4 %). Parallèlement, la poursuite du déclin des prix (-4,9 %) a accentué la dépréciation de la valeur globale de la filière. Toutefois, cette tendance globale masque d'importantes disparités entre les différentes cultures. Le blé tendre a connu des résultats décevants, souffrant notamment des conditions climatiques défavorables et d'une moindre fertilisation, tandis que le maïs s'est distingué par des performances plus robustes, bénéficiant de conditions de croissance plus favorables et d'une meilleure résilience face aux aléas météorologiques. Ces évolutions contrastées illustrent la sensibilité de la filière céréalière aux aléas climatiques et aux dynamiques du marché international.

BLÉ TENDRE : UNE RÉCOLTE AU PLUS BAS DEPUIS QUARANTE ANS DANS UN CONTEXTE DE CHUTE DES PRIX

Entre 2014 et 2023, la production de blé tendre a connu une forte augmentation des prix à partir de 2020, atteignant un sommet en 2022 sous l'effet de la flambée des coûts des matières premières agricoles et énergétiques, exacerbée par le conflit en Ukraine. Bien que les volumes de production soient restés relativement stables sur la période, la valeur de la production a suivi l'évolution des prix, affichant une croissance soutenue avant de connaître un léger repli en 2023. Les variations de la production en volume s'expliquent principalement par les aléas climatiques ainsi que par les fluctuations des surfaces cultivées, influencées par les décisions des agriculteurs en réponse aux conditions du marché et aux politiques agricoles en vigueur.



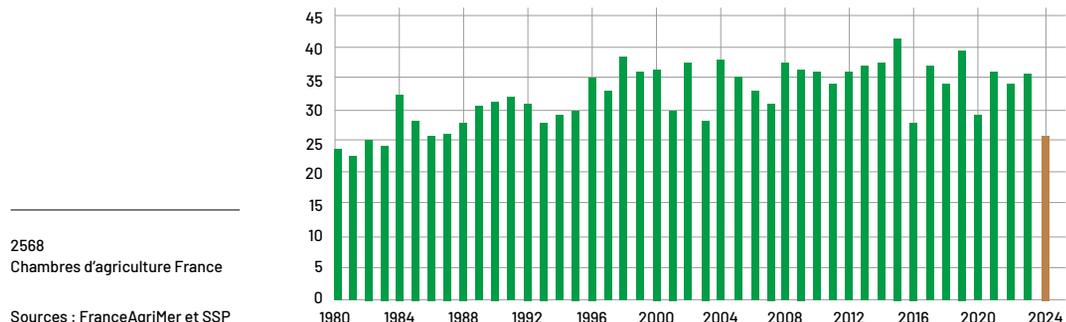
PRODUCTION FRANÇAISE DE BLÉ TENDRE (BASE 100 EN 2014)¹



En 2023, la production de blé tendre a enregistré une hausse de 4,2 %, atteignant 35,1 millions de tonnes (Mt). Cette progression a été soutenue par des conditions météorologiques globalement favorables, qui ont permis une amélioration des rendements, atteignant 73,7 quintaux par hectare, soit une augmentation de 2,8 % par rapport à l'année précédente. De plus, les surfaces cultivées ont légèrement progressé de 1,4 %, contribuant à cette dynamique positive. En revanche, l'année 2024 a marqué un net

retournement de tendance, avec une détérioration marquée des conditions climatiques et avec des répercussions majeures sur la production. Les rendements ont subi un effondrement de 17 %, une baisse significative bien que moins sévère que celle enregistrée en 2016 (-32 %). Parallèlement, les surfaces mises en culture ont reculé de 12 %, accentuant la contraction de la production. Au total, la production a chuté de 27 % par rapport à 2023 (-10 Mt), atteignant 25,4 Mt, un niveau historiquement bas, inférieur de 26 % à la moyenne quinquennale et le plus faible enregistré depuis 1986.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION FRANÇAISE DE BLÉ TENDRE EN MILLIONS DE TONNES

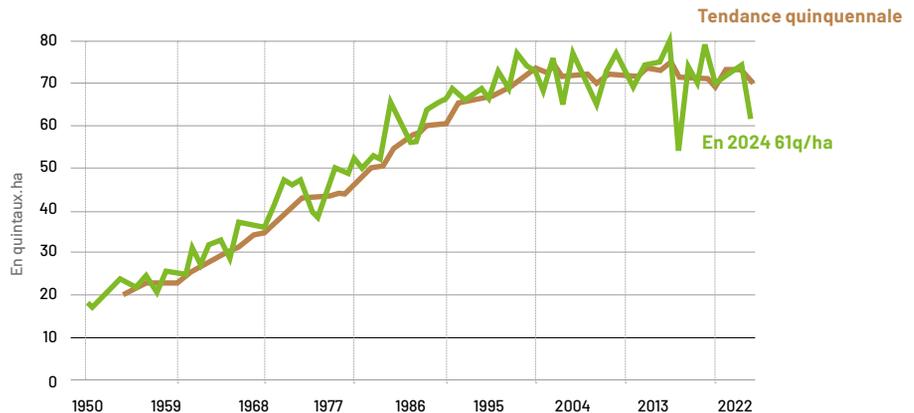


1. Les données ne sont pas disponibles pour 2024, pour tous les graphiques en base 2014 dans ce document. L'INSEE a cessé de produire les comptes de l'agriculture selon cette base. Désormais, ces comptes seront publiés en base 2020, les seules publications disponibles sous cette nouvelle base portant sur les années 2023 et 2024.

Le repli des prix en 2023 marque un retour à la normale après deux années consécutives de fortes hausses (+23,3 % en 2021 et +29,9 % en 2022). Cette baisse s'explique principalement par l'abondance des récoltes mondiales, notamment l'afflux massif et la compétitivité accrue des grains russes, qui ont exercé une pression significative sur les cours du blé tendre, entraînant une chute de 30,6 %. La diminution des prix a ainsi neutralisé la hausse de la production, conduisant à une contraction de la valeur de la production de 27,8 %. En 2024, la tendance baïssière s'est prolongée, exacerbée par un déséquilibre croissant entre une offre mondiale exceptionnellement abondante,

portée par des récoltes record en Russie notamment, et une demande qui n'a pas suivi le même rythme de progression. Cette situation a conduit à une saturation du marché, provoquant un nouveau repli des prix, bien que plus modéré (-4,5 %) par rapport à la forte correction de 2023. La combinaison de la chute drastique de la production et de la poursuite du recul des prix a entraîné une baisse conséquente de la valeur de la production de blé tendre, qui s'est contractée de 30 % en 2024. Cette diminution reflète l'impact cumulé des conditions de marché défavorables et des contraintes climatiques pesant sur les rendements et les surfaces cultivées.

TENDANCE QUINQUENNALE DU RENDEMENT DE BLÉ TENDRE EN FRANCE



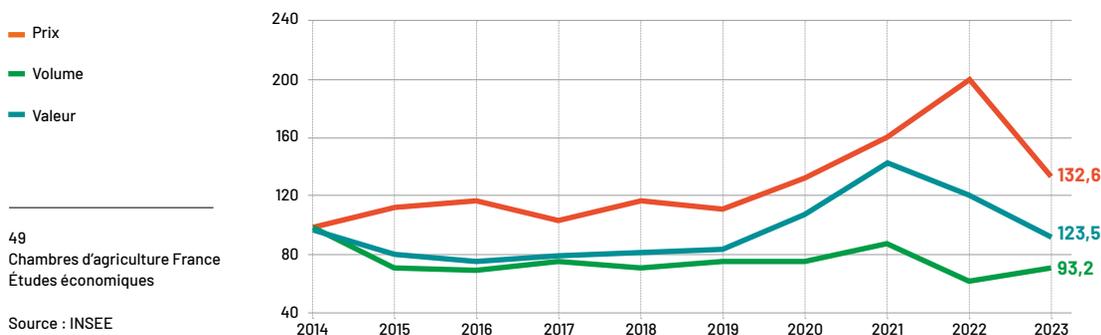
23
Chambres d'agricultures
France-Études économiques

Source : INSEE-FranceAgriMer

LE MAÏS, UNE EXCEPTION EN 2024 AVEC UNE PRODUCTION SOUTENUE MALGRÉ LES ALÉAS CLIMATIQUES

Entre 2014 et 2023, la production de maïs en France est restée globalement stable, enregistrant toutefois une diminution de 6,8 % sur l'ensemble de la période. Cette baisse est principalement imputable à l'effondrement de la production en 2022, marqué par un recul brutal de 29 %, conséquence directe d'une sécheresse précoce et prolongée qui a gravement impacté les rendements (-25 %). En parallèle, les prix du maïs, relativement stables jusqu'en 2021, ont connu une envolée spectaculaire en 2022. Cette flambée s'explique par la hausse des coûts des intrants, exacerbée par la crise énergétique déclenchée par le conflit en Ukraine. Cependant, en 2023, les prix ont amorcé un repli, reflétant un certain rééquilibrage du marché et une atténuation des tensions sur les approvisionnements.

PRODUCTION FRANÇAISE DE MAÏS (BASE 100 EN 2024)



La production de maïs a connu un fort rebond en 2023, progressant de 18 % pour atteindre 15 Mt. Cette reprise s'explique principalement par une nette amélioration des rendements, atteignant 99 q/ha, soit une hausse de 31 % par rapport à l'année précédente et de 6 %

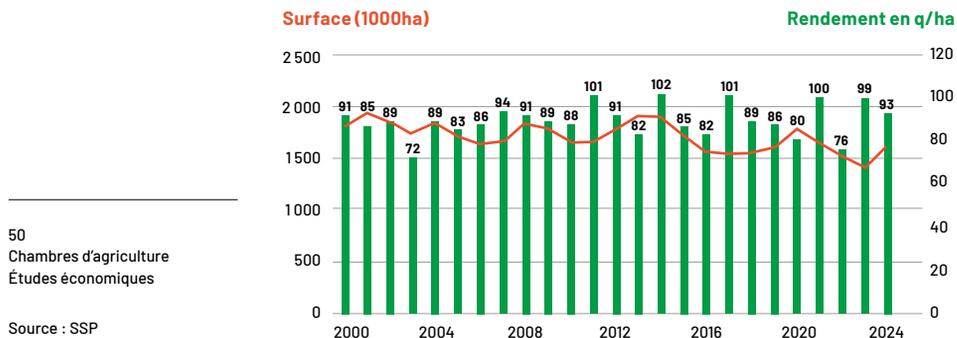
par rapport à la moyenne quinquennale.

Toutefois, cette performance a été réalisée malgré la poursuite de la baisse des surfaces cultivées, qui ont reculé de 6 % en 2022 et de 10 % en 2023, atteignant leur niveau le plus bas en 30 ans, avec seulement 1,3 million d'hectares.

En 2024, la tendance expansionniste s'est poursuivie, avec une production stable à 15 Mt. Cependant, à la différence de 2023 où la croissance était tirée par l'amélioration des rendements, la hausse de 15 % observée en 2024 repose essentiellement sur une expansion des surfaces cultivées, en augmentation de 22 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre 1,61 million d'hectares. Cette progression a permis de compenser le recul des rendements, qui se sont établis à 93,4 q/ha,

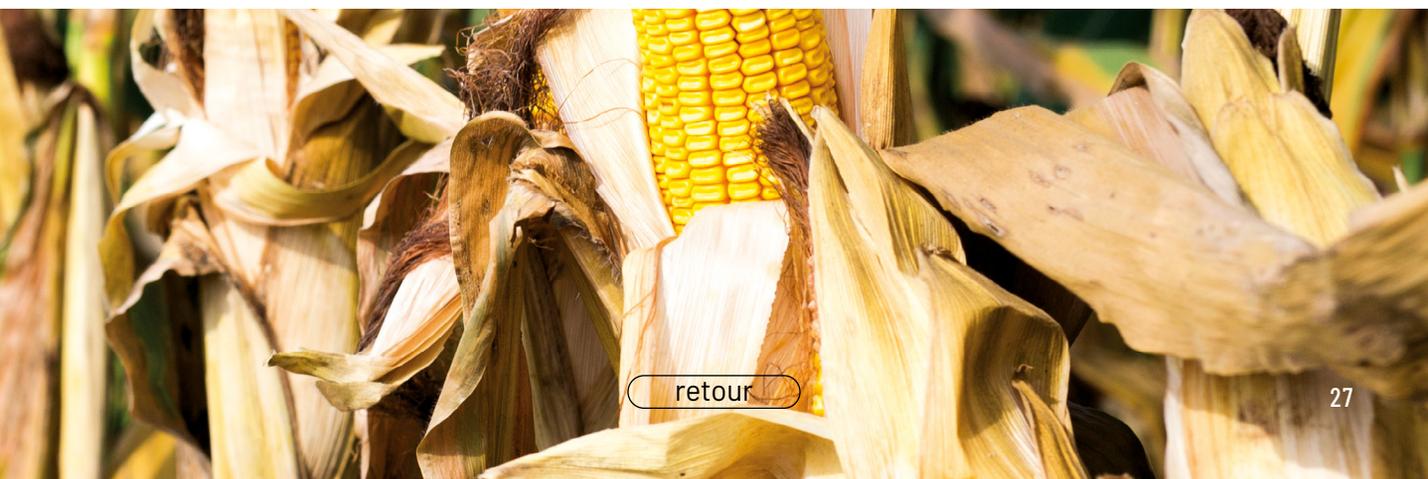
contre 98,8 q/ha en 2023. L'augmentation des surfaces cultivées en 2024 s'explique essentiellement par le report des semis de cultures d'hiver vers des cultures de printemps, en particulier le maïs. Les précipitations abondantes de l'automne 2023 ont empêché la mise en place des cultures d'hiver prévues, incitant les agriculteurs à privilégier le maïs au printemps suivant². Cette tendance à l'accroissement des surfaces se retrouve dans l'ensemble des régions.

SURFACE ET RENDEMENT DU MAÏS EN RANCE



Après une forte baisse en 2023 (-34,6 %) due à une offre mondiale excédentaire, principalement alimentée par les productions brésilienne et américaine, les cours du maïs en 2024 ont montré des signes de stabilisation, voire une légère hausse de 1,3 %. Cette évolution a été soutenue par des inquiétudes concernant les conditions de culture en Argentine et en Russie, qui ont alimenté des craintes sur l'offre mondiale. Toutefois, les bénéfices pour les agriculteurs français ont été limités par des coûts de séchage élevés, dus à des conditions de récolte humides, ce qui a grevé la rentabilité des exploitations.

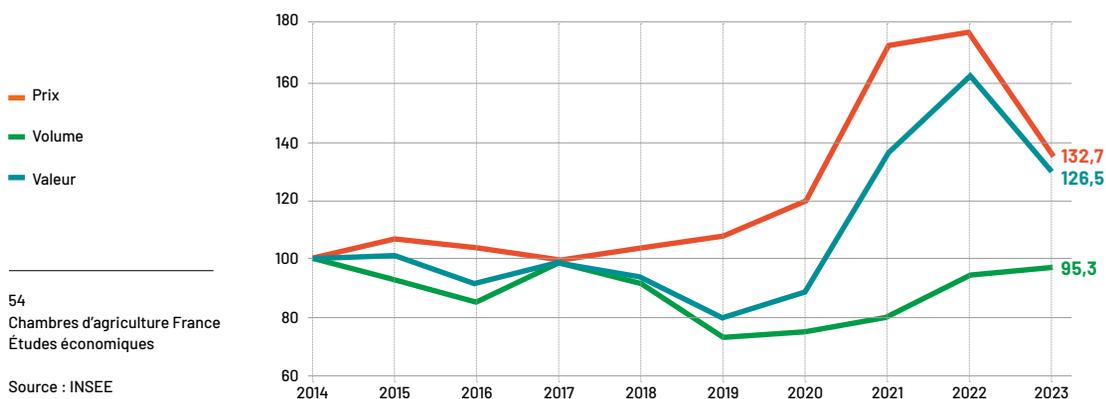
2. Note de conjoncture Grandes Cultures, Chambres d'Agriculture France, N°23 - décembre 2024



LE RECUIL DES RENDEMENTS DU COLZA PÈSE SUR LA PRODUCTION D'OLÉAGINEUX EN FRANCE EN 2023

Entre 2014 et 2023, la production d'oléagineux en France a connu deux phases distinctes. La première, de 2014 à 2019, a été marquée par une diminution progressive des volumes, atteignant un creux en 2019. Cette tendance s'explique principalement par des conditions climatiques défavorables, notamment des épisodes de sécheresse récurrents, ainsi que par la réduction des surfaces cultivées, en particulier pour le colza, qui représente en moyenne 65 % de la production totale d'oléagineux. À partir de 2019, une reprise modérée mais continue s'est amorcée, culminant en 2022 avec une hausse de 18 %, portant la production à 6,7 Mt. Cette progression résulte principalement de l'augmentation des surfaces emblavées (+14 %), qui a compensé la baisse des rendements (-5 %). En 2023, la production a poursuivi sa progression à un rythme plus modéré (+1 %), sous l'effet d'une légère hausse des superficies cultivées (+2 %) et d'un léger recul des rendements (-1 %).

PRODUCTION FRANÇAISE DES OLÉAGINEUX
(BASE 100 EN 2014)

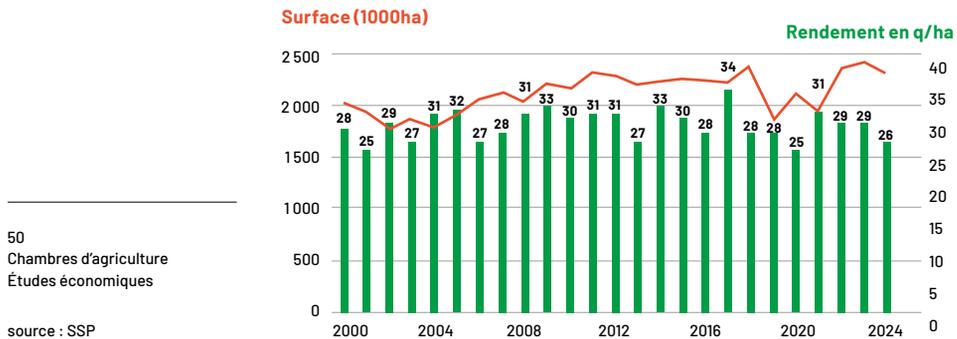


En valeur, la production d'oléagineux a enregistré un recul de 26 %, mettant fin à trois années consécutives de forte croissance. Cette baisse est directement liée à la chute des prix de 26,4 %, qui a annulé les gains de production.

Les conditions climatiques défavorables de 2024, caractérisées par des précipitations excessives et un déficit d'ensoleillement, ont perturbé le développement des cultures, notamment oléagineuses, entraînant une baisse significative des rendements (-10 %). Ces difficultés ont conduit à une contraction des volumes produits de 13 %, ainsi qu'à une diminution de la valeur de la production de 9,2 %, malgré une légère hausse des prix de 2,6 %.

La baisse des prix en 2023, résultant d'une récolte mondiale record et de la forte compétitivité des grains russes, a incité les agriculteurs français à revoir leurs choix de culture, entraînant une réduction des surfaces consacrées aux oléagineux (-4 %).

SURFACE ET RENDEMENT DES OLÉAGINEUX EN FRANCE

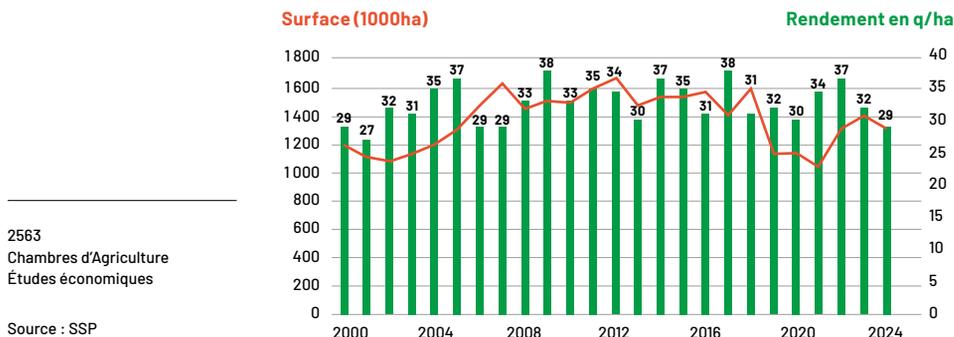


Le léger rebond de la production d'oléagineux en 2023 dissimule toutefois des dynamiques contrastées selon les cultures. Cette progression a été principalement soutenue par le tournesol et le soja, tandis que la production de colza a connu une baisse notable.

Après une augmentation significative de 36,6 % en 2022, la production de colza a diminué de 5,3 % en 2023 pour s'établir à 4,2 Mt. Cette baisse s'explique par une réduction des rendements de 13 %, que l'accroissement des surfaces cultivées n'a pas suffi à compenser. En 2024, la tendance à la baisse de la production de colza s'est poursuivie, enregistrant une diminution de 8,8 %. Les rendements ont continué de décliner, passant de 31,8 q/ha à 29,4 q/ha, soit une baisse de 7,5 %, les situant bien en deçà de leur moyenne quinquennale (-10 %). La production totale est estimée à environ 3,9 millions de tonnes. Concernant les prix, après une forte diminution de 25,6 % en 2023, une légère augmentation de 1,9 % a été observée en 2024, indiquant un rééquilibrage progressif du marché.

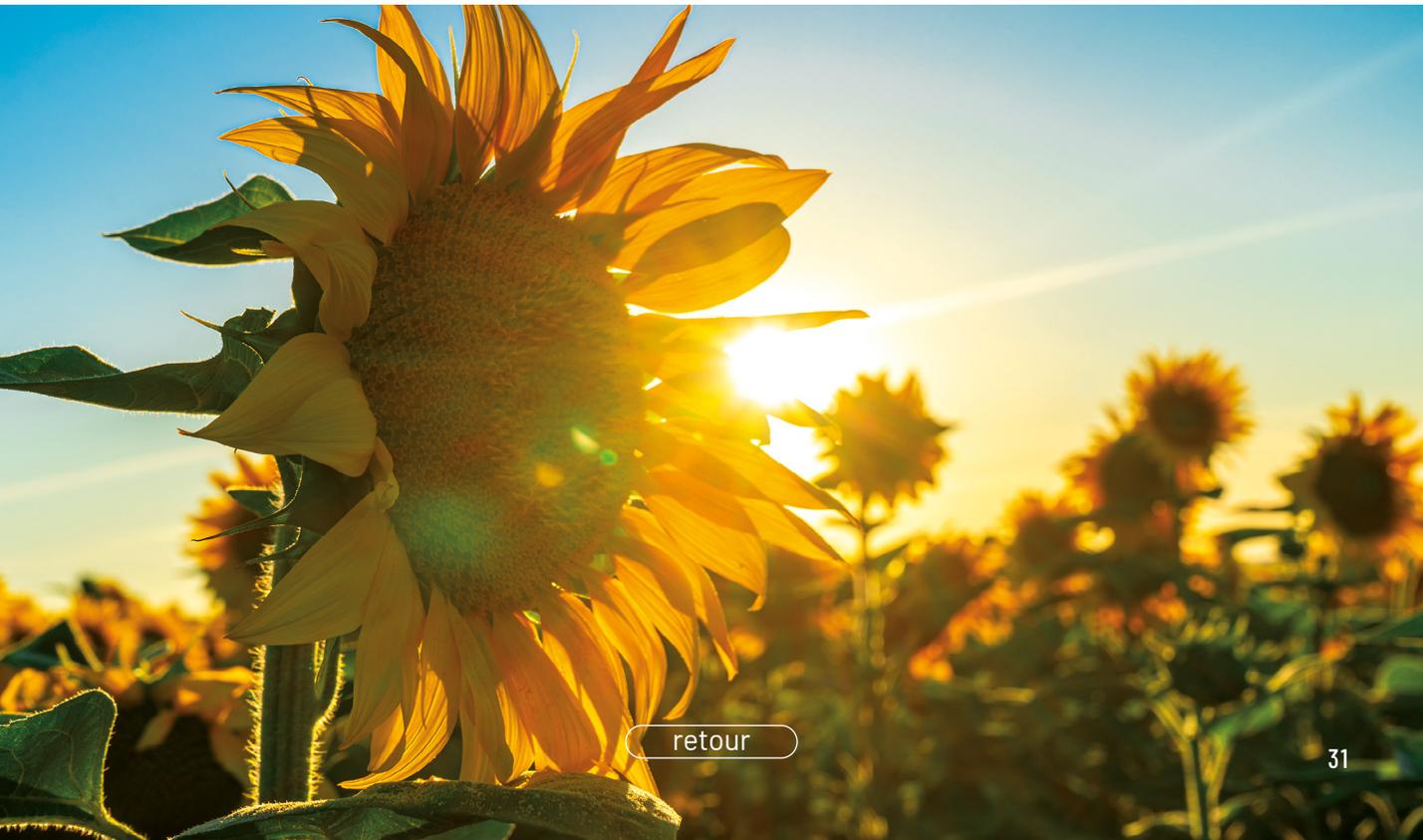
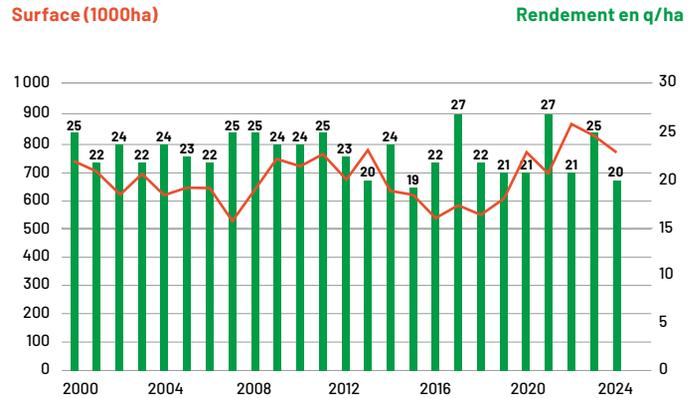
La production française de tournesol a connu une progression notable de 15 %, en 2023, atteignant un niveau record de 2,1 Mt, un seuil inégalé depuis les années 1990³. Cette hausse a été réalisée malgré une réduction de 6 % des surfaces cultivées, grâce à une augmentation significative des rendements de 21 %, s'établissant à 25 q/ha. Cependant, en 2024, le tournesol n'a pas échappé aux conditions climatiques désastreuses. La production a fortement diminué, estimée à 1,7 Mt, soit une baisse de 18 % par rapport à 2023. Cette contraction est principalement due à une nette diminution des rendements, en recul de 11 %, atteignant 22,3 q/ha. La production et les rendements accusent tous deux une baisse par rapport à leur moyenne quinquennale. Parallèlement, les prix du tournesol ont enregistré une hausse de 8,4 % en 2024, portée par la combinaison d'une offre réduite due à une récolte tardive et décevante notamment en Europe de l'Est et d'une forte demande mondiale en huiles végétales. Cette augmentation contraste avec la forte baisse de 29,4 % observée en 2023.

SURFACE ET RENDEMENT DU COLZA EN FRANCE



3. Agreste, Infos Rapides Grande cultures novembre 2023

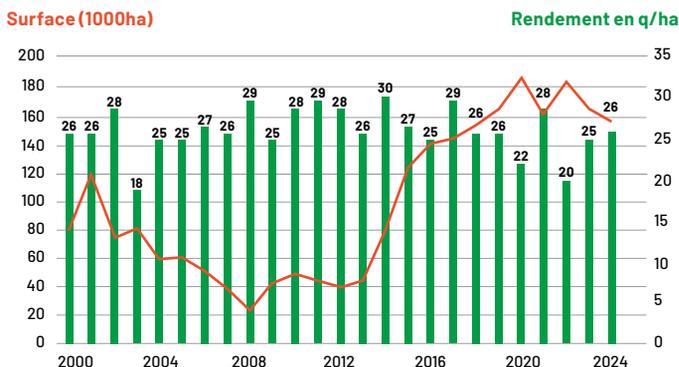
SURFACE ET RENDEMENT DU TOURNESOL EN FRANCE



En 2023, la production française de soja a augmenté de 3 %, atteignant 387 823 tonnes, après une baisse de 14 % en 2022. Cette progression est principalement due à une hausse significative des rendements de 20 %, et ce malgré une réduction de 14 % des superficies cultivées. En 2024, la tendance à l'augmentation des rendements s'est poursuivie avec une progression de 6 %, entraînant une nouvelle hausse de la production de 3 %, malgré la poursuite de la contraction des superficies ensemencées.

Parallèlement, les prix du soja ont enregistré une baisse significative de 26,2 % en 2024, conséquence des importantes disponibilités sur le marché mondial. Cette tendance prolonge le repli amorcé en 2023, année durant laquelle les prix avaient diminué de 17,4 % par rapport à 2022, également en raison d'une offre abondante sur le marché international. Selon le Conseil international des céréales (CIC), la production mondiale de soja pour la campagne 2023/24 est estimée à 393,5 Mt, un record historique. Cette surabondance explique la pression à la baisse sur les prix mondiaux du soja.

SURFACE ET RENDEMENT DU SOJA EN FRANCE



55
Chambres d'agriculture
Études économiques

Source : SSP



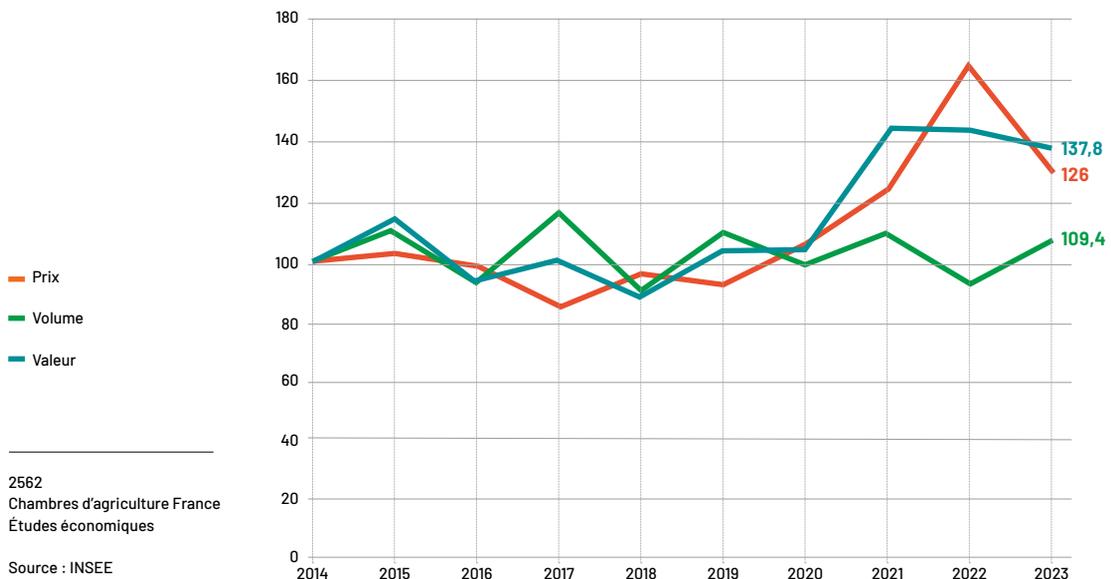
PRODUCTION DE PROTÉINES VÉGÉTALES : UNE CROISSANCE QUI PEINE À S'ACCÉLÉRER MALGRÉ LES POLITIQUES MISES EN PLACE

Au cours de la période 2014-2023, la production française de protéagineux a suivi une trajectoire cyclique, caractérisée par des variations significatives imputables tant aux aléas climatiques qu'aux fluctuations du marché. Malgré les initiatives visant à renforcer la souveraineté alimentaire et à satisfaire la demande croissante en protéines végétales, la production n'a enregistré qu'une modeste progression de 9 % en indice.

En 2023, une nette reprise s'est manifestée, avec une augmentation de la production de 23 % par rapport à 2022, année qui avait connu une baisse de 21 %.

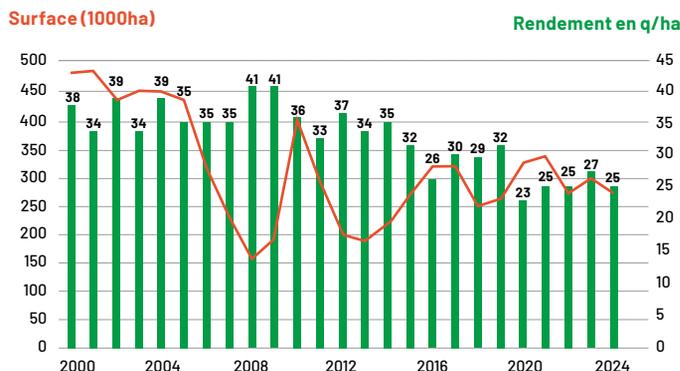
Cette croissance est principalement attribuable à une expansion des surfaces cultivées de 14 %, encouragée par la Stratégie nationale pour les protéines végétales, lancée en décembre 2020, qui vise à doubler les surfaces consacrées aux légumineuses à graines et fourragères d'ici 2030. Parallèlement, les rendements ont progressé de 9 %, portés par des conditions climatiques plus favorables, des avancées en recherche variétale et l'adoption de bonnes pratiques agronomiques. Toutefois, ces résultats demeurent hétérogènes selon les régions, en raison de disparités locales en matière de climat et de santé des cultures.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION FRANÇAISE DES PROTÉAGINEUX



Malgré les progrès observés en 2023, la production de protéagineux en 2024 a connu un net recul de 23 %, s'établissant à 0,7 Mt. Ce repli s'explique principalement par une contraction de 14 % des surfaces mises en cultures, combinée à une baisse des rendements de 7 %. Le pois protéagineux, qui représente près des deux tiers de la production nationale, a été particulièrement impacté. Près de 60 % des parcelles de pois d'hiver n'ont pas pu être récoltées, sauf dans certaines régions du sud de la France, en raison de précipitations persistantes.

SURFACE ET RENDEMENT DES PROTÉAGINEUX EN FRANCE



55
Chambres d'Agriculture
Études économiques

Source : SSP

Dans un contexte de baisse généralisée en 2023, les prix des protéagineux ont chuté de 26,8 %, effaçant presque entièrement la hausse de 27,0 % enregistrée en 2022. Ce recul s'explique par une offre mondiale excédentaire, alimentée notamment par des récoltes abondantes dans les principaux pays producteurs, ainsi qu'une concurrence accrue des exportations en provenance de la mer Noire, qui ont exercé une pression supplémentaire sur les cours. La contraction des prix s'est traduite par une diminution de 9,2 % de la valeur de la production, malgré une augmentation des volumes, illustrant les difficultés persistantes du secteur à tirer profit des hausses de rendement.

En 2024, la dynamique du marché a connu un changement de cap, avec une nouvelle baisse de 10 % de la valeur de la production. Ce recul est principalement attribuable à une contraction de 22,4 % des volumes, conséquence directe de la réduction des surfaces cultivées et d'une détérioration des rendements, fortement impactés par des conditions climatiques défavorables. Malgré une reprise des prix de 16 %, cette augmentation demeure insuffisante pour contrebalancer les pertes en volume.

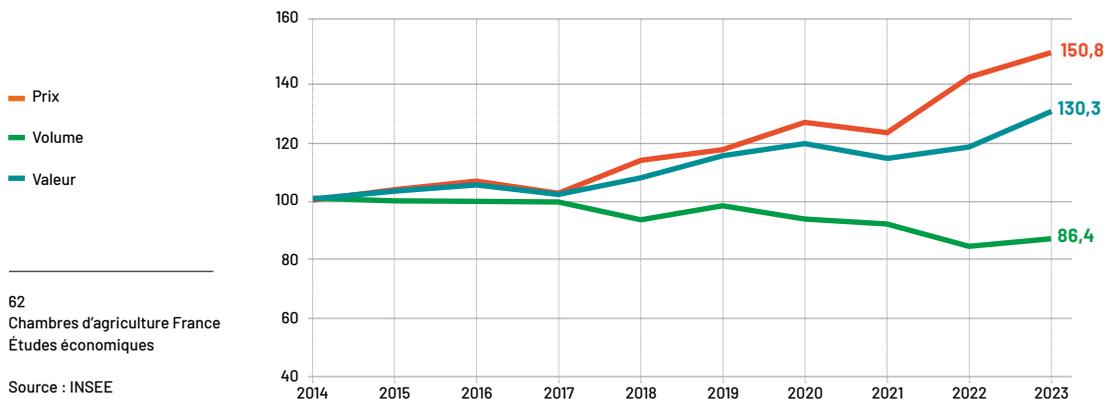
FILIÈRE LÉGUMIÈRE : ENTRE TENSIONS ET REPRISE, UNE DYNAMIQUE CONTRASTÉE

Entre 2014 et 2023, la filière légumière française a connu des évolutions contrastées, marquées par une forte hausse des prix et un recul continu des volumes. L'indice des prix a augmenté de 50,8 % par rapport à 2014, atteignant 150,8 en 2023, sous l'effet de la hausse des coûts de production, des aléas climatiques et des tensions sur les marchés. En parallèle, la production a chuté de 13,6 %, avec un indice de 86,4 en 2023. Ce déclin, amorcé en 2019 et accentué en 2021, a toutefois connu un rebond en 2023 (+2,7 %), masquant cependant des évolutions différentes selon les cultures.

Par exemple, les tomates ont enregistré un repli de 11,2 %, impactées par le manque d'ensoleillement printanier et la hausse des coûts énergétiques,

qui ont freiné la culture sous serre. La réduction des surfaces cultivées a également entraîné une diminution de 19,2 % des volumes de choux-fleurs. Quant aux salades, elles ont subi un recul de 9,3 %, principalement en raison de conditions climatiques défavorables. À l'inverse, certaines cultures ont affiché une progression notable. Par exemple, l'ail a connu une augmentation remarquable de 32,2 %, tandis que les choux ont enregistré une hausse de 19,8 %. Cette dynamique positive, conjuguée à une hausse moyenne des prix de 7,1 %, a conduit à une augmentation de la valeur de la production légumière de 10 % en 2023. Les oignons (+65,7 %) et les artichauts (+110,7 %) ont particulièrement contribué à cette hausse des prix.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DES LÉGUMES EN FRANCE (BASE 100 EN 2014)



Concernant les légumes destinés à la transformation industrielle, les surfaces cultivées sont restées relativement stables. Cependant, selon le panorama statistique des fruits et légumes transformés publié par FranceAgriMer en décembre 2023⁵, une baisse continue des volumes livrés aux usines a été observée au cours des cinq dernières années. Ce constat illustre la vulnérabilité croissante de ces cultures face aux ravageurs et aux aléas climatiques, de plus en plus fréquents et intenses. Toutefois, la poursuite de la reprise de la filière légumière (+4,3 %) en 2024 inspire un certain optimisme, laissant entrevoir un retour aux niveaux d'avant la crise. Cette dynamique est principalement soutenue par la forte progression des récoltes d'endives (+30,3 %) et le redressement de la production de tomates (+7,4 %). Toutefois, malgré cette amélioration, la production et les surfaces consacrées aux tomates

restent inférieures à la moyenne quinquennale, témoignant des difficultés persistantes du secteur.

Certaines cultures ont également enregistré des hausses notables, comme les carottes (+11,4 %) et les champignons (+34,6 %), profitant de conditions climatiques plus favorables et d'une demande intérieure en hausse. À l'inverse, d'autres productions ont reculé, notamment les courgettes (-9,7 %), les potirons (-9,3 %), l'ail (-6,5 %) et les petits pois (-6,0 %), révélant des disparités selon les types de légumes et les régions de production.

La progression des prix, en hausse de 5,3 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années, a contribué à une augmentation de 9,8 % de la valeur de la production, traduisant une tendance globalement positive malgré des disparités persistantes.

5. FranceAgriMer : Panorama statistique 2023 des fruits et légumes transformés



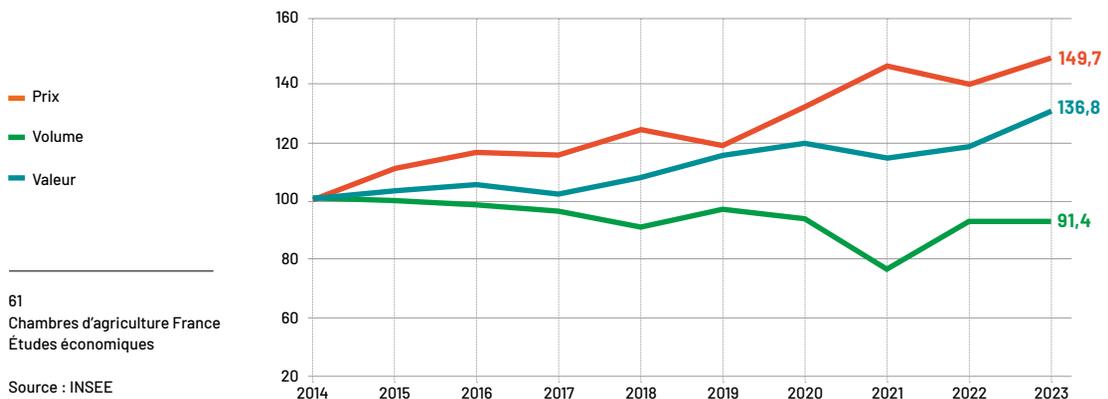
[retour](#)

UNE REPRISE INÉGALE DE LA PRODUCTION DE FRUITS

Tout comme pour les légumes, l'évolution de la production française de fruits entre 2014 et 2023 se caractérise par une baisse continue des volumes et une hausse soutenue des prix. Sur cette période, la production a diminué de 8,6 %, tandis que les prix ont progressé de près de 50 %, avec une forte accélération en 2020 (+10,9 %)⁶. Cette hausse s'explique par des goulots d'étranglement au niveau de l'offre, causés par les mesures de confinement lors de la Covid-19 ayant désorganisé les chaînes d'approvisionnement, ainsi que par une augmentation de la demande, soutenue par une consommation accrue des ménages.

L'année 2021 a été marquée par un niveau historiquement bas de production, principalement à cause du gel de printemps qui a sévèrement affecté les vergers, réduisant les récoltes de fruits à noyau tels que les poires et les pêches. Cette diminution de l'offre a entraîné une hausse des prix sur le marché. En 2022, un rebond de la production (20,8 %) a entraîné une baisse modérée des prix des fruits, mais cette amélioration a été de courte durée⁷.

**ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DES FRUITS
(BASE 100 EN 2014)**



6. INSEE : En avril 2020, les prix des produits agricoles à la production augmentent de 1,9 % sur un an

7. INSEE : En octobre 2022, les prix des produits agricoles à la production restent en forte hausse sur un an : +16,7 % après +19,5 % en septembre

En 2023, la production de fruits se distingue par une quasi-stabilité (+0,2 %), reflétant des évolutions contrastées entre les fruits d'été et les fruits d'hiver. Les récoltes diminuent pour la plupart des espèces, à l'exception des pommes, qui affichent une nette hausse sur un an. Cependant, la majorité des récoltes de fruits en 2023 restent inférieures à la moyenne de la période 2018-2022⁸.

La production de fruits d'été a reculé, avec des baisses respectives de 12 % pour les cerises, 2 % pour les pêches, 3 % pour les abricots et 5 % pour les fraises. Ces replis s'expliquent principalement par les intempéries survenues au printemps (fraises) et au début de l'été (autres fruits). Du côté des fruits d'hiver, la récolte de poires diminue de 12 %, en raison du phénomène d'alternance⁹, tandis que celle des pommes de table progresse de 9 %.

En 2023, les prix des fruits enregistrent une nette hausse (+7,5 %), principalement soutenue par l'augmentation des cours des pommes (+16,3 %), stimulée par une forte demande malgré une récolte abondante, ainsi que par ceux des poires (+40,7 %)¹⁰. La réduction de l'offre contribue également à la hausse des prix des cerises (+40,7 %) et des fraises (+9,2 %). À l'inverse, la concurrence de l'Espagne exerce une pression à la baisse sur

les prix des pêches (-7,8 %), tandis que ceux des abricots reculent de 3,6 % en raison d'une demande plus faible. Pour finir, la production de fruits en 2023 affiche une progression de 7,7 % en valeur.

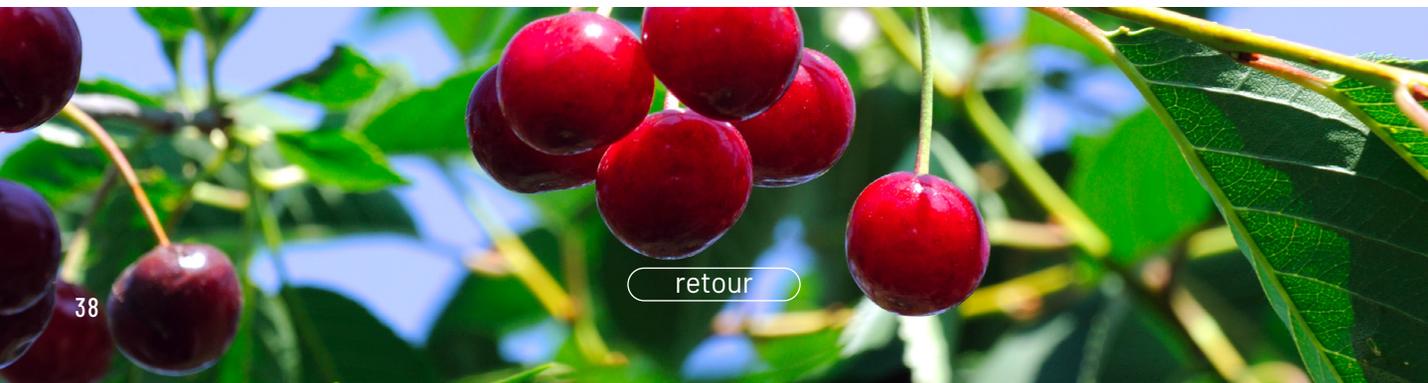
En 2024, la valeur de la production française de fruits poursuit sa dynamique de croissance, enregistrant une hausse de 3,9 %, portée à la fois par l'augmentation des prix (+2,7 %) et des volumes (+1,2 %). La progression de production concerne la plupart des variétés, à l'exception notable de l'abricot (-35 %) et de la cerise (-1 %).

La production de pommes affiche une augmentation de 7,4 % en volume, soutenue par des conditions climatiques favorables dans le sud de la France. Les productions de noix et de poires rebondissent nettement (+21,8 % et +11,5 %, respectivement) après de faibles récoltes en 2023. Les récoltes de pêches et de fraises progressent également, dépassant la moyenne quinquennale. Les conditions météorologiques en 2024, marquées par des précipitations plus fréquentes et une diminution des épisodes de canicule par rapport aux années précédentes, ont globalement favorisé les productions fruitières. Dans l'ensemble, la production française de fruits enregistre une augmentation de 3,9 % en valeur, confirmant sa tendance à la hausse.

8. Agreste, bilan de conjoncture 2023

9. En arboriculture fruitière, l'alternance ou alternance biennale, parfois en français saisonnement, est un phénomène cyclique bisannuel affectant les arbres fruitiers qui voit se succéder une année avec une forte production de fruits à une année avec peu de fruits, voire aucun.

10. Les poires contribuent moins à cette hausse du prix des fruits car elles sont moins consommées que les pommes mais s'apprécient fortement (+ 40,7 %).

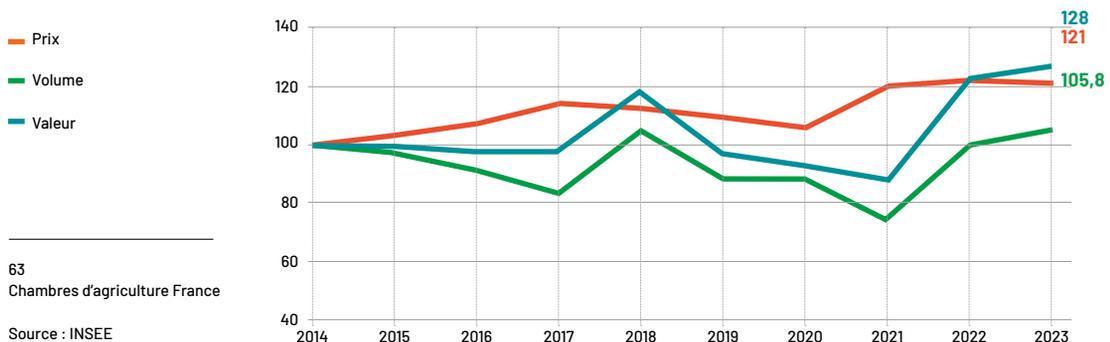




UNE ANNÉE 2024 QUI FREINE LE REBOND DE LA PRODUCTION VITICOLE DE 2023

La production de vin a connu une forte volatilité au cours de la période 2014-2023. Ces variations s'expliquent en grande partie par les conditions climatiques qui ont fortement influencé les rendements annuels. À titre d'exemple, en 2021, la récolte viticole française, fortement touchée par le gel début avril et par une forte intensité des maladies (mildiou, oïdium), s'établissait à près de 36 Mhl, en forte baisse par rapport à celle de 2020 (- 23 %) et à la moyenne 2016-2020 (- 18 %). Elle se confirme historiquement basse, inférieure à celles de 2017, affectées elles aussi par un gel sévère au printemps¹¹. Les prix ont été assez stables sur la période avec une augmentation à partir de 2021 (7,9 %), en lien avec la réouverture de la restauration hors domicile. En 2022, la récolte viticole française retourne de la vigueur et s'élève à 45,4 Mhl, en nette reprise par rapport à celle de 2021 (+ 20,0) et à la moyenne quinquennale 2017-2021 (+ 6 %). En 2023, la récolte viticole française s'élèverait à 47,2 Mhl, supérieure de 2,0 % à celle de 2022, et de 6,0 % à la moyenne 2018-2022, avec toutefois de forts contrastes entre celle de la moitié Nord, en hausse, et celle située dans le Sud en baisse parfois importante¹². Le Bordelais et le Sud-Ouest ont été fortement touchés par le mildiou, tandis que le Languedoc-Roussillon a subi les effets de vagues de chaleur et de sécheresse.

PRODUCTION FRANÇAISE DE VINS D'APPELLATION (BASE 100 EN 2014)



11. Agreste, Bilan conjoncturel décembre 2021 N°383

12. Agreste, Bilan conjoncturel décembre 2023 N°416

L'évolution de la production varie selon les types de vins. Les volumes de vins d'appellation d'origine protégée (AOP) ont progressé de 2,2 %, tandis que ceux des eaux-de-vie ont bondi de 11,2 %. À l'inverse, la production de vins courants a reculé de 1,3 %, reflétant les difficultés rencontrées dans certains segments.

Les prix restent quasi stables (+0,1 %) avec toutefois de forts contrastes. Les prix des vins de champagne restent soutenus (+ 5,0 %). À l'inverse, les prix des autres vins diminuent, en particulier ceux des vins de table (- 4,8 %). Ce recul tient à plusieurs facteurs. Les disponibilités sont accrues du fait de stocks élevés issus des très bonnes vendanges de l'an passé. Le recul des exportations se confirme en 2023, tant vers l'Union européenne que vers les pays tiers. Cette baisse des prix est toutefois atténuée par la moindre concurrence des vins espagnols en 2023 : leur niveau de production a chuté de 14,0 % en raison de conditions climatiques défavorables. Globalement, la valeur de la production de vins progresse de 3,1 % en raison d'un surcroît de volume (+ 2,9 %). Les prix sont quasi-stables (+ 0,1 %).

En 2024, la récolte viticole française reculerait à 37 Mhl, inférieure de 23 % à celle 2023 et de

17 % à la moyenne 2019-2023. Les conditions météorologiques défavorables, auxquelles se sont ajoutés des problèmes sanitaires, ont touché l'ensemble des vignobles. Cette baisse touche tous les types de vins et régions, avec des baisses particulièrement marquées en Champagne (- 46 %), en Bourgogne (-38 %) et dans les Charentes (-37 %), et plus modérées pour les vignobles du Sud.

La réduction des volumes concerne tous les types de vins : de 18,8 % pour les vins AOP, et de 16,6 % pour les vins de table, elle atteint 33,7 % pour les vins pour eaux de vie AOC qui avait bénéficié en 2023 d'une récolte abondante. Le niveau de production totale de vins avoisine celui historiquement bas de l'année 2021.

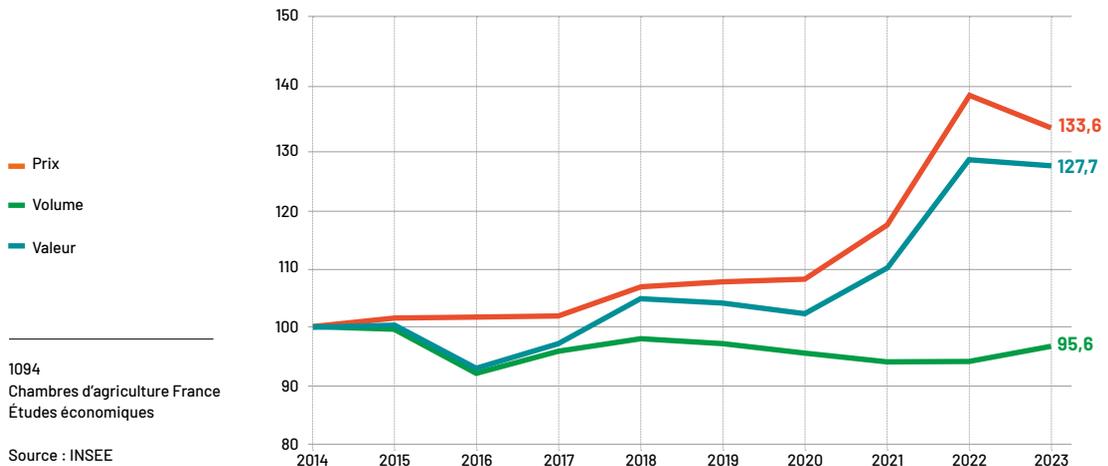
Dans ce contexte, le recul des prix résulte du repli de la demande intérieure, et de la baisse des exportations vers l'Union européenne et les pays tiers, notamment vers la Chine et le Japon qui se poursuit en 2024. Le prix recule de 1,5 % avec des évolutions contrastées entre des vins de table diminue de 10,3 %, tandis que celui des vins d'appellation hors champagne baisse de 6,2 %. Seuls les vins de champagne connaissent une hausse de leur prix (+ 7,6 %). La valeur de la production de vins chute de 21,7 % du à la forte baisse en volume et au léger recul des prix.



LA VALEUR DE LA PRODUCTION AGRICOLE S'ÉRODE, VICTIME DE LA DÉPRÉCIATION DES PRIX ET DES CAPRICES D'UNE MÉTÉO DÉFAVORABLE

La production agricole française est restée globalement stable sur la période 2014-2020, à l'exception d'une baisse significative en 2016, due à des conditions climatiques défavorables qui ont fortement impacté, entre autres, les cultures céréalières et viticoles. La chute des volumes s'est accompagnée d'une baisse des prix, entraînant une diminution marquée de la valeur de la production. Par la suite, la crise sanitaire, suivie de la guerre en Ukraine, a marqué un tournant, avec une envolée des prix qui a fortement contribué à l'augmentation de la valeur de la production agricole. Les prix et la valeur de cette dernière ont augmenté respectivement de 33,6 % et 27,7 % en 2023 par rapport à 2014. Il est à préciser que les volumes de production ont légèrement diminué avant de retrouver leur niveau à partir de 2022. Malgré cette reprise, les volumes restent encore inférieurs de 4,6 % au niveau enregistré en 2014. Cette progression suggère que les tensions sur les marchés agricoles, les conditions climatiques extrêmes et les coûts des intrants ont fortement influencé les prix.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE¹³ (BASE 100 EN 2014)



13. Le graphique présente la production agricole, subventions incluses. Toutefois, l'analyse se concentre sur la production hors subventions, dont l'évolution est très proche de celle incluant les subventions, en raison du faible poids de ces dernières sur les produits.

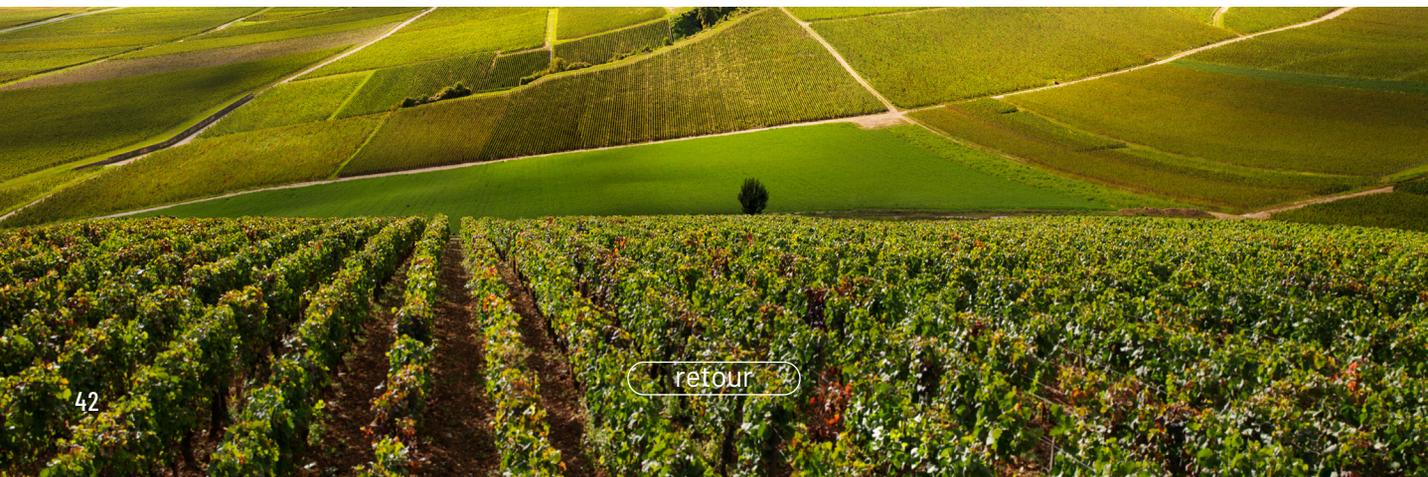
Le volume de la production agricole hors subventions est reparti à la hausse (+3 %) après la baisse enregistrée en 2022 (-0,6 %). La progression est portée par les productions végétales qui poursuivent leur augmentation (+6,1 % après +1,7 %), grâce notamment au rebond de la récolte de céréales (+5,8 % après -11,0 %) et de pommes de terre (+12,8 % après -8,3 %). Les productions de fruits et de vins se stabilisent après la très forte croissance de l'année précédente tandis que les productions animales poursuivent leur baisse (-2,5 % après -4,7 %) et cela aussi bien la production de bétail que celle de lait. S'agissant des prix, ces derniers refluent après la hausse soutenue de l'année 2022 (-3,7 % après +17,3 %).

En 2023, les volumes des productions agricoles nationales ont globalement renoué avec la croissance, enregistrant une hausse de 3 % après un léger repli en 2022 (-0,6 %). Cependant, ces évolutions restent contrastées selon les filières. Les productions végétales poursuivent leur progression (+6,1 % après +1,7 %), grâce notamment au net rebond des récoltes de céréales (+5,8 % après -11,0 %) et de pommes de terre (+12,8 % après -8,3 %). En revanche, les productions de fruits et de vins se stabilisent après une croissance exceptionnelle en 2022,

tandis que les productions animales continuent de diminuer (-2,5 % après -4,7 %), affectant aussi bien la production de bétail que celle de lait.

Par ailleurs, les prix agricoles ont reculé de 3 % sur un an, après une flambée de 17,3 % en 2022. Cette forte hausse de l'année précédente s'expliquait par l'envolée des prix des matières premières agricoles et énergétiques, dans un contexte marqué par le conflit en Ukraine. Malgré ce repli, les prix agricoles restent à un niveau élevé, supérieurs de 19,4 % à ceux de 2021¹⁴. Les prix des productions végétales ont particulièrement chuté (-10,1 % après +15,5 %), sous l'effet de la baisse marquée des cours des céréales (-28,4 %) et des oléagineux et protéagineux (-24,8 %), en raison d'une offre mondiale abondante et d'une concurrence accrue, notamment des exportations russes. À l'inverse, les prix des productions animales ont continué à augmenter, bien que de manière plus modérée (+7,9 % après +23,3 %). En résumé, la valeur de la production agricole hors subventions a enregistré un léger repli en 2023 (-0,8 %), après deux années de forte croissance, traduisant une dynamique contrastée entre les productions végétales et animales ainsi qu'une évolution marquée des prix agricoles.

14. Synthèse de la commission des comptes de l'agriculture de la nation du 20 décembre 2023





Les conditions climatiques atypiques de 2024 ont fortement pénalisé les rendements agricoles, entraînant une baisse globale de la production de 3,4 %, après une hausse de 3,0 % en 2023. Cette diminution s'explique principalement par le recul marqué des productions végétales (-6,8 % après +6,3 %). Les récoltes de céréales ont particulièrement souffert (-16,3 % après +7,2 %), tout comme celles des oléagineux et protéagineux (-12,6 % après +2,5 %). La production de vin a également été fortement impactée, enregistrant une chute spectaculaire de 20,5 %. À l'inverse, les récoltes de pommes de terre, de légumes et de fruits ont progressé, ces dernières ayant bénéficié d'un climat globalement favorable.

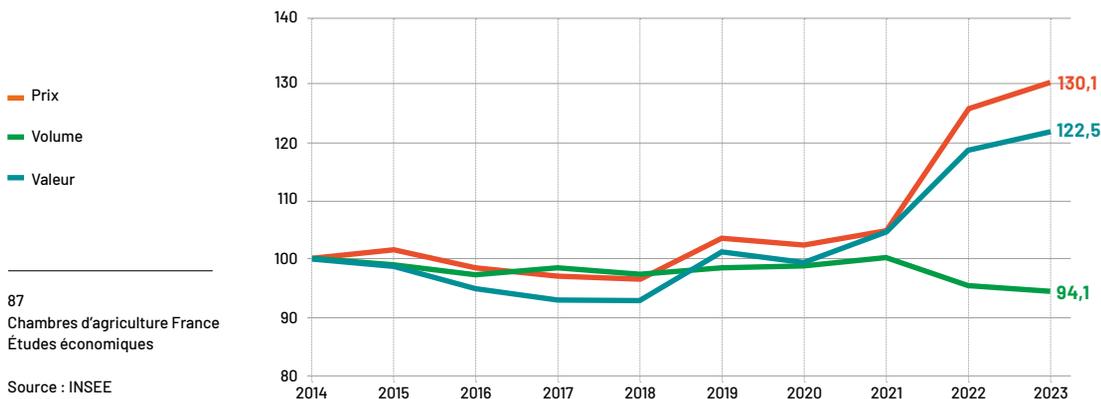
Du côté des productions animales, le bilan est mitigé. Une légère reprise a été observée (+0,9 % après -1,8 %), soutenue par une hausse de la production de volaille et de lait.

Cependant, la production de bétail reste orientée à la baisse (-1,2 % après -2,8 %). Globalement, les prix agricoles ont poursuivi leur tendance à la baisse (-4,2 % après -4,4 %). Les prix des productions végétales, qui contribuent le plus à cette diminution, ont de nouveau reculé significativement (-6,8 % après -11,4 %), en raison notamment de la baisse des cours des céréales (-4,9 % après -30,0 %), mais aussi de la diminution des prix des pommes de terre et du vin. Par ailleurs, les prix des productions animales ont également fléchi (-2,3 % après +6,8 %), affectant particulièrement ceux du bétail et du lait. En somme, la valeur de la production agricole hors subventions a connu un repli plus marqué en 2024 (-7,5 % après -1,5 %), accentuant ainsi la tendance négative observée l'année précédente.

MALGRÉ LE REcul DES PRIX DES CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES, LEUR NIVEAU RESTE TRÈS ÉLEVÉ ET CONTINUE DE PESER SUR LEUR UTILISATION

De 2014 à 2021, un constat frappant se dégage pour les consommations intermédiaires agricoles : les volumes, les valeurs et les prix sont restés quasiment stables, avec une légère baisse observée en 2017 qui s'explique par la diminution des coûts des aliments pour animaux et de l'énergie. Cette période de stabilité reflète un certain équilibre des coûts et a précédé une hausse notable à partir de 2021, qui s'est intensifiée en 2022. Cette augmentation des prix est principalement due à la hausse des coûts des intrants agricoles, tels que l'énergie, les engrais et les produits phytosanitaires, exacerbée par des crises géopolitiques et l'inflation. Cette hausse brutale est principalement due à l'augmentation des prix de l'énergie, des engrais et des autres intrants agricoles, conséquence d'abord des perturbations de chaînes d'approvisionnement et ensuite de la guerre en Ukraine et de l'inflation globale. En 2023, les consommations intermédiaires coûtent ainsi 30 % de plus qu'en 2014. Parallèlement, les volumes consommés ont diminué de 5,9 % en 2023 par rapport à 2014, les agriculteurs ayant opté pour une optimisation des intrants afin de réduire leurs coûts face à la flambée des prix. Pour l'avenir, l'agriculture devra relever le défi de l'augmentation des coûts tout en adoptant des solutions durables et efficaces pour maintenir sa compétitivité.

CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES DE L'AGRICULTURE



En 2023, la valeur des consommations intermédiaires de la branche agricole poursuit sa hausse (+2,5 %), après une forte progression en 2022 (+12,4 %). Parallèlement, les volumes continuent de reculer (-0,9 % après -4,8 %), illustrant l'ajustement progressif des agriculteurs dans leur consommation d'intrants afin de maîtriser leurs coûts. Cette tendance s'inscrit dans un contexte où les prix restent orientés à la hausse (+3,5 %), bien que de manière plus modérée qu'en 2022 (+18,1 %).

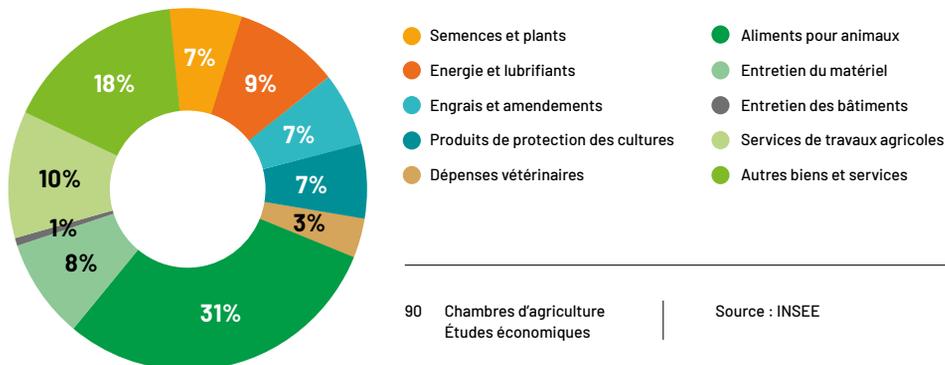
Les achats d'aliments pour animaux constituent le principal poste de dépense, ils totalisent 31 % de la valeur totale des consommations intermédiaires. Les prix des aliments achetés hors de la branche agricole ont augmenté de 1,5 %, une tendance qui résulte de deux évolutions contradictoires : la hausse continue des prix des produits manufacturés agroalimentaires et la baisse, en 2023, du prix des céréales. Par ailleurs, le prix des aliments intra-consommés a diminué de 6,3 %, après une très forte hausse l'année précédente (+46,3 %).

Cette hausse avait été principalement causée par le renchérissement des engrais et les conséquences de la sécheresse estivale, qui avaient fortement impacté le coût des fourrages. En volume, la consommation d'aliments pour animaux a progressé de 3,5 %, portée par une augmentation de la consommation d'aliments intra-consommés, qui a plus que compensé la baisse des achats externes. Représentant 7 % des dépenses totales, les achats d'engrais et d'amendements poursuivent leur nette diminution en volume (-17 % après -12,9 % en 2022). Une baisse qui s'explique par une nouvelle hausse des prix de ces intrants (+19,1 %), bien que celle-ci soit nettement moins marquée qu'en 2022 (+82,1 %), année où les prix du gaz avaient bondi à la suite du déclenchement de la guerre en Ukraine. Les prix des engrais ont atteint leur pic au début de la campagne 2023, après que la flambée des coûts du gaz avait contraint certaines usines européennes à interrompre leur production durant

l'été 2022. En valeur, les achats d'engrais et d'amendements ont diminué de 1,1 %.

La facture énergétique, qui constitue 9 % des dépenses, enregistre un léger recul (-1,9 % après +35,0 % en 2022). Cette baisse est principalement due à la diminution du prix du gazole non routier, utilisé pour les tracteurs, tandis que les autres produits énergétiques ont connu une nouvelle hausse. Les dépenses vétérinaires, qui représentent 3 % du total des dépenses, augmentent en valeur en raison de la hausse des prix (+5,2 %). Une tendance similaire est observée pour les pesticides et produits agrochimiques, dont les prix ont augmenté de 8,7 %. Cette augmentation de la valeur des intrants s'inscrit dans un contexte où les prix des produits agricoles ont baissé de 3,7 % sur un an. Cette situation a entraîné une diminution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif de 4,5 %.

RÉPARTITION DES CHARGES D'EXPLOITATION EN 2023



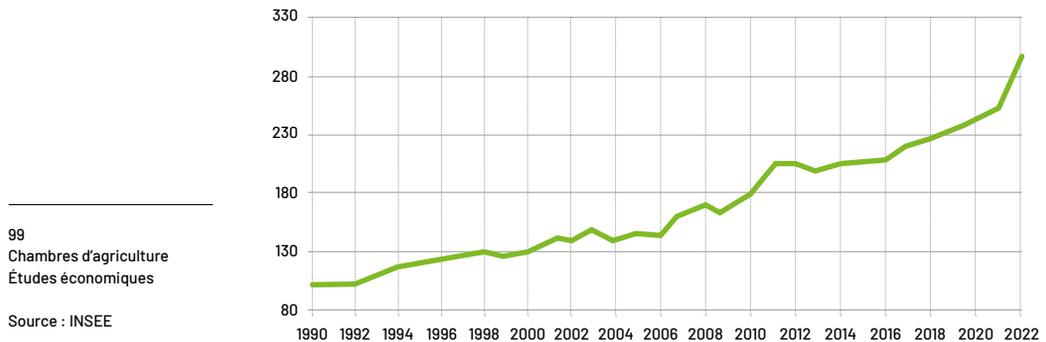
La valeur des consommations intermédiaires de la branche agricole a diminué de 8,0 % en 2024 après trois années de hausse. Ce fléchissement s'explique par un recul des prix de 10,2 %, ce qui a permis les agriculteurs à accroître leurs consommations intermédiaires de 2,6 %. La diminution des prix est principalement due à la baisse conjointe des aliments pour animaux achetés (-9 %) et intra-

consommés (-36 %), ainsi qu'à la réduction des prix des engrais (-35,1 %). Globalement, on observe une baisse des prix de tous les intrants, à l'exception des dépenses vétérinaires, qui augmentent de 4,1 % en raison de plusieurs facteurs liés à la santé animale, notamment des épidémies telles que la fièvre catarrhale ovine (FCO) et la maladie hémorragique épizootique (MHE).

PRODUCTIVITÉ AGRICOLE FRANÇAISE : UNE ASCENSION QUI PEINE À COMBLER LE FOSSÉ DE LA COMPÉTITIVITÉ

Depuis 1990, l'agriculture française a poursuivi une transformation notable, caractérisée par une augmentation significative de la productivité du travail. Cette évolution est principalement d'un recours croissant au capital, alors que l'emploi a fortement diminué avec une diminution des deux tiers des équivalents temps plein (ETP) depuis 1980, passant de 2 millions à environ 734 900 ETP en 2022¹⁵ entraînant une augmentation mécanique de la productivité. Parallèlement, le secteur a intensifié son recours au capital, notamment à travers l'adoption de technologies avancées et la mécanisation accrue des exploitations. Le changement technique du tracteur, qu'il provienne d'une diminution du prix du tracteur ou d'une augmentation de sa productivité, réduit le besoin en main d'œuvre de l'agriculture et la déplace hors de ce secteur dans un modèle d'économie ouverte à deux secteurs¹⁶. Toutefois, cette évolution masque des disparités entre les différentes productions et types d'exploitations. L'agriculture française a intensifié son recours au capital. Le taux d'investissement, qui représente la part de la valeur ajoutée brute consacrée aux investissements, a atteint en moyenne 32 % entre 2005 et 2015, avant de se stabiliser autour de 28 % en 2022. Ces investissements concernent principalement l'acquisition de nouveaux matériels (65 %) et la construction de bâtiments (22 %).

**ÉVOLUTION DE LA PRODUCTIVITÉ AGRICOLE EN FRANCE
(VOLUME DE LA PRODUCTION/VOLUME DE TRAVAIL BASE 100 EN 1990)**



Parallèlement, la structure de la production agricole a évolué. La part des productions végétales dans la valeur totale de la production agricole est passée de 54 % en 1980 à 61 % en 2022, indiquant une croissance notable de ce secteur. Tandis qu'à l'inverse, la part des productions animales a diminué, passant de 42 % en 1980 à 33 % en 2022.

En comparaison avec ses principaux concurrents européens, la France maintient une position de

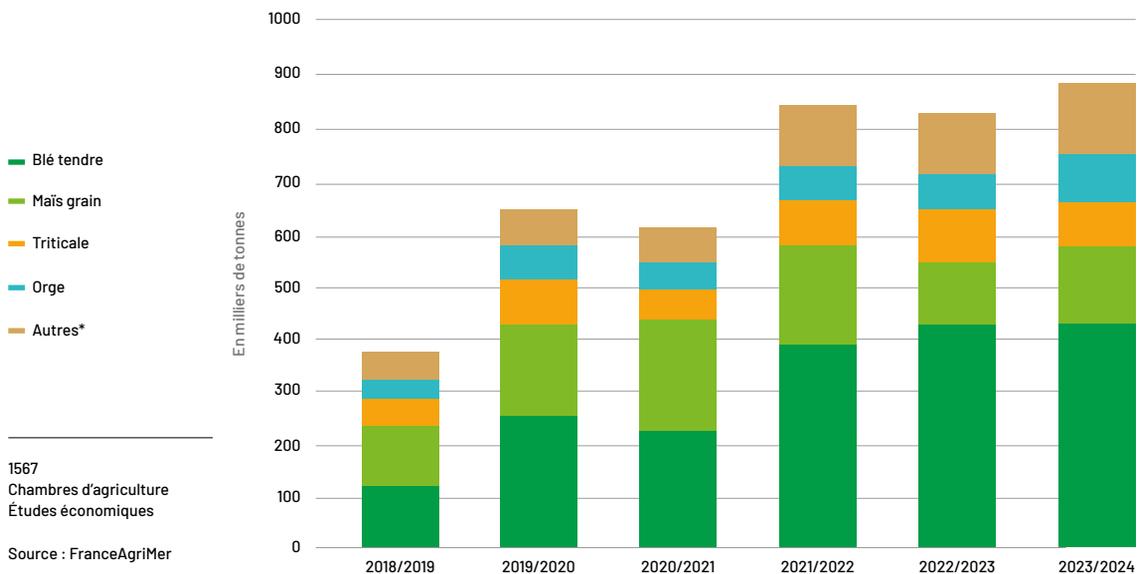
leader agricole. En 2022, elle représentait 17,9 % de la production agricole de l'Union européenne, se classant ainsi au premier rang, devant l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. Problème d'érosion de la compétitivité, surtout par rapport aux pays membres d'où le déficit agroalimentaire croissant. Innovation motrice du développement pour assurer sa position, dans un contexte d'autres pays gagnent des parts de marché qui était à la France avant et pour assurer sa souveraineté alimentaire.

CÉRÉALES BIOLOGIQUES

On ne pouvait terminer ce passage en revue des productions végétales, dans toutes leurs dimensions, sans évoquer les céréales cultivées selon les critères de l'agriculture biologique. La filière céréalière bio française est largement dépendante des utilisations pour l'alimentation animale. Or depuis la crise du marché biologique, qui a particulièrement touché les productions animales, la demande des fabricants d'alimentation du bétail a diminué de 19 % en début de campagne 2024, après avoir progressé de 50 % entre 2019 et 2024. Entre 2018 et 2023 la collecte de céréales biologiques a été multipliée par 2,4 atteignant ainsi plus de 895 000 tonnes récoltées. Mais depuis la crise, la conjoncture des grandes cultures est maussade, avec des conversions qui se font de plus en plus rares et des utilisations en recul au

regard de la situation très difficile de l'élevage bio. En effet, la part de céréales en C2 a largement reculé et ne représente plus que 5 % de la collecte 2023/2024. Ces difficultés s'ajoutent aux mauvaises conditions météorologiques de cette dernière année, qui a toutefois permis de désengorger le marché et assainir les stocks. En 2023, 424 110 tonnes de blé tendre ont été récoltées, représentant près de la moitié des céréales bio récoltées cette année. D'après le bilan prévisionnel de la campagne 2024-2025 la production aurait reculé de 53 % soit le niveau le plus bas enregistré depuis six ans. Par ailleurs la part de C2 dans la collecte s'établit désormais à 5 % lorsqu'elle représentait 25 % en 2019, ce qui pose un certain nombre de questions quant au potentiel de production en bio lorsque le marché se redynamisera.

ÉVOLUTION DE LA COLLECTE DE CÉRÉALES BIO



15. INSEE

16. Enrich Moya, Jacint. *Essai sur la productivité agricole et le développement économique. Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Toulouse 1, 2021.*

3 DYNAMIQUE des productions animales



[retour](#)



- 51** Produits laitiers : une baisse de production et des habitudes de consommation qui évoluent
- 54** Viandes : évolution de la consommation
- 55** Viande porcine : une production et une consommation qui diminuent
- 56** Viande de volailles : la production n'est pas suffisante pour répondre à la croissance de la consommation
- 57** Viande bovine : la production diminue plus vite que la consommation
- 58** Viande ovine et caprine : des consommations qui reculent fortement
- 59** Œufs : la grippe aviaire a perturbé l'augmentation récente de la production et de la consommation
- 60** Productions animales biologiques
- 61** Lait de vache biologique



DYNAMIQUE des productions animales

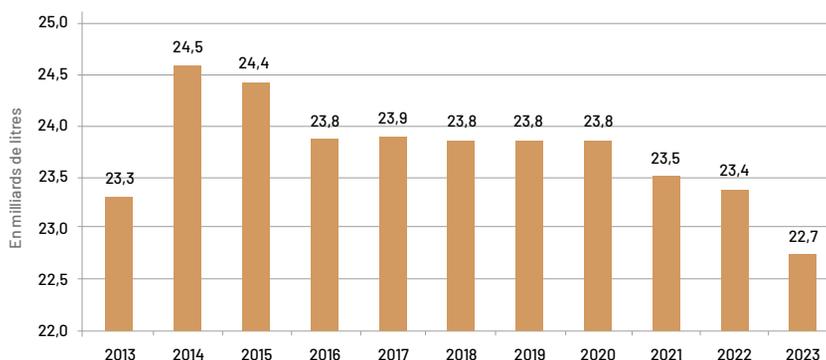
Les élevages français, par le biais de systèmes de production très divers, fournissent une multiplicité de produits animaux (produits laitiers, viandes, œufs...) pour répondre aux différentes demandes des marchés. Ce secteur est en profond remaniement depuis un quart de siècle, en lien avec l'évolution des attentes sociétales,

environnementales, l'internationalisation des marchés ou bien encore les épisodes épizootiques qui se succèdent. Globalement, les productions animales s'inscrivent dans une tendance baissière qui pose question sur l'orientation stratégique que la France souhaite mettre en place pour ces productions dans les années à venir¹.

PRODUITS LAITIERS: UNE BAISSÉ DE PRODUCTION ET DES HABITUDES DE CONSOMMATION QUI ÉVOLUENT

En 2023, le cheptel de vaches laitières a reculé pour la neuvième année consécutive pour s'établir à 3,37 millions de têtes, en net recul après le pic atteint en 2014 (3,83 millions de têtes). L'effet du recul du cheptel est en partie tempéré par l'augmentation quasi-linéaire du rendement moyen par vache laitière, qui a cependant marqué le pas en 2023 à 7880 kg de lait par vache laitière et par an. Les progrès génétiques, l'évolution technique et l'amélioration des rations alimentaires expliquent une grande partie de cette augmentation des rendements et permettent d'atténuer les impacts des épizooties (dernièrement MHE, Maladie Hémorragique Epizootique) et les effets des conditions climatiques sur la production de lait. La collecte de lait de vache reste malgré tout influencée par la taille du cheptel : elle a atteint un pic en 2014, et diminue depuis. Elle s'est élevée à 22,7 milliards de litres en 2023 et s'inscrit à son plus faible niveau depuis 2010.

COLLECTE ANNUELLE DE LAIT DE VACHE



2375
Chambres d'Agriculture France

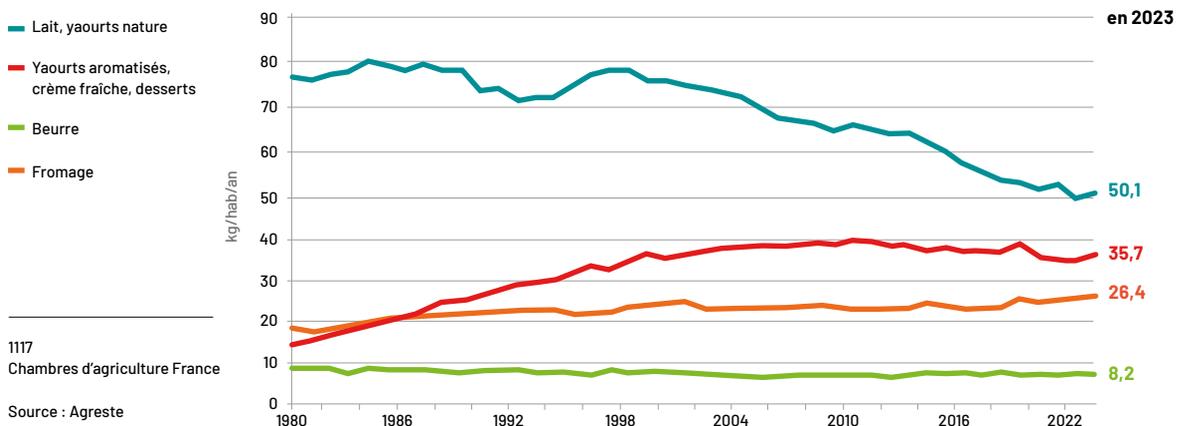
Source : FranceAgriMer

1. Chambres d'agriculture France, *Regards d'avenir sur l'élevage en France, Service des études économiques et de la prospective, novembre 2023.*

La diminution de la production laitière engendre mécaniquement une baisse de la fabrication des produits laitiers, mais les évolutions par familles de produits sont contrastées. Ainsi entre 2019 et 2023, la production de fromages blancs, de petites suisses, de crèmes et de caséines a augmenté, et la baisse de production a été modérée pour le beurre, alors qu'elle a été beaucoup plus marquée pour les laits conditionnés et la poudre de lactosérum.

La consommation de produits laitiers diminue notablement depuis 25 ans, sous l'effet de la nette diminution de la consommation de lait et de yaourts nature (50,1 kg/habitant/an soit -35 % depuis 2000). La consommation de beurre est également en retrait (-5,7 % à 8,2 kg/habitant/an). En revanche, les Français consomment plus de fromages (+4,7 % à 26,4 kg/habitant/an) et plus de crème fraîche, yaourts aromatisés, desserts lactés et fromages frais (+1,7 % à 35,7 kg/habitant/an).

CONSOMMATION FRANÇAISE DE PRODUITS LAITIERS



Le récent épisode d'inflation a provoqué une augmentation en valeur de la consommation de produits laitiers entre la période 2016-2018 et la période actuelle (hausse de plus de 35 %). Ce contexte a conduit les consommateurs à adapter leurs stratégies d'achats : en 2023, la consommation de beurre et de lait de consommation avait nettement diminué alors que la consommation de crème avait augmenté.



[retour](#)



Les exportations françaises de produits laitiers alimentent l'excédent commercial des produits agricoles et alimentaires. Elles ont atteint près de 8 milliards d'euros en 2023. Ces dernières années, les volumes exportés ont diminué mais leurs valeurs ont augmenté. On observe notamment une progression des volumes exportés de crème et de beurre et une augmentation, en valeur des ventes de fromages, de yaourts et de laits fermentés. Les importations ont nettement progressé ces cinq dernières années, tant en volume et qu'en valeur : elles se sont établies à 5,76 milliards d'euros en 2023, dominées par les importations de fromages et de beurre. Le secteur des produits laitiers est le troisième excédent de la balance agroalimentaire française, derrière la viticulture et les céréales. Cet excédent provient majoritairement des exportations de fromages et de poudre de lait infantile.

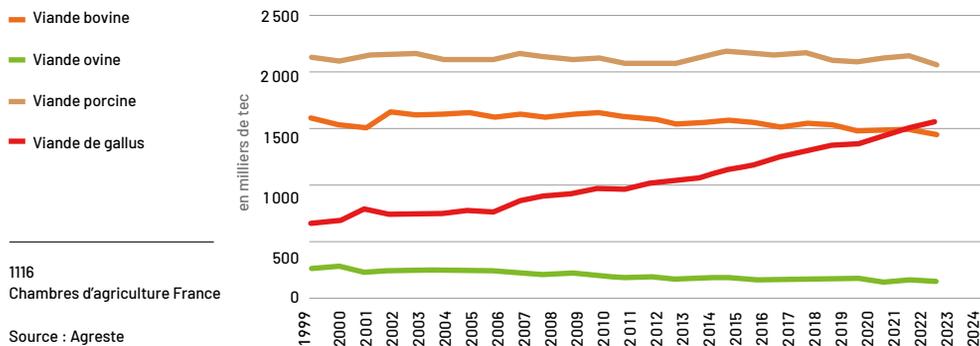
Le prix du lait de vache à la production s'est considérablement accru ces dernières années : il a augmenté de 45,5 % entre 2015 et 2023, plus que le prix des moyens de production (+34,7 % sur la même période). Le prix du lait a atteint un niveau record en 2022 puis en 2023. Il s'est stabilisé autour des 460 €/1000 L en 2024.

Ce tour d'horizon des produits laitiers doit être complété par le lait de chèvre et de brebis. En 2022, la collecte de lait de chèvre s'est élevée à 524 millions de litres, confirmant la tendance haussière de la production relancée depuis 2018. La collecte de lait de brebis a atteint 296,4 millions de litres, marquant le pas par rapport à la progression des 10 dernières années. L'industrie absorbe la quasi-totalité de la production pour la fabrication de fromages.

VIANDES : ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION

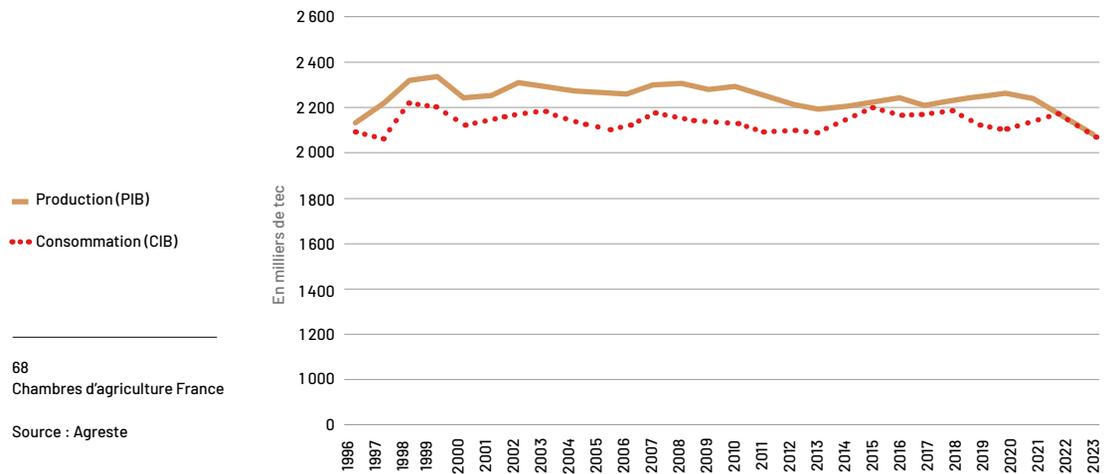
Pour comprendre l'évolution des productions de viandes décrite dans les paragraphes suivants, il semble intéressant d'avoir à l'esprit les transformations récentes de consommation des différentes viandes. La première viande consommée par les Français est la viande de porc, avec une consommation qui a toutefois tendance à s'éroder. Vient ensuite la viande de volailles, et particulièrement la viande de poulet qui a décroché ce deuxième rang en 2022. La consommation de cette viande ne cesse de progresser depuis 2011. La viande bovine est la troisième viande la plus consommée et, comme la viande ovine, sa consommation diminue progressivement.

CONSOMMATION DE VIANDE EN FRANCE



VIANDE PORCINE : UNE PRODUCTION ET UNE CONSOMMATION QUI DIMINUENT

PRODUCTION ET CONSOMMATION DE VIANDE PORCINE EN FRANCE



La production de viande porcine diminue depuis une quinzaine d'années, avec une baisse accentuée en 2022 (-3 %) et en 2023 (-4,3 %). Ce recul de la production est lié à la baisse des effectifs porcins (-13 % en 10 ans), baisse néanmoins atténuée par l'amélioration des résultats technico-économiques. La production française de 2023 est la plus faible depuis plus de 25 ans et elle s'établit à 2,09 millions de tonnes équivalent carcasse (tec). Elle s'est légèrement redressée au premier semestre 2024.

La diminution de la production est à mettre en parallèle avec la baisse de la consommation : celle-ci est la plus faible depuis 1997. Les Français consomment en moyenne 30,6 kg équivalent carcasse (kec) par habitant soit un recul de 4,8 kec en 20 ans. La viande porcine reste la première viande consommée par les Français. Depuis 2022, le volume consommé est équivalent au volume produit en France.

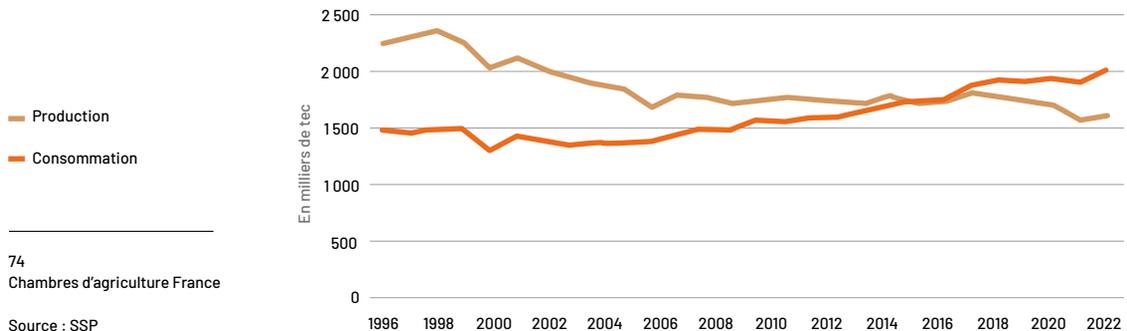
En conséquence, les exportations françaises de viande porcine diminuent, après la reprise observée entre 2019 et 2022, reprise liée à l'épisode de peste porcine enregistré en Chine.

En 2023, les ventes françaises ont diminué de 8,3 % par rapport à la moyenne quinquennale et les volumes ont été proches de ceux exportés en 2018, représentant 27 % de la production nationale. La part des importations dans la consommation française évolue dans une fourchette située entre 25 % et 30 %. Ces importations proviennent principalement de l'Union européenne (Espagne, Allemagne).

Des prix records ont été atteints en 2022 puis en 2023, et sont restés élevés en 2024 (proches des 1,90 €/kg en moyenne), signe de la tension sur ce marché de la viande porcine.

VIANDE DE VOLAILLES : LA PRODUCTION N'EST PAS SUFFISANTE POUR RÉPONDRE À LA CROISSANCE DE LA CONSOMMATION

PRODUCTION ET CONSOMMATION DE VOLAILLES EN FRANCE



74
Chambres d'agriculture France

Source : SSP

Depuis le pic de production enregistré en 1998, la production de volailles s'est réduite de 30 %. Plus récemment, la production a reculé en 2021 et 2022 (-2,6 % et -7,8 % respectivement) à la suite des épisodes de grippe aviaire et elle est repartie à la hausse en 2023 (+2,1 %) pour s'établir à 1,588 Mtec. La production de poulets représente 74 % de la production de l'ensemble des volailles.

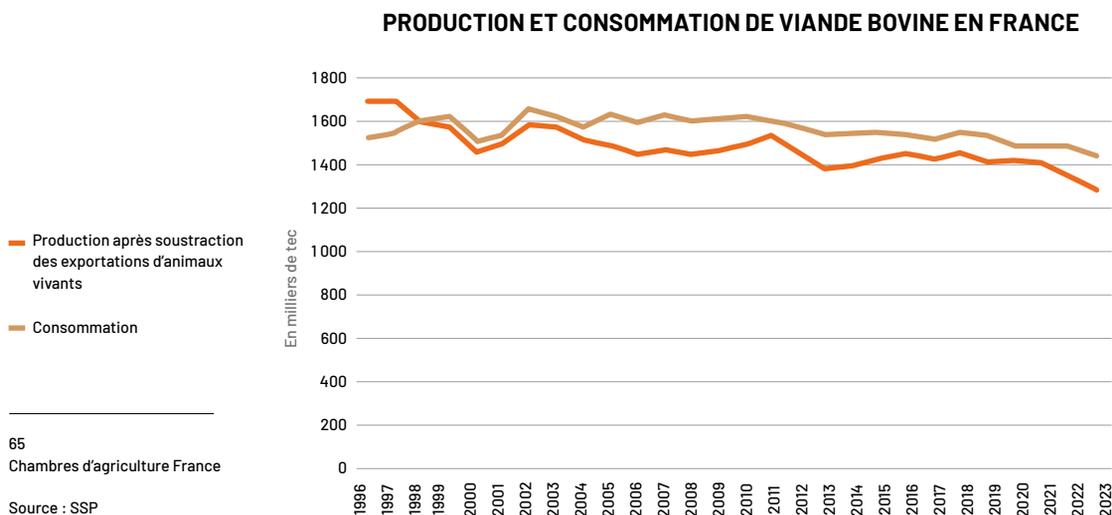
En parallèle, la consommation de volailles a stagné à la fin des années 1990 et elle a même reculé au début du 21^{ème} siècle. Mais depuis 2007, la consommation a progressé régulièrement, enregistrant une augmentation de près de 40 % entre 2006 et 2019. La hausse a ensuite été plus modérée, avec une reprise de 4,6 % en 2023 à 1,98 Mtec, après la baisse observée en 2022. Cette accélération de la consommation de viande de volaille, qui est devenue la 2^{ème} viande consommée en France, est à resituer dans un contexte de diminution tendancielle de la consommation de viandes. Des prix plus faibles, une augmentation de la consommation de découpes et de produits élaborés, notamment en restauration hors domicile, expliquent cet engouement pour la viande de volaille et

majoritairement pour la viande poulet. Les Français mangent en moyenne 29 kec/habitant/an de viande de volaille.

En conséquence de ce décalage croissant entre production et consommation, les importations de volailles ont été multipliées par plus de 7 entre 1996 et 2023 (874 000 tec en 2023). Les volailles importées sont principalement issues du flux intra-communautaire (Pologne, Belgique et Pays-Bas). Ces importations représentent 44 % de la viande de volaille consommée en France (et 50 % pour la viande de poulet), et se font principalement sous forme de morceaux et découpes de poulet pour fournir la RHD et l'industrie.

Depuis 2014, et l'arrêt des restitutions européennes à l'exportation, les exportations de viande de volailles ont diminué d'un tiers (410 000 tec en 2023) et elles représentent 26% de la production. Elles sont principalement tournées vers l'UE, le Moyen-Orient et l'Afrique. La balance commerciale de la viande de volaille est négative depuis 2014, et elle s'est progressivement dégradée depuis, avec une accentuation en 2022 et 2023 (-1,27 milliard d'euros en 2023).

VIANDE BOVINE : LA PRODUCTION DIMINUE PLUS VITE QUE LA CONSOMMATION



La France détient le plus grand cheptel de bovins au niveau européen avec 16,8 millions de têtes. En 2023, les effectifs de bovins ont diminué pour la huitième année consécutive, et, en dix ans, ils ont reculé de 12 %. L'effectif d'animaux abattus a diminué de 29 % depuis 1999, avec une baisse qui s'est accélérée entre 2020 et 2023 (-10 %). L'augmentation du poids moyen de carcasse (+14 % entre 1999 et 2023) compense partiellement la diminution de l'effectif abattu. La production de viande bovine a ainsi reculé de 17 % entre 1999 et 2023. En parallèle, la consommation de viande bovine a reculé de 11 % durant cette période ; l'augmentation de la population a atténué l'impact de la baisse de la consommation individuelle qui est passée de 27 kg/habitant/an en 1999 à 21,3 kg en 2023.

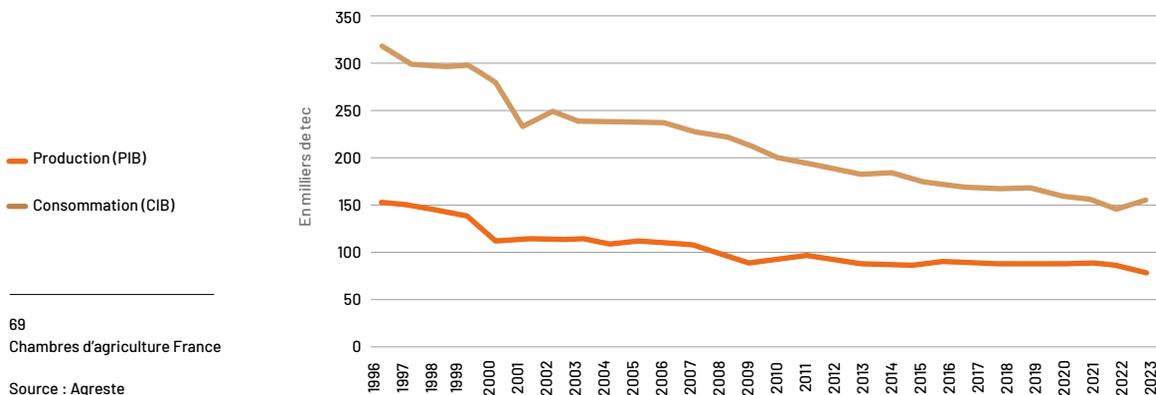
Cette filière se caractérise par d'importantes exportations d'animaux vivants (qui représentent environ 15 % de la production indigène brute), principalement à destination de l'Union européenne

(Italie notamment). Les exportations de viande bovine représentent 16 % des abattages et elles ont tendance à diminuer. Elles sont dirigées, pour plus de 90 %, vers les pays de l'Union européenne. Les importations de viande bovine proviennent en grande partie de l'Union européenne (85 %) et représentent 25 % de la consommation. Les volumes importés ont eu tendance à diminuer entre 2010 et 2020, et ils sont repartis à la hausse depuis cette date (+19 % entre 2020 et 2023). La part des importations en provenance des pays tiers augmente depuis le Brexit.

Les cotations des gros bovins ont fortement augmenté entre 2020 et 2023 pour atteindre des niveaux records. Les cotations des veaux ont également progressé ces dernières années, de manière moins prononcée et elles ont poursuivi leur progression en 2024. Les prix à la consommation de viande de bœuf et de veau augmentent de manière quasi-continue depuis plus de 30 ans.

VIANDES OVINE ET CAPRINE : DES CONSOMMATIONS QUI RECULENT FORTEMENT

PRODUCTION ET CONSOMMATION DE VIANDE OVINE ET CAPRINE EN FRANCE



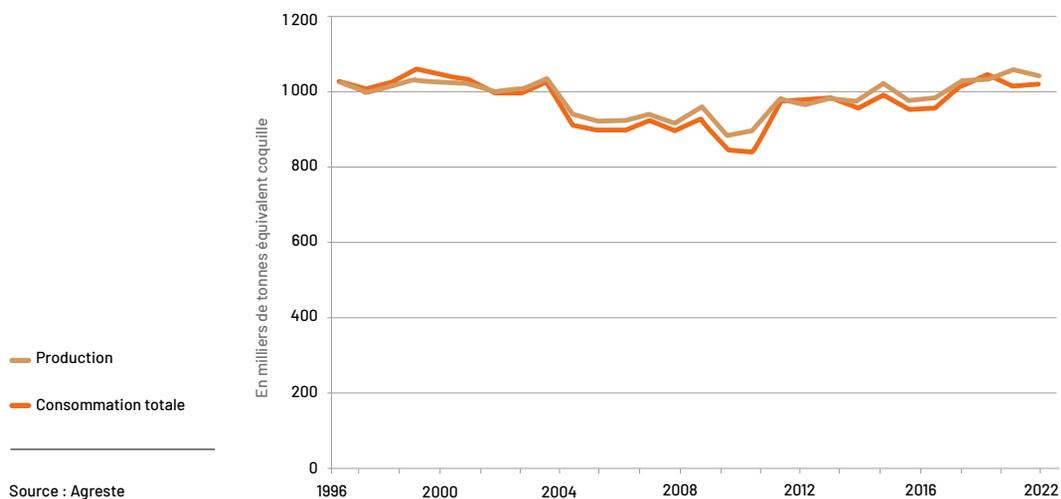
En 2023, le cheptel ovine s'établissait à 6,6 millions de têtes, en recul de près de 9 % entre 2013 et 2023. Le cheptel caprin se chiffrait à 1,3 million de têtes. La production de viande ovine et caprine a reculé de 42 % depuis la fin du siècle dernier. Elle a atteint un plateau entre 2012 et 2021, avant de diminuer de nouveau en 2022, puis 2023 (-7%). La tendance de long terme de recul de la production est une conséquence de la décapitalisation du cheptel. Les conditions climatiques et leurs impacts sur la production fourragère et les coûts de production peuvent expliquer une partie des variations annuelles.

La consommation de ces viandes a reculé de 48 % depuis 1999 et la consommation individuelle a fléchi de 5 kg/habitant/an à 2,3 kg pendant cette période. Notons que la consommation de ces viandes est très saisonnière (Pâques, fêtes de fin d'année, Aïd El-Kébir pour la viande ovine). On observe néanmoins un léger regain de consommation en 2023 (+5,2 %).

La France importe l'équivalent de 57 % de sa consommation de viande ovine. Les importations proviennent principalement du Royaume-Uni, et dans une moindre mesure d'Irlande, d'Espagne et de Nouvelle-Zélande. Depuis le Brexit, une part de la viande britannique importée est réexportée vers d'autres pays de l'Union européenne. La France exporte des ovins vivants (environ 450 000 têtes), principalement des agneaux à destination de l'Espagne et du Portugal à la période de Noël. En viande caprine, 36 % du volume abattu est exporté principalement vers le Portugal. Ces exportations ont progressé de 7,4 % en 2023 pour atteindre 2 175 tec. Les importations se sont élevées à 1 200 tec et elles étaient principalement destinées à l'Espagne. Les cours de l'agneau n'ont cessé de progresser depuis 2019 pour enregistrer des records annuels successifs. Ils ont atteint 10,49 €/kg de carcasse fin 2024. Les cours de la viande de chevreau ont été de 3,64 €/kg en moyenne en 2023, en hausse de 7 % par rapport à 2022 et de 32 % par rapport à 2021.

ŒUFS : LA GRIPPE AVIAIRE A PERTURBÉ L'AUGMENTATION RÉCENTE DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION

PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ŒUFS EN FRANCE



En 2023, la production française a atteint 15,3 milliards d'œufs soit 1,016 million de tonnes équivalent coquille (tec). Ce niveau de production est légèrement inférieur à celui du début du siècle (-2,1%). La production avait sévèrement chuté en 2005 et en 2011 pour atteindre un creux en 2012. Depuis ce creux, la production d'œufs a augmenté de 21%, enregistrant un pic en 2021. La grippe aviaire a impacté la production en 2022 (-2,8%), celle-ci commençant à se redresser en 2023 (+0,6%).

La filière œufs se caractérise par différents systèmes de production qui sont en train d'évoluer : depuis 2017, le système cages est en perte de vitesse et les systèmes alternatifs (sol, plein-air, bio) représentent dorénavant 65 % de la production. La consommation moyenne est d'environ 225 œufs/habitant/an soit 14,3 kg : elle se situe au-dessus de celle de 2011 (12,2 kg) mais en dessous de celle de 2000 (15,5 kg). Ainsi, la consommation totale reste proche de celle du début du siècle (+1,5%). Elle a continuellement augmenté entre 2017

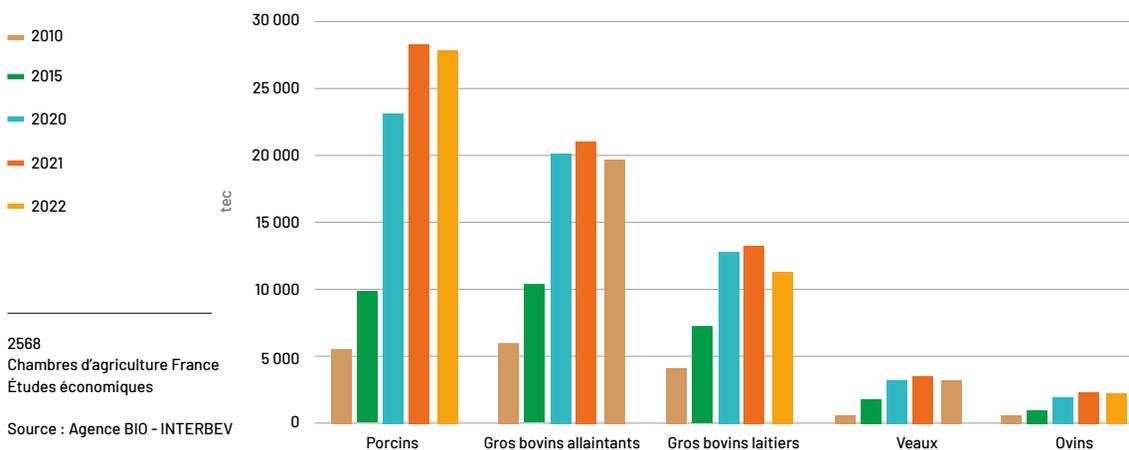
et 2022, mais elle a marqué le pas en 2023 (-1,3%). La forte augmentation des prix observée en 2022 (+65%), qui s'est poursuivie de manière plus modérée en 2023 (+14%), est certainement à l'origine de ce recul récent de consommation. Précisons que cette consommation se fait sous forme d'œufs coquille ou d'ovoproduits (40%) destinés à l'industrie et à la RHD. Le taux d'auto-approvisionnement (production sur consommation) est proche de 100%. La France importe environ 13,5% de sa consommation d'œufs. Ces importations proviennent essentiellement de pays de l'Union européenne (Espagne, Pologne, Belgique, Pays-Bas, Italie), sous forme d'œufs coquilles ou d'ovoproduits. Les importations ont bondi de 31% en 2022 pour combler la perte de production nationale avant de se replier de 13% en 2023 pour s'établir à 142 500 tec. La France exporte environ 12% de sa production (119 400 tec en 2023). Ces exportations se font majoritairement sous forme d'ovoproduits à destination de pays de l'UE.

PRODUCTIONS ANIMALES BIOLOGIQUES

La production d’animaux biologiques a progressé de 288 % entre 2010 et 2022 passant de 16 705 TEC à 64 774 TEC avant d’atteindre 52 011 TEC en 2023, soit un recul de 18 % par rapport à l’année précédente. Ce récent déclin s’explique par la conjoncture du marché qui a eu pour conséquence, un certain nombre de déclassements et de congélations des produits. Par conséquent, les cessations d’activité ont été importantes en 2023 : 5 % chez les éleveurs de vaches laitières et 8 % pour la filière porcine. Il est bon de rappeler toutefois que ces arrêts ne concernent pas uniquement des retours au conventionnel mais aussi des départs à la retraite ou des simples arrêts de l’activité agricole. La filière porcine est sans nul doute celle qui subit la crise la plus farouchement avec une baisse des abattages de 23 %. La production de porc bio a presque été multipliée par cinq en dix ans, en réponse aux projets de montée en gamme de la filière. Le marché atone aujourd’hui cache en réalité un déséquilibre structurel sur la filière

depuis plusieurs années maintenant et les plans de régulation de production n’avaient que peu d’effets. Les ventes de la filière ont reculé de 22 % entre 2019 et 2023, ce qui est autant plus préoccupant que les parts de marché bio de la viande et charcuterie sont anecdotiques (respectivement 1 et 0,5 % en 2023). La viande bovine a elle aussi connu des épisodes difficiles avec une baisse de la production de l’ordre de 14 % par rapport à l’année précédente en raison notamment d’une contraction du cheptel, de déclassements de la viande vers le conventionnel mais aussi d’un très mauvais équilibre carcasse, problématique structurelle dans cette production. La filière est aussi largement dépendante de la grande distribution qui représente la moitié des ventes et qui a depuis la crise largement réduit son offre en produits biologiques, mais la progression des ventes en restauration hors domicile et vente directe mène vers une diversification des circuits de distribution.

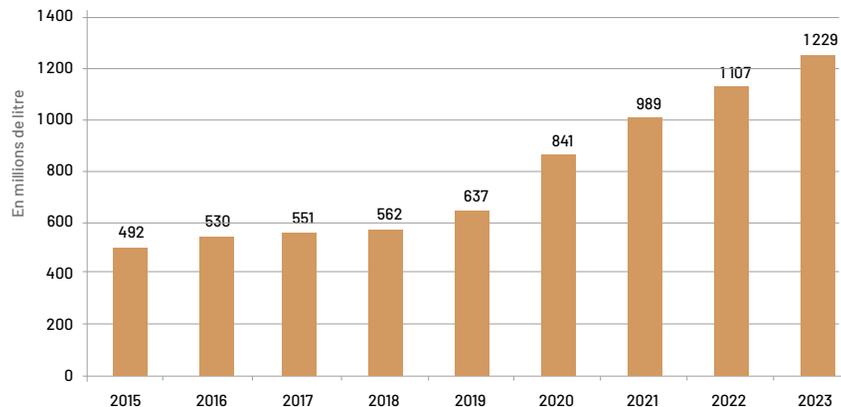
ÉVOLUTION DES ABATTAGES BIO PAR ESPÈCES



LAIT DE VACHE BIOLOGIQUE

La production de lait a largement augmenté, notamment depuis 2020, et dépasse aujourd’hui le milliard de litre récolté, représentant 5,5 % de la collecte nationale. La filière bovine laitière biologique a connu des moments difficiles aux premiers soubresauts du marché, et les éleveurs ont accusé des chutes de prix importantes mais aussi des déclassements massifs de leur production vers le conventionnel (40 % depuis 2022 environ). Bien que le lait biologique soit un produit populaire chez les consommateurs bio, avec une part de marché d’environ 15 %, les ventes de produits laitiers ont chuté de 27 % entre 2019 et 2024 en grande distribution. Toutefois les derniers signaux semblent indiquer une reprise de la consommation et des fabrications, ainsi qu’une stabilisation du prix payé au producteur. L’écart de prix entre le lait bio et le lait conventionnel demeure néanmoins toujours faible : environ 50 €/1000 L d’écart pour la moyenne des dix premiers mois de l’année 2024.

COLLECTE ANNUELLE DE LAIT DE VACHE BIOLOGIQUE EN FRANCE



2375
Chambres d'agriculture France
Études économiques

Source : FranceAgriMer

Comme on le lit en filigrane dans ce panorama des productions animales, les éleveurs doivent composer avec les évolutions des habitudes de consommation, plus volatiles ces dernières années, qui s’opposent parfois au temps long de production et aux investissements lourds sous-jacents.

Il faut aussi avoir à l’esprit la complémentarité entre les débouchés sur le marché intérieur et les ventes à l’international : les exportations permettent parfois de valoriser des produits qui ne sont pas ou peu consommés par les Français comme les abats pour la viande porcine et/ou à valoriser des savoir-faire français (laites infantiles). Ces exportations contribuent à alimenter une demande mondiale en pleine croissance, à l’opposé de la demande européenne.

Quant aux importations, elles peuvent compléter la production nationale parfois insuffisante comme les viandes transformées dans la filière bovin viande ou la filière porcine (charcuterie), ou bien les poulets lourds destinés à la découpe.

Les filières animales doivent sans cesse s’adapter pour répondre à la demande des différents débouchés, et elles ne pourront le faire que dans un cadre sécurisé, sécurisé sur les moyens (renouvellement des générations, acceptabilité des élevages, adaptation au changement climatique) comme sur les débouchés (avenir des consommations animales, accords de libre-échange).

4 RÉSULTATS DE LA BRANCHE AGRICOLE : une chute de 39 % en 2023



[retour](#)



- 65** Production agricole totale
- 66** Rang de la France dans la production agricole de l'Union européenne à 27
- 68** Les résultats économiques de l'agriculture par OTEX
- 70** L'investissement des agriculteurs
- 72** Charges de mécanisation
- 73** Coûts des intrants
- 74** Les entreprises de la transformation





RÉSULTATS DE LA BRANCHE AGRICOLE : une chute de 39 % en 2023

PRODUCTION AGRICOLE NATIONALE

La croissance de la production agricole en France a été en moyenne de 1,1% par an entre les années 1990 et 2000. Ensuite, cette production est restée sur un rythme stable, bien qu'elle soit caractérisée par des variations interannuelles parfois importantes. **En valeur et hors subventions, la production agricole était de 13 milliards d'€ en 1970, de 63 en 2010, et de près de 90 milliards d'€ en 2023** (la production a donc été multipliée par 7). Les productions végétales représentaient en 2023 63 % de la production agricole totale nationale.

PRODUCTION AGRICOLE EN FRANCE EN MILLIARDS D'EUROS

	1970	1990	2010	2020	2023
Productions végétales	7.2	34.2	40.2	44.4	56.6
Céréales	2.1	9.1	11.7	10.0	13.0
Oléagineux	0.1	1.8	2.7	2.2	3.2
Fruits	0.6	2.4	2.8	3.3	3.7
Légumes	0.8	2.7	3.0	3.4	3.7
Vins	1.4	9.0	9.6	12.0	15.3
Autres	2.2	9.2	10.5	13.5	17.8
Productions animales	5.7	23.4	22.9	26.4	33.2
Bovins	1.9	7.7	6.5	6.7	8.5
Porcins	0.9	2.9	2.8	3.4	4.5
Lait	1.7	7.9	8.1	10.1	12.3
Aviculture	0.6	3.4	4.1	4.6	6.3
Autres	0.5	1.5	1.3	1.6	1.8

Source : Agreste - INSEE

Depuis les années 1990, qui ont marqué l'entrée de l'agriculture française dans l'ère des réformes de la Politique agricole commune, la production céréalière connaît des fluctuations chroniques, comme durant les années de crise économique et financière (2007-2013), ou depuis la guerre en Ukraine. Concernant les productions animales, largement prédominées par les bovins et le lait, c'est dans cette dernière que la production a le plus progressé, notamment à partir des années post-quotas laitiers.

En revanche, la production de bovins a eu tendance à ralentir depuis 2010.

Une vision territoriale de l'agriculture française montre que trois régions affichent 40 % de la production nationale exprimée en valeur.

Il s'agit de :

- Nouvelle-Aquitaine (14 %) ;
- Grand Est (13 %) ;
- Bretagne (12 %)

À l'opposé, trois régions ne représentent que 5 % de la production nationale : PACA, Île-de-France et Corse.

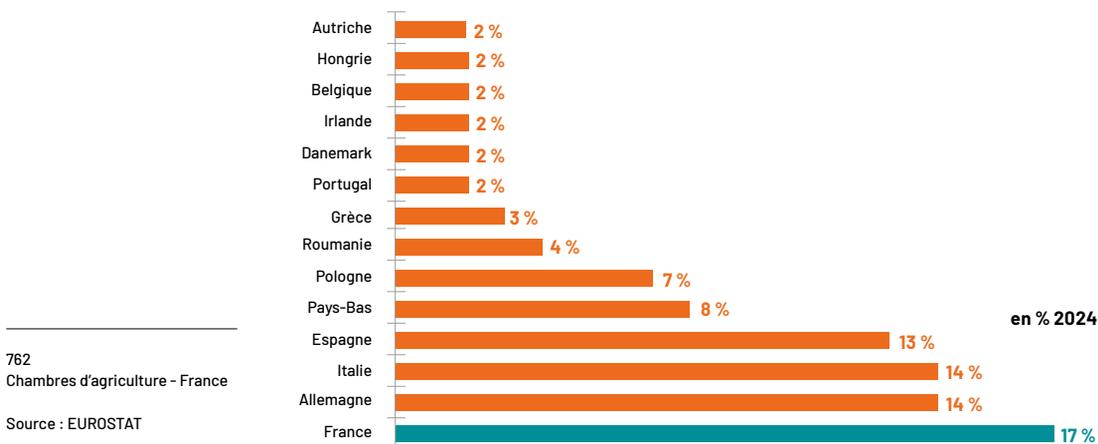
RANG DE LA FRANCE DANS LA PRODUCTION AGRICOLE DE L'UE À 27

Au fil des années et malgré les élargissements successifs, l'agriculture française conserve son leadership dans l'UE à 27, à en juger par sa part dans la production agricole totale des 27 Etats membres.

Avec 17 % de la production totale en 2024, l'agriculture française devance l'Allemagne et l'Espagne, deux pays qui ont participé de l'érosion de la compétitivité française depuis 2010, et l'Italie. Ces quatre États membres représentent à eux seuls près de 60 % de la production agricole de l'UE. C'est une donnée importante à rappeler, dans un contexte où l'on évoque souvent la perte d'influence de l'agriculture française et les doutes quant à son avenir.

À noter dans ce panorama, la position de la Pologne, devenue, depuis son adhésion à l'UE en 2004, la sixième puissance agricole des 27, et qui talonne désormais les Pays-Bas.

PART DES ÉTATS MEMBRES DANS LA PRODUCTION AGRICOLE DE L'UE 27



Dans ce panorama, il convient toutefois de distinguer les productions végétales des productions animales. En **productions végétales**, la suprématie de la France est incontestable. On le doit à la part des céréales françaises dans les productions de l'UE à 27. En blé tendre, la France représente encore en 2023, 26 % du total de l'UE (4 % à l'échelle mondiale). En maïs, sa part dans la production de l'UE était en 2023 de 21 %. En raison du choc climatique de l'année 2024, la production de céréales a diminué de 17 %, la production de blé tendre affichant pour sa part un recul impressionnant de plus de 27 %, la plus faible

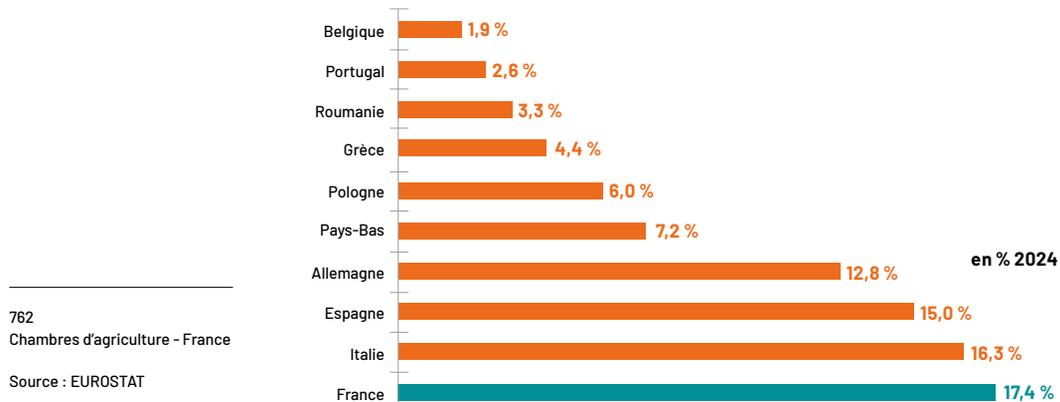
récolte étant enregistrée depuis 40 ans.

En réalité, c'est toute l'UE qui a été touchée par cet excès de pluviométrie.

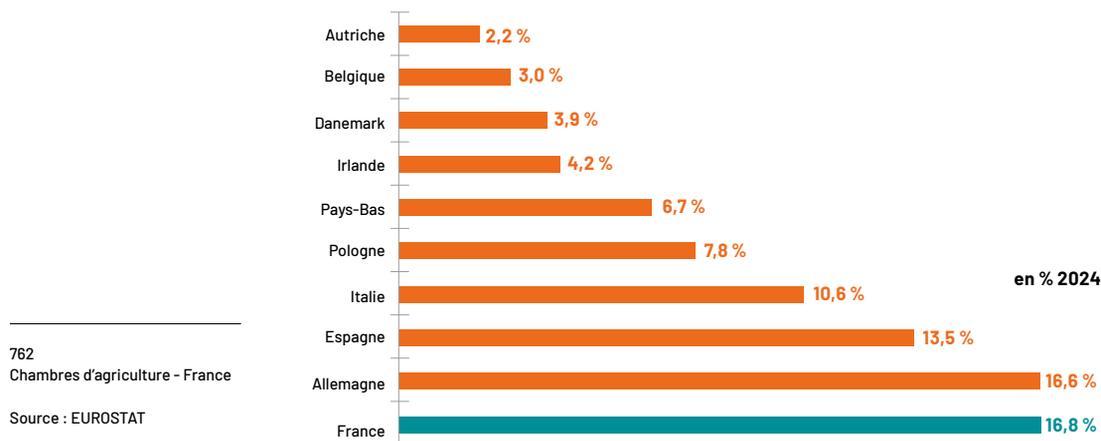
En **productions animales**, la France fait jeu égal avec l'Allemagne (16 %), étant donné l'importance dans les deux Etats membres des élevages de bovins pour la viande et de bovins lait.

À elles deux, elles réalisent près de 34 % des productions animales dans l'UE, se situant ainsi loin devant l'Espagne, pourtant bien placée en production porcine. Dans cette hiérarchie, la Pologne a supplanté les Pays-Bas, puisqu'elle occupe désormais le cinquième rang.

PART DES ÉTATS MEMBRES DANS LA PRODUCTION VÉGÉTALE DE L'UE 27



PART DES ÉTATS MEMBRES DANS LA PRODUCTION ANIMALE DE L'UE 27



LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DE L'AGRICULTURE PAR OTEX

Afin d'avoir un peu de profondeur temporelle et de visualiser les évolutions par orientations productives, il est suggéré de retenir les données fournies par le *Réseau d'Informations Comptables Agricoles* (RICA). Pour rappel, le RICA est un dispositif européen qui recense des informations technico-économiques sur les exploitations agricoles. Dans le cas de la France, le champ couvert par le RICA est un échantillon de 7 220 entreprises, représentatives de 290 000 exploitations agricoles. On retiendra ici deux grands indicateurs qui sont calculés sur la période 1990-2023, l'Excédent brut d'exploitation (EBE) et le Résultat courant avant impôt (RCAI), tous deux appréhendés selon des actifs ou des ETP non-salariés.

S'agissant du RCAI, l'un des enseignements fondamentaux à retenir sur la période est l'entrée des **productions végétales** dans une grande phase de volatilité, et en particulier en grandes cultures, à partir de 2008. À titre d'exemple, le RCAI par actif non salarié de l'orientation céréales et oléagineux (COP) a pu passer de 70 000 € à un revenu négatif en 2016 (l'OTEX céréales et oléagineux fut la seule à afficher un revenu négatif), pour se fixer en 2023 à 12 000 €. Pour les autres productions de grandes cultures (betterave, pommes de terre...), la volatilité

est similaire à celle des COP. Elle est bien plus aplatie pour le reste des productions végétales. La fourchette du RCAI par actif non salarié se situe en effet entre 10 000 et 80 000 € selon les années et selon les orientations. C'est en viticulture que les fluctuations du RCAI sont les plus amples, puisque le RCAI peut passer de 30 à 80 000 €. La dispersion autour du RCAI moyen (entre 20 et 60 000 €) est donc élevée.

Pour les **productions animales**, la volatilité du RCAI par actif non salarié est nettement moins grande, à l'exception de la viande porcine, exception qui est en réalité traditionnelle, mais qui s'est manifestement accentuée depuis 2017. Si l'on observe une hausse du RCAI en productions animales, cela est principalement dû au fait que l'offre s'est contractée depuis plusieurs années, occasionnant des déséquilibres sur les marchés, propices à une remontée des prix. Les données du RICA confirment que l'année 2022 a été exceptionnelle en matière de résultats et de performances économiques pour la majorité des agriculteurs. Cela est imputable à une conjoncture non moins exceptionnelle, en particulier pour les grandes cultures (demande mondiale en hausse, guerre en Ukraine). L'année 2021 avait constitué l'amorce de ces bons résultats.



Comme le montre en effet le tableau ci-après, **l'EBE et le RCAI par actif non salarié, diminuent drastiquement en 2023, respectivement de -25,7 et de -38,8 %**. À l'exception de l'horticulture, toutes les orientations productives affichent des baisses plus ou moins prononcées en 2023. Les plus prononcées sont celles des COP, de la polyculture-élevage, de la viticulture, des bovins-mixte et des fruits. D'autres baisses sont plus mesurées, à l'image de la viande porcine, de la volaille, et des ovins-caprins. Avec des résultats en baisse aussi prononcés, l'année 2023 efface quasi totalement les deux années exceptionnelles 2021 et 2022 dont avaient bénéficié les agriculteurs, que ce soit en céréales et oléoprotéagineux, ou en viande et en lait, du fait, rappelons-le

une fois de plus, de la reprise économique post-Covid, de la guerre en Ukraine et, côté productions animales, d'une offre réduite. La variabilité de l'EBE par OTEX peut aussi se lire au travers de **la part des exploitations ayant connu une hausse ou respectivement une baisse de leur EBE de plus de 30 %**. En 2021, elles étaient 48 % à afficher une augmentation de plus de 30 %, notamment en céréales, en viticulture et en bovins lait et bovins viande, et seulement 12 % d'entre elles ont enregistré une baisse, notamment en porcins et en fruits. Deux ans plus tard, les proportions se sont inversées, puisque, en 2023, 15 % des exploitations ont connu une hausse de leur EBE (porcins et volaille), et 42 % ont affiché une baisse (céréales, viticulture, volaille et porcins).

PRINCIPAUX INDICATEURS DE RÉSULTATS ET ÉVOLUTIONS 2023/2022

Orientation	Excédent brut d'exploitation		EBE par ETP non salarié		Résultat courant avant impôts		RCAI par ETP non salarié	
	2023 (€)	Ecart en %/2022	2023 (€)	Ecart en %/2022	2023 (€)	Ecart en %/2022	2023 (€)	Ecart en %/2022
COP	47 619	-59.1	40 571	-58.8	17 048	-82.9	11 969	-82.7
Autres grandes cultures	131 219	-19.6	101 845	-19.9	84 297	-26.7	65 427	-26.9
Maraîchage	103 517	-9.8	73 148	-10.7	61 391	-12.6	43 381	-13.4
Horticulture	63 714	2.3	46 361	3.6	43 742	4.9	31 829	6.3
Viticulture	106 324	-24.9	84 139	-24.8	72 207	-32.6	57 141	-32.5
Fruits et autres CP	64 571	-17.6	50 436	-17.3	31 901	-30.9	24 918	-30.7
Bovins lait	128 202	-18.7	76 491	-18.5	66 126	-31.3	39 453	-31.1
Bovins viande	58 776	-9.6	45 937	-8.7	29 314	-17.1	22 911	-16.3
Bovins mixtes	130 748	-19.7	70 739	-18.2	68 565	-34.3	37 096	-33.1
Ovins-caprins	56 412	-8.5	39 493	-8.1	25 199	-11.8	17 641	-11.5
Porcins	219 164	-10.3	157 752	-9.8	147 658	-14.6	106 283	-14.1
Volailles	122 196	-12.1	93 826	-10.4	66 601	-18.5	51 139	-16.9
Polyculture-polyélevage	84 370	-30.8	59 021	-30.6	39 759	-48.0	27 814	-48.0
Ensemble	90 775	-26.0	66 453	-25.7	49 443	-39.1	36 195	-38.8

Source : Agreste - RICA

L'INVESTISSEMENT DES AGRICULTEURS

On comprendra aisément que l'investissement productif est, pour une entreprise, le levier à partir duquel elle se rapproche – ou atteint totalement – de sa capacité de production optimale, garantissant ainsi sa pérennité économique, pour peu que cet investissement soit profitable. L'investissement est donc, de ce point de vue, la variable clé de l'évolution économique. Il requiert, au préalable, des conditions de financement idoines, reposant soit sur des fonds propres, soit sur l'endettement, soit une combinaison des deux.

S'il est une variable déterminante de la dynamique de l'entreprise, il est décisif dès lors que l'économie se situe dans une phase de grandes transitions, notamment énergétiques, écologiques et organisationnelles. Les agriculteurs sont aujourd'hui directement concernés par ces transitions.

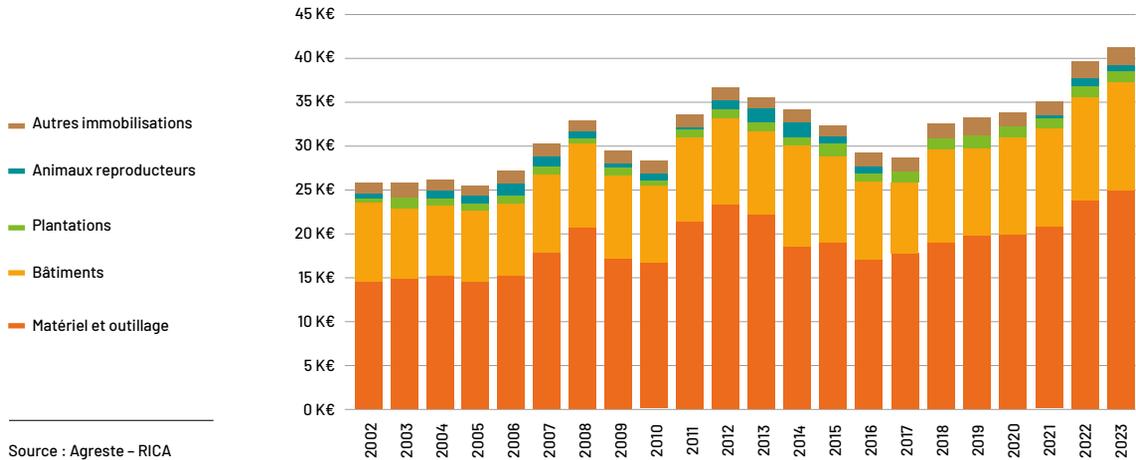
La crise économique et financière de 2008 a eu pour conséquence de ralentir fortement la dynamique de la formation de capital dans les entreprises agricoles, avant d'être succédée par une courte reprise des dépenses d'investissements entre 2010 et 2012. Ensuite, ce sont plusieurs années de baisse ininterrompue, et cela jusqu'en 2018, année de la reprise de l'investissement. Les deux principaux postes d'investissements dans lesquels sont engagés les agriculteurs sont : le matériel et outillage et les bâtiments, représentant respectivement 61 et 30 % du total des dépenses d'investissements. Viennent ensuite, mais loin derrière, les plantations, les animaux reproducteurs et les autres immobilisations. En 2023, ce sont 71 % des entreprises agricoles qui ont investi, les orientations bovins lait, bovins mixtes et porcins étant celles qui ont le plus investi.

La dépense d'investissement moyen en agriculture est en France de 41 440 €. En 2023, ce sont les dépenses de matériel et en outillage, ainsi que celles dédiées aux bâtiments, qui ont tiré vers le haut l'investissement productif dans le secteur agricole (respectivement +5,3 et +5,2 % par rapport à 2022).

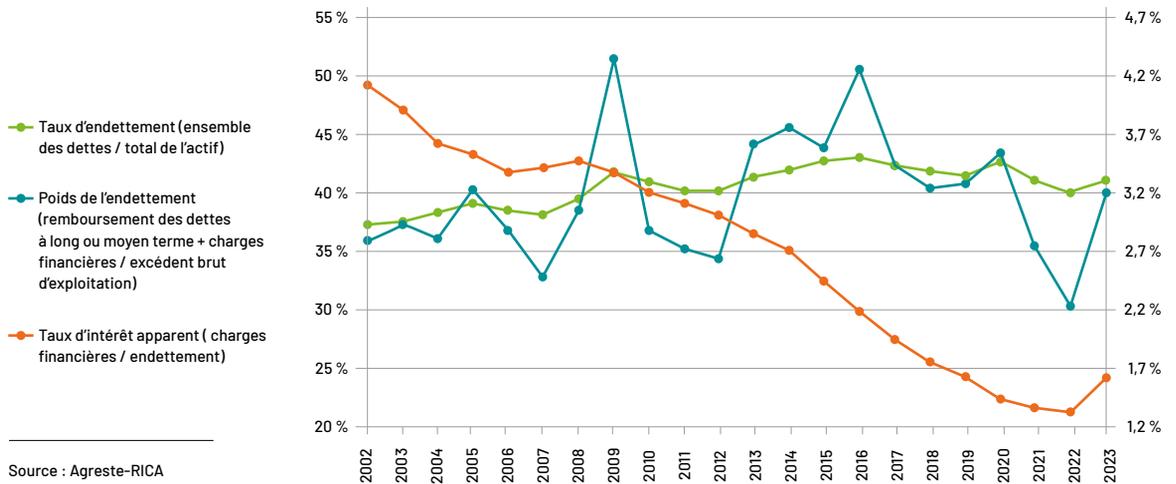
C'est en productions animales (porcins et volailles en particulier) et en polyculture-élevage que les investissements ont le plus augmenté en 2023. La diminution des dépenses d'investissements émane en revanche des secteurs granivores mixte, de l'horticulture, et du maraîchage. En élevage porcin, la dépense est en moyenne de 86 290 €, tandis que, en horticulture, la dépense est de l'ordre de 12 550 €. L'importance de l'investissement en élevage porcin s'explique par la prédominance des bâtiments dans ce domaine (plus de 50 % des dépenses totales hors foncier), à l'inverse des productions de grandes cultures, qui consacrent les trois-quarts de leurs investissements en matériel et outillage (73 % du total).

L'investissement requiert des moyens financiers importants. C'est pourquoi il est indispensable de se pencher sur les indicateurs d'endettement des agriculteurs. Le taux d'endettement moyen (dettes sur total de l'actif) est en France de 236 490 €, en hausse en 2023 du fait de la dégradation des résultats économiques des agriculteurs, après deux années d'embellie qui avaient permis de réduire cet endettement. Le poids de l'endettement dans l'EBE (charge de la dette, c'est-à-dire la somme du remboursement des emprunts à moyen et long terme et des charges financières), a augmenté de près de 10 points en un an, pour se fixer à 40,2 %.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR POSTE DEPUIS 2002 EN EUROS



RATIOS D'ENDETTEMENT (AXE DE GAUCHE) ET TAUX D'INTÉRÊT (AXE DE DROITE) DES EXPLOITATIONS AGRICOLES



CHARGES DE MÉCANISATION

L'évolution concrète des investissements réalisés par les agriculteurs peut se lire par exemple dans la dynamique des ventes de tracteurs.

À cette dynamique est associée bien entendu celle des charges de mécanisation. Rappelons que les ventes de tracteurs neufs (immatriculations) sur longue période avaient atteint un point culminant dans les années 1960, avec plus de 85 000 ventes en moyenne par an. Le dernier pic de ventes se situe en 1974 (75 000, source Axema).

Ensuite, de 1974 à 1992, on observe une chute vertigineuse des ventes de tracteurs neufs, aux alentours de 25 000 par an. Il faut attendre 1993 pour assister à une nette reprise de ces ventes, à 40 000 environ. Ce chiffre se stabilise autour

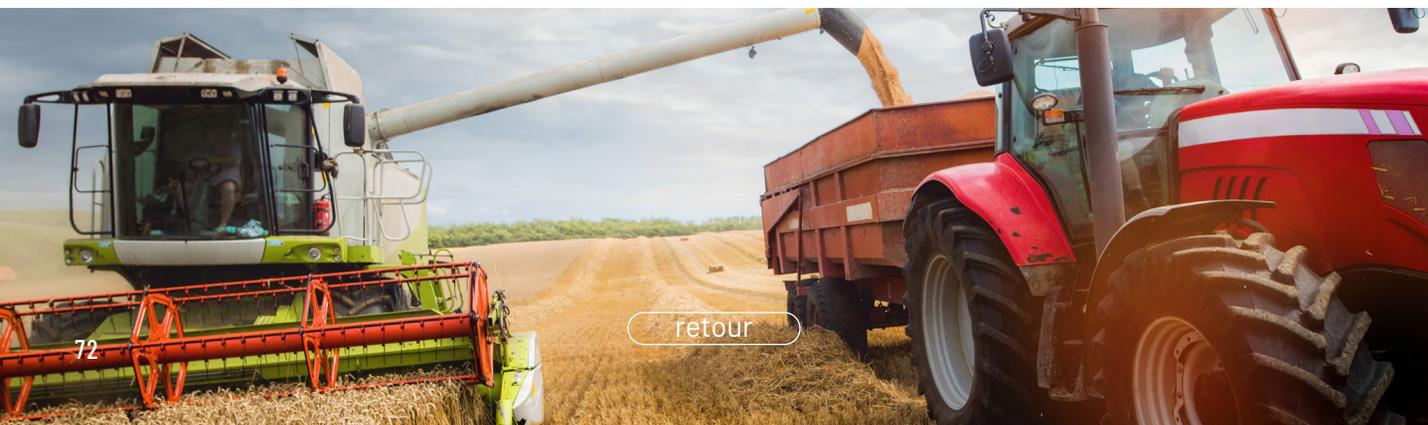
de 35 à 40 000 immatriculations jusqu'en 2023, en dépit de quelques fluctuations dans les années 2008-2014, celles de la crise économique et financière. Depuis 2014, comme le montre le tableau ci-dessous, les ventes se situent entre 31 et 40 000 unités, très loin de l'âge d'or des années 1960-1970.

Ce matériel agricole engendre des charges de mécanisation qui n'ont guère évolué ces dernières années, malgré le surcroît de dépenses qui a touché les agriculteurs durant la période post-Covid 19. Des charges de mécanisation qui ont représenté en 2022 près de 18 millions d'€.

ÉVOLUTIONS DES VENTES DE TRACTEURS ET DES CHARGES DE MÉCANISATION EN FRANCE

	2010	2015	2020	2021	2022	2023
Ventes de tracteurs neufs (Immatriculations)	31 515	37 588	37 412	40 856	40 773	41 612
Charges de mécanisation en M€	12 063	14 525	14 683	15 599	17 924	Nc.

Source : Axema





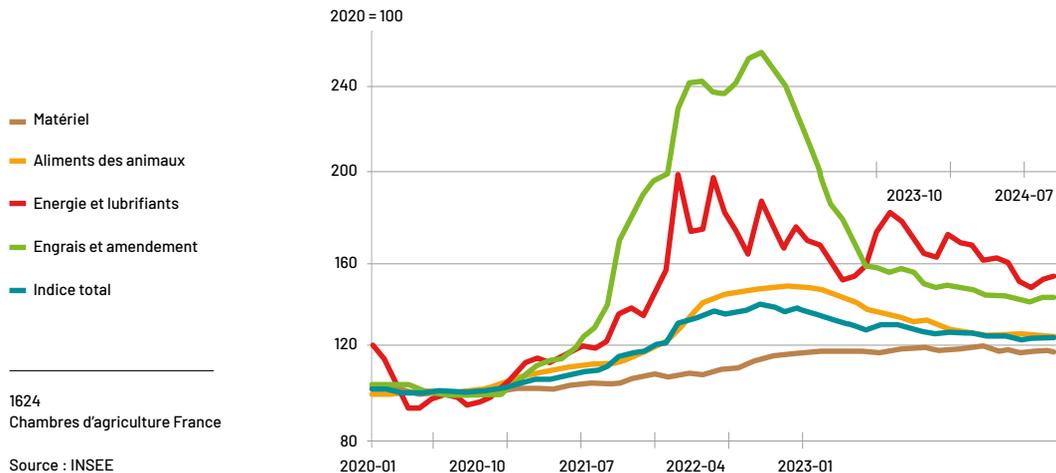
LE COÛT DES INTRANTS

Les prix des intrants ont été durant de longues années relativement stables. Certains d'entre eux, à l'image de l'énergie et des engrais, ont même suivi une tendance baissière. C'est à partir de 2021 que le retournement des marchés des intrants s'est produit, consécutivement à la reprise économique qui a caractérisé la sortie de la pandémie de Covid-19, et à la guerre en Ukraine au début de l'année 2022. Les coûts de l'énergie (pétrole, gaz, gazole non routier, électricité), des engrais (azote, potasse, phosphate), et des produits destinés à l'alimentation animale (céréales et oléagineux), se sont lourdement accrus, pesant de manière significative sur l'ensemble des coûts

de production des agriculteurs. Ces hausses ont toutefois été absorbées par la flambée des prix des céréales et des viandes.

En 2024, les prix des carburants ont reculé de près de 9 % comparativement à 2023. La baisse est particulièrement nette sur les prix des aliments pour animaux (- 10,9 %). Quant aux prix des engrais, le recul est de l'ordre de 38% sur un an. La période de flambée des prix des intrants a donc été limitée, démarrant au second semestre 2021, amorçant ensuite un mouvement de repli au cours du premier semestre 2023, pour se clore durant l'hiver 2023-2024. On notera toutefois que les niveaux d'avant la pandémie n'ont pas encore été retrouvés.

INDICE DES PRIX D'ACHAT DES MOYENS DE PRODUCTION AGRICOLE



LES ENTREPRISES DE LA TRANSFORMATION

Le traitement de l'économie agricole ne saurait être tout à fait complet sans un détour par le tissu industriel qui absorbe et transforme les produits agricoles bruts. Car l'industrie agroalimentaire (IAA) constitue le principal débouché des productions réalisées par les agriculteurs. Le quelque 80 000 entreprises de la transformation représentaient en effet en 2021 près de 6 % de la valeur ajoutée nationale, soit 67 milliards d'€, et 16 % de celle de l'industrie manufacturière. Ce ne sont pas moins de 840 000 emplois en équivalent temps plein. Quatre régions concentrent plus de la moitié des salariés des IAA : la Bretagne, les Pays de la Loire, Auvergne-Rhône-Alpes et l'Île-de-France.

Comme le reste de l'économie, les industries de la transformation ont subi les chocs de la pandémie et de la guerre en Ukraine. Mais elles ne les ont subis que partiellement, dans la mesure où, durant les confinements, elles ont tout de même répondu aux besoins alimentaires de la population. En revanche, elles ont dû absorber la hausse des prix des matières premières, qu'elles soient d'origine agricole ou non, hausse qu'elles ont en partie répercutées sur leurs propres prix de vente. Mesurée à l'aune de l'indicateur d'excédent brut d'exploitation (EBE), la performance économique des IAA a augmenté de 2,7 % entre 2019 et 2022, moins que ce que l'on constate dans le reste de l'industrie (+4,2 %) (source : INSEE – Esane). Rapporté à la valeur ajoutée, l'EBE conduit à calculer **le taux de marge des IAA** (EBE/VA en %). Après une période de stabilité entre 2019 et 2020, le taux de marge se redresse nettement entre 2020 et 2021, pour se fixer à hauteur de 31% depuis 2021 (voir tableau ci-après).

Cette évolution du taux de marge dans les IAA – qui tranche avec celle de l'industrie en général puisque le taux de marge hors IAA a fortement diminué entre 2020 et 2022 – est imputable à des mesures de politiques publiques (baisse des impôts sur la production et accroissement des subventions

d'exploitation) adoptées par les gouvernements successifs. Le taux de marge est aussi fonction du prix des matières premières, de la croissance de l'économie et des habitudes des consommateurs. Mais les disparités sectorielles sont nombreuses. La progression du taux de marge est en effet plus prononcée dans le secteur des fabrications de boissons, et supérieur au taux de marge de l'ensemble des IAA, alors que l'on observe un tassement de cet indicateur dans les autres industries alimentaires, et qui se situe en-deçà du résultat national.

Il convient d'être nuancé à propos de l'évolution du taux de marge des IAA, dont les données s'arrêtent en 2022. On sait en effet que, à partir de 2023, et par surcroît en 2024, les défaillances d'entreprises sont reparties nettement à la hausse, en particulier dans le secteur de l'agroalimentaire. Les données de la Banque de France montrent en effet que, depuis la fin de la pandémie de Covid-19 et du « *quoi qu'il en coûte* », le nombre de défaillances d'entreprises en France est monté en flèche, retrouvant le niveau d'avant la crise sanitaire. Le nombre de défaillances s'élevait en décembre 2024 à 67 764. **Sur un an, elles ont augmenté de +6% dans le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche.**

Dans les secteurs de l'artisanat et du commerce, les défaillances d'entreprises au cours du troisième trimestre 2024 sont particulièrement significatives dans la boulangerie (+5 %), dans la boucherie (+4 %), dans la restauration à table (+19 %) et dans la restauration rapide (+26 %). Globalement, c'est l'ensemble du commerce de détails alimentaires qui enregistre une hausse des défaillances d'entreprises (+7 %), bien que le taux de variation soit moins prononcé qu'au deuxième trimestre 2024. C'est plus que dans les autres types de commerce hors alimentation.

TAUX DE MARGE DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE PAR SECTEURS

Secteurs d'activité	2019	2020	2021	2022	Variations (en %) 2022/2019
Industrie alimentaire	24.3	25.2	27.1	26.5	2.2
Viandes et préparations de viandes	15.3	19.2	19.9	19.5	4.2
Poissons, crustacées, mollusques	29.3	30.9	35.0	25.6	-3.7
Fruits et légumes transformés	32.0	30.1	33.0	29.8	-2.2
Huiles et graisses végétales et animales	19.0	23.6	38.6	43.9	24.9
Produits laitiers	23.7	25.1	24.8	27.4	3.7
Travail des grains, produits amylacés	27.4	29.1	28.4	32.3	4.9
Boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires	22.5	20.9	24.1	19.4	-3.1
Autres produits alimentaires	30.7	31.6	34.4	34.1	3.4
Produits pour animaux	34.6	35.8	35.6	35.9	1.3
Fabrication de boissons	45.5	42.4	48.4	49.3	3.8
Boissons alcooliques distillées	47.3	49.1	53.1	58.1	10.8
Production de vin de raisin	58.7	53.4	60.9	61.1	2.4
Fabrication de bières	25.7	21.0	27.4	25.7	0.0
Eaux minérales et boissons rafraîchissantes	34.5	33.5	34.7	33.1	-1.4
Autres	34.7	Nd	46.6	42.4	7.7
Produits à base de tabac	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
Ensemble IAA	28.5	31.8	31.3	31.2	2.7

Source : INSEE - Esane





5 RÉSULTATS DU COMMERCE EXTÉRIEUR agroalimentaire français

[retour](#)



79 Un commerce extérieur global en déficit chronique

80 Un solde agroalimentaire structurellement excédentaire



RÉSULTATS DU COMMERCE EXTÉRIEUR agroalimentaire français

UN COMMERCE EXTÉRIEUR GLOBAL EN DÉFICIT CHRONIQUE

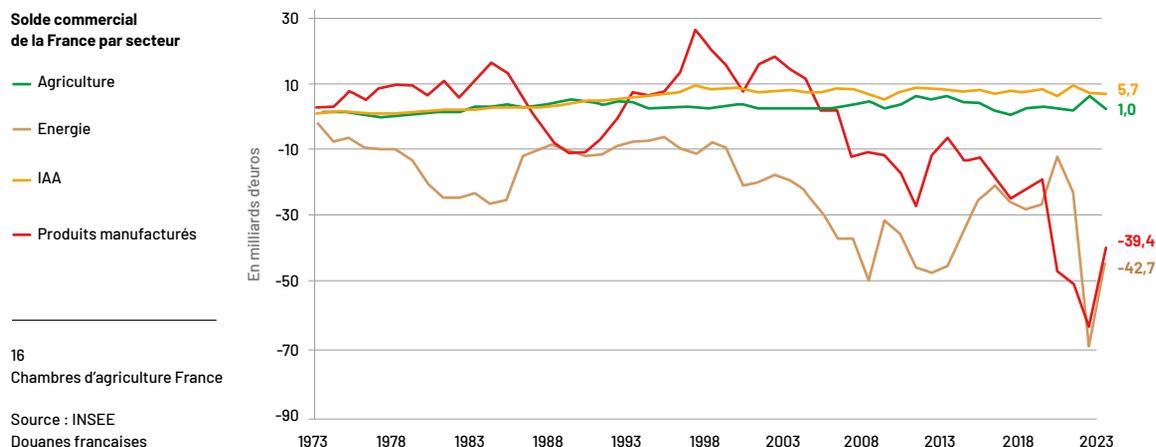
L'économie française se distingue depuis plusieurs décennies par un déficit chronique de sa balance commerciale. **Le point culminant fut atteint en 2022, puisque le déficit commercial s'est fixé à - 162 milliards d'€.** Voici désormais près d'un quart de siècle que l'économie française n'a pas dégagé d'excédent de ses échanges de marchandises avec le reste du monde. Ce déficit n'a même cessé de se creuser depuis 2021.

Si le secteur énergétique compte pour beaucoup dans cette évolution, notamment en 2022 avec la flambée des prix du pétrole et du gaz, en lien direct avec la guerre en Ukraine, la dégradation des comptes extérieurs dans le secteur industriel explique aussi cet accroissement du déficit.

Pour l'année 2023, le déficit s'est contracté, mais reste à proximité des - 100 milliards d'€, c'est-à-dire qu'il n'a pas retrouvé son niveau d'avant la pandémie de Covid-19, période durant laquelle il se situait aux alentours de - 60 milliards d'€. Cette évolution préoccupante des comptes extérieurs français doit toutefois être nuancée. Si l'on intègre en effet les échanges de services et les revenus primaires et secondaires, le **solde courant affiche un déficit plus réduit, de - 34 milliards d'€.**

Les excédents sont concentrés autour de quelques secteurs : l'aéronautique et le spatial, les parfums et les cosmétiques, l'agroalimentaire et la chimie. Les principaux déficits étaient en 2023 : l'énergie, les biens d'équipement, l'automobile et la métallurgie.

COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE EN MILLIARDS D'EUROS



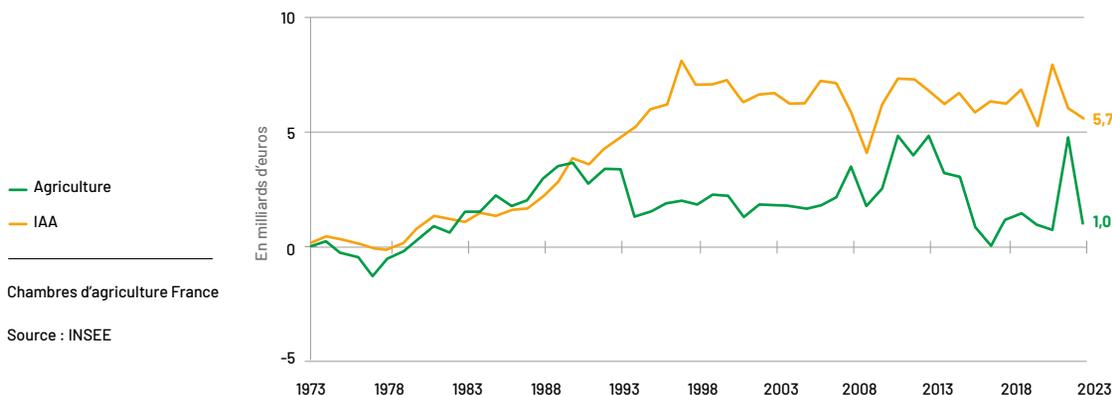
- **FAB-FAB** : cet indicateur de solde commercial signifie que le coût de l'assurance et du fret ne sont pas inclus dans le calcul du solde.
- **CAF-FAB** : le montant des coûts de transport et de l'assurance est inclus dans les importations.

UN SOLDE AGROALIMENTAIRE STRUCTURELLEMENT EXCÉDENTAIRE

On remarquera que le secteur agroalimentaire, regroupant l'agriculture et les industries de la transformation, conserve un excédent commercial. **Comme l'indique le graphique ci-après, depuis 1978, la France n'a plus connu de déficit commercial dans le domaine de l'agroalimentaire.**

En 2023, avec près de **92 milliards**, les produits agricoles et alimentaires ont représenté **13 % des exportations totales de la France**, et les importations **10,6 %** (75,2 milliards d'€, source : douanes françaises).

SOLDE COMMERCIAL DE LA FRANCE PAR SECTEUR



En 2023, l'excédent commercial agroalimentaire s'est fixé à +6,5 milliards d'€, affichant ainsi un décrochage par rapport à l'exceptionnelle année 2022 ; qui s'était terminée par un solde positif de +10,2 milliards d'€, imputable en particulier à la viticulture, aux céréales et dans une moindre mesure aux produits laitiers, traditionnellement les postes les plus performants, auxquels il convient d'adjoindre le sucre et les animaux vivants.

En 2024, l'excédent commercial agroalimentaire s'est contracté de 14 %, par rapport à la même période de 2023, pour se fixer à 4,9 milliards d'euros. 2024 sera sans doute la deuxième baisse consécutive de l'excédent et le plus faible excédent depuis les années 1980.

La forte hausse des prix des produits exotiques (café, cacao...), dont les importations se sont accrues, explique en partie la dégradation du solde. Mais il convient d'y ajouter le recul de 1 milliard d'€ des exportations de vins et boisson, et celui

des céréales, dont l'excédent passe de 7,1 milliards en 2023 à 6,2 en 2024. L'impact de la diminution des disponibilités en céréales (choc climatique de 2024), ainsi que les tensions géopolitiques avec un pays comme l'Algérie, reste à surveiller lorsque les chiffres annuels définitifs seront rendus publics. En produits laitiers en revanche, l'excédent progresse de plus de 100 millions d'€ et se fixe à 2,6 milliards.

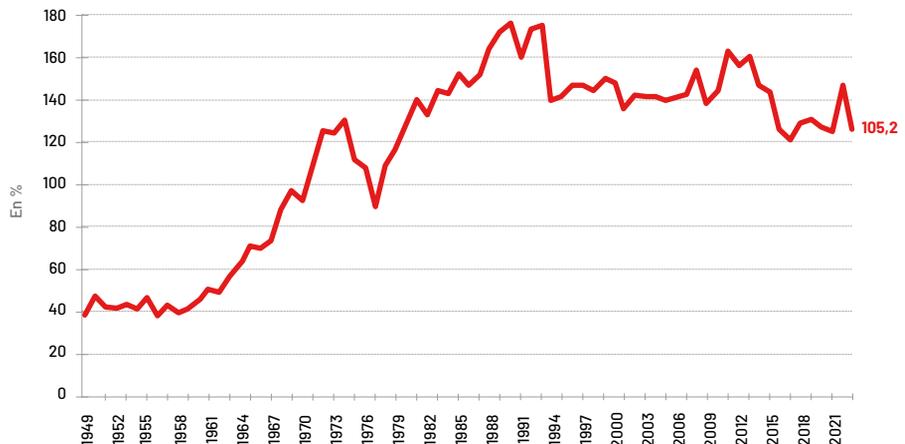
La question de l'érosion de la compétitivité de l'agroalimentaire français a profondément mobilisé les agriculteurs depuis les années 2010, notamment pour en comprendre les raisons et pour identifier les leviers du redressement. **Il est vrai que le rang de la France dans la hiérarchie des exportateurs mondiaux de produits agricoles et alimentaires s'est dégradé, passant de la seconde place jusqu'au début des années 2000 au sixième rang en 2022.** Elle a été dépassée par les Pays-Bas, l'Allemagne, le Brésil et par la Chine. Elle est désormais talonnée par l'Espagne et par la Pologne.

L'un des indicateurs de base qui permet de prendre la mesure de cette érosion de la compétitivité est le **taux de couverture** (rapport entre les exportations et les importations, en pourcentage). Bien qu'il reste situé au-dessus de 100%, il affiche une baisse régulière depuis plus de vingt ans. Une approche par zone géographique montre que le recul des parts de marché se situe

essentiellement sur l'Union européenne, alors que, à l'inverse, sur les Pays tiers, elles progressent. Le marché intra-communautaire est devenu une vaste zone de libre-échange, dans laquelle la concurrence s'est d'une part intensifiée au gré des élargissements successifs et, d'autre part, en raison des effets de la crise économique et financière de 2007-2012.

TAUX DE COUVERTURE DES ÉCHANGES AGROALIMENTAIRES DE LA FRANCE

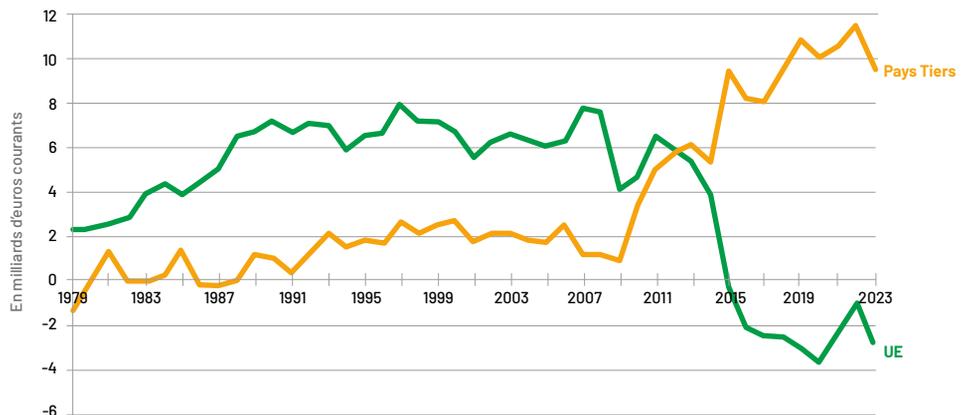
Taux de couverture en produits agroalimentaires



2296
Chambres d'agriculture
Études économiques

Source : INSEE

SOLDE AGROALIMENTAIRE DE LA FRANCE PAR ZONE



41
Chambres d'agriculture
Études économiques

Source : Agreste/Douanes/SSP



6 ÉVOLUTION ET ENJEUX de la consommation alimentaire en France.

[retour](#)



- 85 La part de l'alimentation dans les dépenses des français a reculé au cours des dernières décennies
- 86 Les dépenses alimentaires ont progressé en valeur et en volume
- 86 Un panier alimentaire en recomposition sur 20 ans
- 88 Comment mange-t-on ?
- 90 Depuis 2022, net repli des dépenses alimentaires dans un contexte inflationniste
- 91 Des choix sous contrainte économique
- 92 La précarité alimentaire gagne du terrain
- 93 Une situation critique dans les outre-mer
- 94 Les circuits de distribution
- 94 La consommation de produits biologiques



[retour](#)

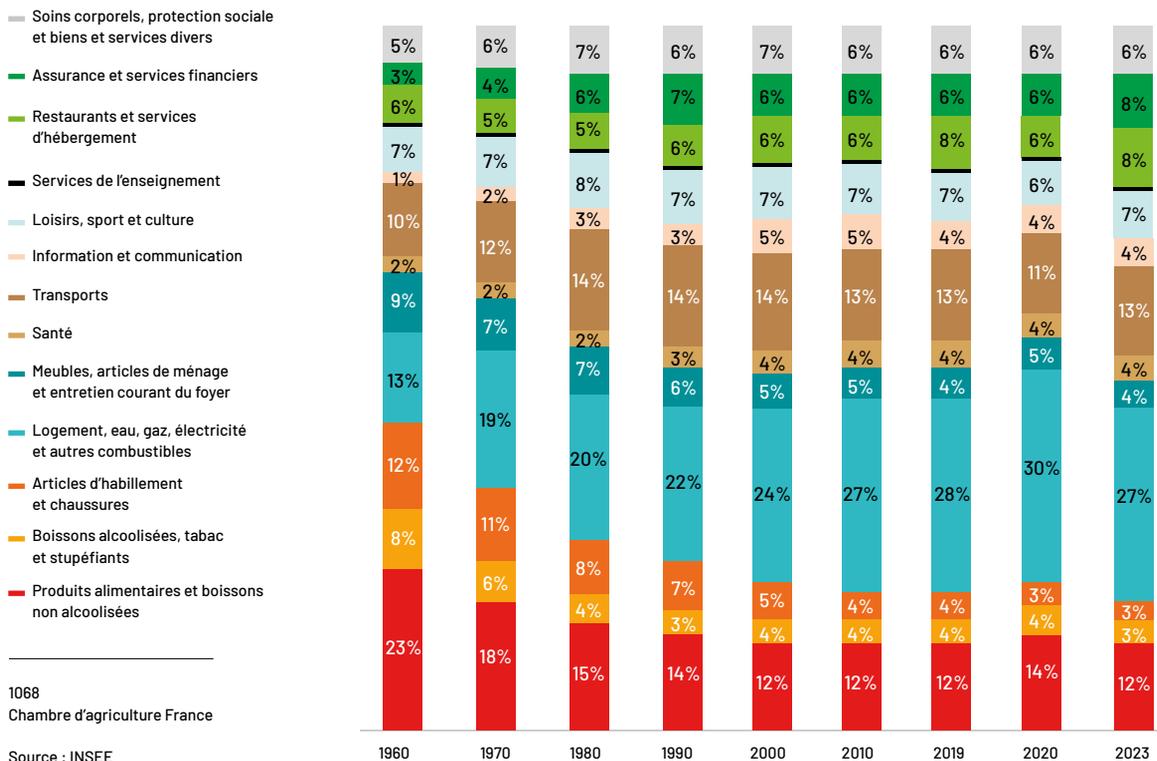
ÉVOLUTION ET ENJEUX de la consommation alimentaire en France

LA PART DE L'ALIMENTATION DANS LES DÉPENSES DES FRANÇAIS A REÇULÉ AU COURS DES DERNIÈRES DÉCENNIES

Les dépenses alimentaires pour la consommation à domicile (boissons non alcoolisées incluses), qui pesaient pour 23 % des dépenses en 1960, ne représentent plus que 12 % du budget des Français en 2023. Ce décrochage n'est pas récent : il s'observe dès les années 1960-1970. Entre-temps, le logement (dont font partie les dépenses de loyer, d'énergie, d'eau) s'est hissé à la première place de nos dépenses de consommation (remplaçant l'alimentation), passant de 13 à 19 % entre 1960 et 1970, et s'installant à 27 % en 2023.

Cette moyenne ne doit pas cacher les disparités importantes selon le niveau de revenu des ménages. L'enquête budget de famille de l'Insee (dont la dernière campagne remonte à 2017, mais qui devrait être mise à jour en 2026) révèle ainsi que les ménages les plus modestes consacrent une plus grande part de leurs dépenses à l'alimentation que les plus aisés.

DÉPENSES DE CONSOMMATION DES MÉNAGES FRANÇAIS, EN POURCENTAGE



Ainsi, les ménages du 1^{er} quintile de revenu disponible brut (par unité de consommation) consacrent 16,3 % de leurs dépenses à l'alimentation, contre 11,7 % pour ceux du 5^e quintile. En revanche, en valeur absolue, les 20 % de ménages les plus riches dépensent 2,2 fois plus pour l'alimentation que les 20 % les plus pauvres (valeur par unité de consommation). Des disparités qui s'observent également au sein de la population française : parmi les locataires, les 20 % de ménages les plus modestes consacraient 17,2 % de leur consommation à l'alimentation en 2017, contre seulement 10,2 % auprès des

20 % des locataires les plus aisés, qui consacrent en revanche une part deux fois plus importante de leurs dépenses aux restaurants et hôtels. Le premier poste de dépenses des Français, tous niveaux de revenus confondus, reste le logement, une dépense non arbitrable qui pèse pour plus du tiers des dépenses.

Les mêmes tendances se retrouvent au niveau européen. Les consommateurs européens ont consacré en moyenne 13,6 % de leurs dépenses à l'alimentation en 2022.

LES DÉPENSES ALIMENTAIRES ONT PROGRESSÉ EN VALEUR ET EN VOLUME

En tenant compte de l'inflation, nous sommes passés de près de 2 000 euros par personne par an consacrés à l'alimentation à domicile en 1990 à plus de 2 320 euros en 2019, avant les perturbations liées à la Covid et à l'inflation. Entre 1982 et 2023, les dépenses ont connu une hausse de +27 % en volume pour la seule alimentation à domicile (donc sans compter la restauration collective publique, et les services de restauration privés, collectifs ou commerciaux).

Ces ordres de grandeur et évolutions illustrent la courbe d'Engel (économiste et statisticien allemand - 1821-1896), selon laquelle **lorsque le revenu d'un ménage s'accroît, les dépenses**

alimentaires augmentent en valeur absolue, mais la part du revenu que ce ménage consacre à l'alimentation diminue. Par ailleurs, l'augmentation de la taille du ménage, à revenus constants, accroît la part dédiée à l'alimentation.

Plusieurs facteurs viennent donc expliquer le repli de l'alimentation en pourcentage de nos dépenses : la progression des revenus sur longue période, la diminution de la taille des ménages (moins d'enfants par foyer, vieillissement de la population avec des foyers composés de personnes âgées n'ayant plus d'enfant à charge), la progression d'autres catégories de dépenses comme le logement.

UN PANIER ALIMENTAIRE EN RECOMPOSITION SUR 20 ANS

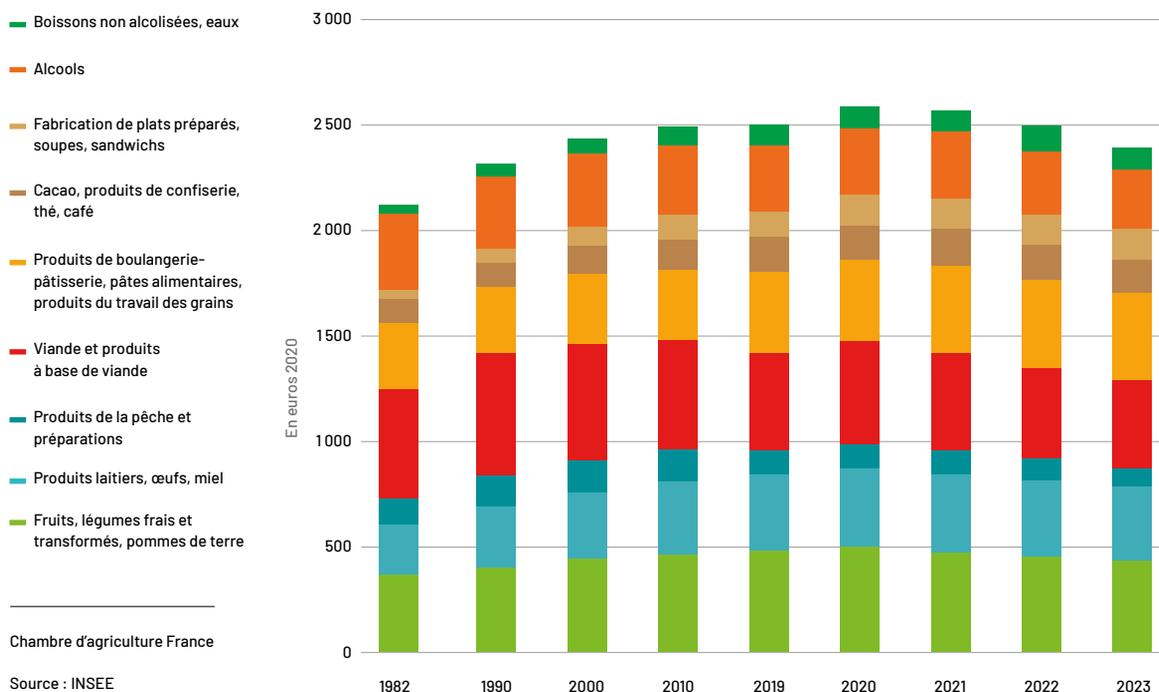
Entre 2000 et 2019, le panier alimentaire moyen s'est recomposé, avec des dépenses qui se sont très significativement réduites sur les produits « *carnés* » (moins de viande, mais aussi de poisson et produits de la pêche). À l'inverse, les dépenses se réorientent vers d'autres sources de protéines animales : charcuteries, fromages et œufs. Les glucides (pain, pâtes, riz) progressent également. De nouvelles catégories de dépenses ont par ailleurs bondi depuis les années 2000 : c'est le cas des sandwiches et des compléments alimentaires.

Les Français consacrent également un budget plus important à l'achat de produits alimentaires plus transformés, au détriment de produits bruts : moins de légumes frais mais plus de légumes découpés ou emballés, de préparations et conserves ; plus de jus de fruits, de confitures, compotes et purées de fruits, de préparations et conserves ; moins de sucre, mais plus de pâtisseries, de chocolat et confiseries. **Ce report vers des aliments plus transformés participe à la diminution la part de la consommation alimentaire qui revient à**

l'agriculture, avec des processus de transformation ou encore de conditionnement qui font intervenir de nombreux acteurs.

Côté boissons. Les boissons alcoolisées ont vu les dépenses se réduire de -12 % entre 2000 et 2019, alors que les boissons sans alcools (eaux de table comprises) ont bénéficié d'une explosion de +41 %. Le repli des dépenses en alcools pour la consommation à domicile concerne toutes les catégories, à l'exception près des eaux de vie et des bières.

DÉPENSES ALIMENTAIRES À DOMICILE PAR HABITANT (CATÉGORIES NON EXHAUSTIVES)



Les paniers alimentaires diffèrent selon le niveau de revenus et sont un puissant rappel de l'importance du pouvoir d'achat sur les pratiques de consommation. Ainsi, les ménages aisés consacrent une part plus importante de leurs dépenses alimentaires aux produits halieutiques et aux fruits, et une part moins importante aux produits carnés. Les ménages modestes dédient une part plus importante de leur budget alimentaire aux produits laitiers, aux boissons sans alcool et aux produits sucrés. Ils se procurent proportionnellement moins de fruits et légumes, de produits aquatiques et d'alcools.

COMMENT MANGE-T-ON ?

La place des produits transformés dans nos dépenses à domicile s'est accrue, en lien avec la diminution du temps passé à préparer les repas. Les dernières données de l'Insee remontent à 2010 (la prochaine enquête Emploi du temps devrait paraître en 2025), et font état d'un temps quotidien consacré à la préparation des repas en régression : entre 1986 et 2010, il est passé de 1h11 à 53 minutes en métropole. En revanche, le temps consacré aux repas est en augmentation, ce qui peut paraître contradictoire : 2h09 en 1986, 2h16 en 1999, et 2h22 en 2010. Néanmoins, dans le détail, le temps consacré à l'alimentation à domicile a diminué : 1h35 en 2010, soit 8 minutes de moins qu'en 1986. C'est principalement en dehors du domicile et du travail que le temps de repas a progressé : +6 minutes entre 1986 et 2010.

Ces enquêtes sont révélatrices du report d'une partie de la consommation alimentaire du domicile à l'extérieur. Les dépenses effectuées par les Français auprès des restaurants (traditionnels, rapides...) ont fortement progressé entre 2000 et 2019.

Ce report est particulièrement marqué sur la consommation de viandes. La consommation de viandes à domicile a fortement diminué par habitant (-18 % entre 2000 et 2019), mais la consommation par bilan (qui tient compte de la restauration collective et commerciale) fait état d'une diminution de -2 % seulement par habitant : la consommation de viande des Français se maintient presque, et ce grâce à la restauration. Ceci pose question quant à la segmentation des produits, car non seulement, du côté du restaurateur, le coût matière est absolument critique, mais aussi du côté du convive, les préoccupations éthiques qui peuvent primer pour les achats quotidiens pour la consommation à domicile sont relégués au second plan lors d'un repas à l'extérieur, derrière le plaisir et la praticité (enquête IRI 2022 pour FranceAgriMer).

Par ailleurs, si nous consacrons environ un quart de nos dépenses alimentaires à la restauration hors foyer, les ménages les plus aisés sont ceux qui consacrent une fraction plus importante de leur budget à ces établissements : jusqu'à 8 % du budget total pour les 10 % des ménages les plus riches (soit une dépense de 2 499 € par an en 2017), et seulement 4,7 % pour les plus pauvres (424 € dépensés par an en repas au restaurant en 2017).



DÉPENSES EN RESTAURATION PAR HABITANT, EN EUROS 2020

	2010	2019
Restaurants et services de restauration mobile	745	845
Traiteurs et autres services de restauration	163	167
Services des débits de boissons	85	107

Source : INSEE

Autre symptôme de ce même phénomène de délégation de l'alimentation : le drive et la livraison des courses et des repas à domicile, des secteurs qui ont connu un fort et rapide essor, particulièrement depuis la pandémie de Covid-19. Ces changements dans la structure de la consommation alimentaire soulèvent également des défis en matière d'approvisionnement. Alors que la grande distribution alimentaire dépend relativement peu des importations, la situation est bien différente en restauration hors domicile et dans la transformation, où les taux de dépendance aux importations sont plus élevés.

TAUX DE DÉPENDANCE AUX IMPORTATIONS SELON LES CIRCUITS

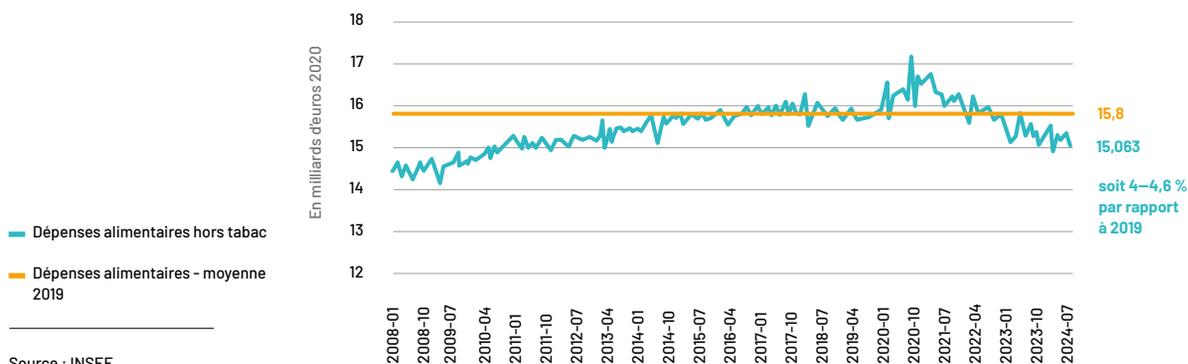
	GMS	RHD	IAA
Viande bovine	7%	52%	35%
Jus de pommes	–	–	50%
Compotes de pommes	–	–	10-25%
Produits laitiers	–	–	–
Laits	2%	20%	
Crèmes	6%	30%	70%
Yaourts et desserts	2%	5%	9%
Fromages	14%	26%	58%
Beurre	5%	24%	61%

Source : FranceAgriMer

DEPUIS 2022, NET REPLI DES DEPENSES ALIMENTAIRES DANS UN CONTEXTE INFLATIONNISTE

On observe depuis 2022 une forte baisse des dépenses alimentaires des Français pour la consommation à domicile. En septembre 2024, les dépenses se situent encore 4,6 % sous la moyenne de l'année 2019 et s'installent à un niveau comparable à celui de 2012, alors qu'entre temps, nous sommes près de 3 millions de consommateurs supplémentaires.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE POUR LE DOMICILE, EN VOLUME



L'alimentation ne serait-elle plus une priorité pour les consommateurs, mais une simple variable d'ajustement ? Les acteurs et observateurs s'interrogent, notamment ceux du secteur agricole qui s'inquiètent d'un possible renversement des préoccupations des Français, alors que la pandémie de Covid-19 et les années précédentes avaient laissé entrevoir une orientation des attentes vers une alimentation plus durable et de qualité.

La consommation à domicile n'est pas la seule touchée, puisque les données concernant la RHD révèlent également un tassement. La progression du chiffre d'affaires du secteur - +6,8 % entre 2022 et 2023 - n'est portée que par la hausse des prix, avec un ticket moyen en hausse de +8,9 %, le nombre de repas servi ayant reculé de 2 % (source GIRA).





DES CHOIX SOUS CONTRAINTE ÉCONOMIQUE

La consommation globale des Français s'ajuste au nouveau contexte de prix, au-delà même de l'alimentation : - 6 % sur les équipements de transport (voitures et équipements automobiles), - 3 % sur l'habillement.

Côté alimentation, les Français ont non seulement réduit les quantités achetées, mais également opté pour des produits à prix inférieur, en plus de modifier leurs comportements d'achats : on observe, par exemple, une diminution du nombre d'articles achetés à chaque passage en magasin et une augmentation de la fréquence d'achat, reflet d'une recherche d'ajustement des achats aux besoins. Toujours sur la base des comptes de la nation de l'Insee, on observe une baisse des dépenses en valeur, qui reflète à la fois la baisse des quantités achetées, mais aussi la baisse des achats en gamme. Parmi les catégories les plus

touchées : fruits et légumes - frais et transformés, poisson, viandes (surtout le bœuf, mais aussi la volaille) et charcuterie, produits laitiers. Ces dépenses tombent en 2023 sous le niveau de 2019 par habitant.

À l'inverse, certaines catégories progressent en dépenses, sans compenser les pertes des autres : pain, pâtisserie, plats préparés, boissons non alcoolisées. La descente en gamme se traduit également dans la réorientation des achats vers des produits sous marque distributeur (MDD), éco ou standard. Les MDD ont ainsi progressé en parts de marché, passant de 32,5 % à 36,4 % entre 2022 et 2023 en valeur alors qu'elles avaient reculé ces dernières années (chiffres FCD/NielsenIQ). Conséquence (et effet d'entretien de la tendance ?), les assortiments de MDD éco et classiques sont en nette progression dans les rayonnages.

LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE GAGNE DU TERRAIN

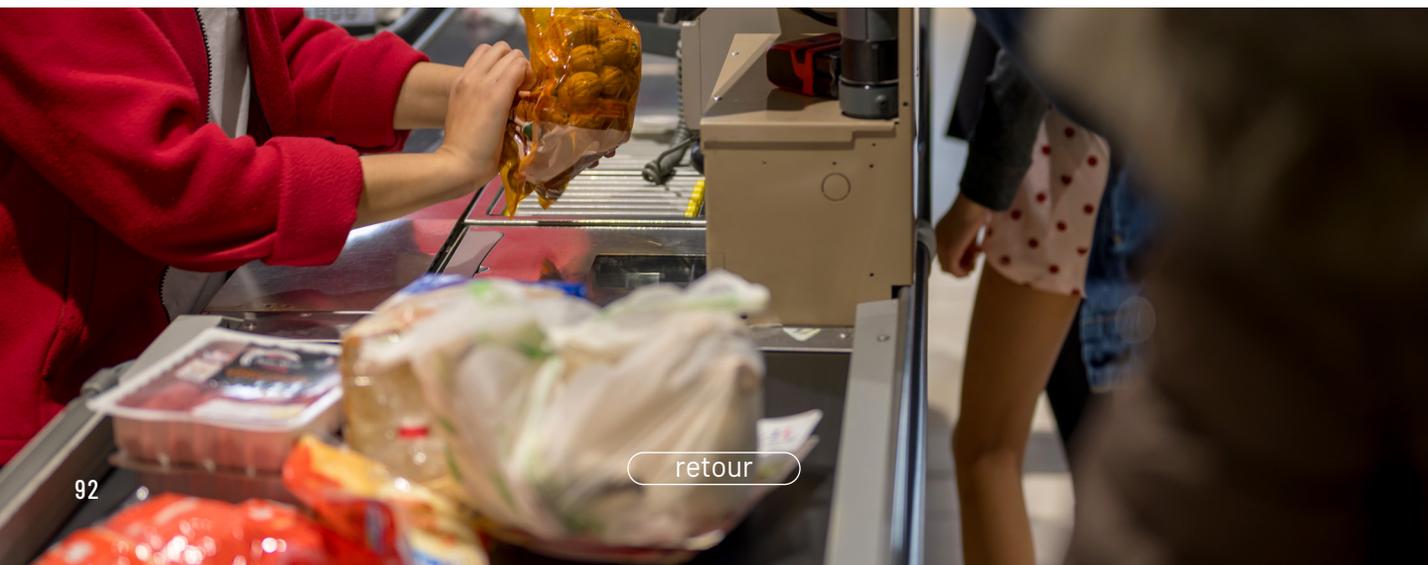
En septembre 2024, l'inflation générale s'établit à 1,1 % sur un an, et à 0,5 % pour les prix alimentaires. La hausse des prix se calme, après de fortes envolées : entre septembre 2021 et septembre 2024, l'indice des prix a progressé de +11,9 %, mais jusqu'à +21 % sur l'alimentation, et +27,6 % sur l'énergie. Entre 2021 et 2023, l'évolution du pouvoir d'achat a été négative pour tous les ménages situés entre les 2^e et 7^e déciles de revenus, c'est-à-dire pour 60 % des ménages.

Et ce malgré la hausse du revenu disponible, celle-ci n'ayant pas permis de compenser l'inflation.

La proportion de Français en situation de privation matérielle et sociale est ainsi passée de 10,5 % à 13,1 % en métropole entre 2021 et 2023 selon l'Insee. Sur l'ensemble de la France, 9 millions de personnes sont concernées (13,6 % de la population). Parmi les situations de privation, on relève que 12,3 % des citoyens de métropole indiquent ne pas pouvoir manger de la viande, du poisson ou un équivalent végétarien tous les deux jours, une proportion en nette progression par rapport à 2022 (le taux s'élevait à 9,4 %).

Selon une enquête du Crédoc, en novembre 2022 près de 16 % des Français, soit 10 millions, déclaraient ne pas avoir les moyens de se nourrir en quantité suffisante (+ 6 % par rapport à avril 2021). Ils sont 45 % à déclarer des restrictions sur la qualité (en hausse de 3 %). Dans cette enquête, 41 % de nos concitoyens déclarent restreindre leurs dépenses alimentaires, la plus haute proportion jamais atteinte depuis les années 1980, au-delà même de la hausse observée lors de la crise économique et financière de 2008.

La hausse des prix à la consommation entamée en 2021 est venue aggraver une situation de fragilité. Entre 2004 et 2019 déjà, le taux de pauvreté est passé de 12,6 à 14,6 % en France métropolitaine. 9,2 millions de personnes vivaient sous le seuil de pauvreté. Ce seuil est défini à 60 % du niveau de vie médian (1837€/mois en 2019), soit 1 102 € par unité de consommation en 2019. Parmi les ménages les plus touchés, on trouve les familles monoparentales (32,8 % d'entre elles sont en situation de pauvreté monétaire), les personnes au chômage (38,9 %), les étudiants (32,5 %). Un mineur sur cinq vit sous le seuil de pauvreté.



UNE SITUATION CRITIQUE DANS LES OUTRE-MER

La pauvreté touche entre 50 et 75 % de la population dans les départements d'Outre-mer, contre 20 % en métropole. Or, les prix des produits alimentaires et les prix à la consommation en général y sont nettement plus élevés qu'en métropole. L'écart de prix, sur la base du panier alimentaire de consommation du département, va de +9,8 % à Mayotte à +32,8 % en Guadeloupe. Il est encore plus important si l'on regarde un panier de biens « métropolitain ».

ÉCARTS DE PRIX AVEC LA MÉTROPOLE EN 2022 (EN POURCENTAGE)

Écart de prix	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte
Écart sur la base du panier de consommation du DOM	32,8	30,6	28,5	27,7	9,8
Écart moyen (Fisher)	41,8	40,2	39,4	36,7	30,2
Écart sur la base du panier de consommation métropolitain	51,3	50,4	51,2	46,4	54,4

Source : Insee, enquête de comparaison spatiale des prix 2022.

Note : l'écart moyen ou indice de Fisher correspond à la moyenne géométrique des écarts de prix calculés, l'un sur la base du panier de consommation moyen du DOM, l'autre sur la base du panier moyen de France métropolitaine.

Champ : France, consommation de produits alimentaires et boissons non alcoolisées des ménages.

80 à 90 % des produits alimentaires disponibles dans les DOM sont importés. L'Autorité de la concurrence identifie les frais liés à l'éloignement géographique comme contribuant à 16 % du prix du produit, notamment pour couvrir le transport et l'octroi de mer. Cette taxe, en vigueur dans les DOM pour les produits importés, vient protéger les productions locales et constitue une source importante de recettes fiscales pour les collectivités. Quant aux frais de transport, ils s'appliquent de la même manière quelle que soit la valeur intrinsèque du produit importé, et pèsent donc d'autant plus sur les produits de moindre valeur, mais aussi davantage pour les ménages les moins aisés. Le recours aux grossistes importateurs entre également pour près de 16 % dans le prix d'un produit. Autre facteur contribuant à ces hauts niveaux de prix pour l'alimentation : la concentration de la grande distribution, plus forte

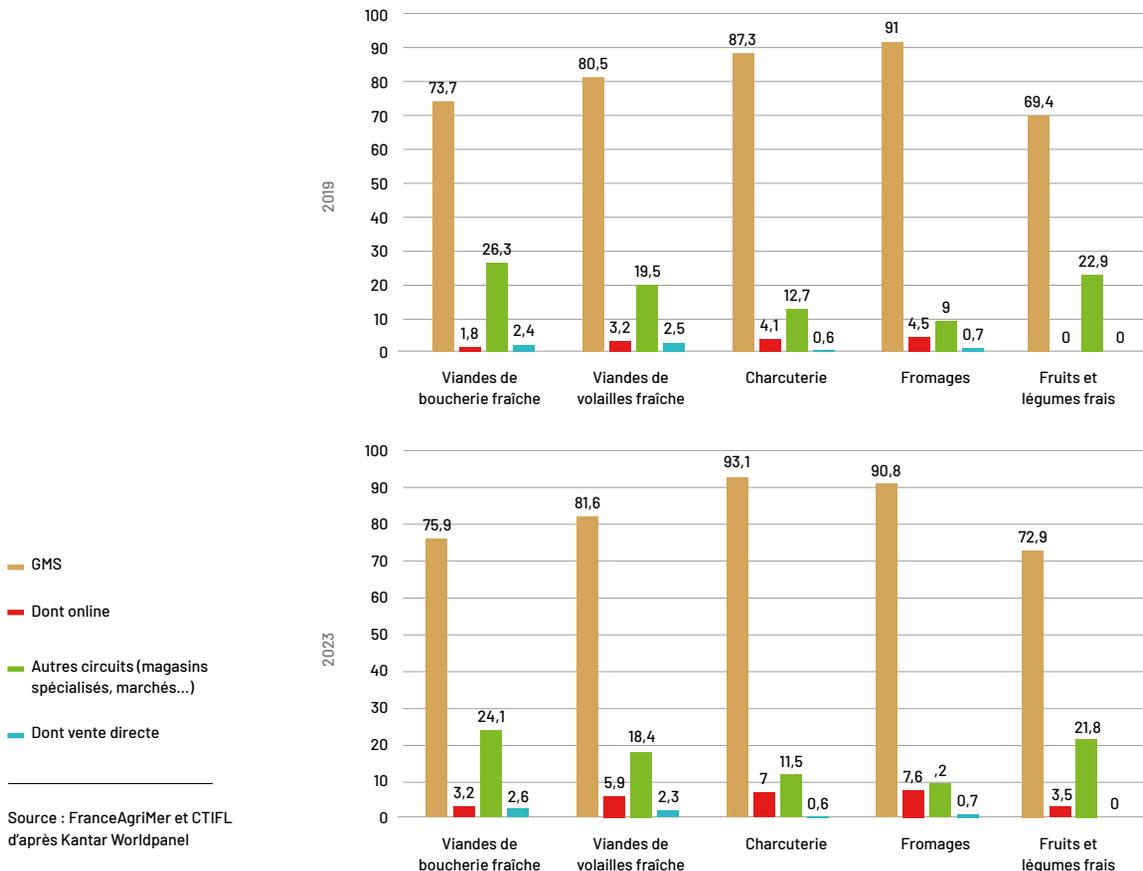
encore dans les DOM qu'en métropole, avec une accélération de la disparition de concurrents au cours des dix dernières années.

Entre 2010 et 2019, la population s'est accrue de 0,7 % dans les DOM alors que les flux de denrées alimentaires venant de l'extérieur ont, quant à eux, augmenté de 17 % en valeur et 7 % en volume (Mayotte exclue). Dans le même temps, la production agricole destinée à la consommation locale (hors banane et canne à sucre) y a décliné, à l'exception de la Guyane. Selon les calculs de l'ODEADOM, les taux de couverture en fruits et légumes sont ainsi relativement bas aux Antilles (fruits : 31 et 13 % pour les produits bruts seuls et produits bruts et transformés en Martinique, 44 et 16 % pour la Guadeloupe ; légumes : entre 26 et 39 % pour la Martinique et 43 et 55 % pour la Guadeloupe).

LES CIRCUITS DE DISTRIBUTION

Les bouleversements traversés par la société française à l'aune du Covid et de l'inflation se traduisent également dans les circuits de distribution empruntés par les consommateurs pour leurs achats alimentaires. Entre 2019 et 2023, les parts de marché de la grande distribution ont progressé pour toutes les catégories de produits suivies (viandes, charcuterie, fromages, fruits et légumes), grignotant celles du commerce spécialisé (qui inclut le commerce de bouche, les marchés et la vente directe). La vente directe semble toutefois se maintenir, même si elle ne représente encore qu'une part très marginale des achats. L'achat en ligne est sans conteste le circuit qui a connu l'essor le plus rapide depuis la pandémie, motivé d'abord par les restrictions de mouvement pendant la pandémie, puis entretenu par la praticité recherchée par ses adeptes.

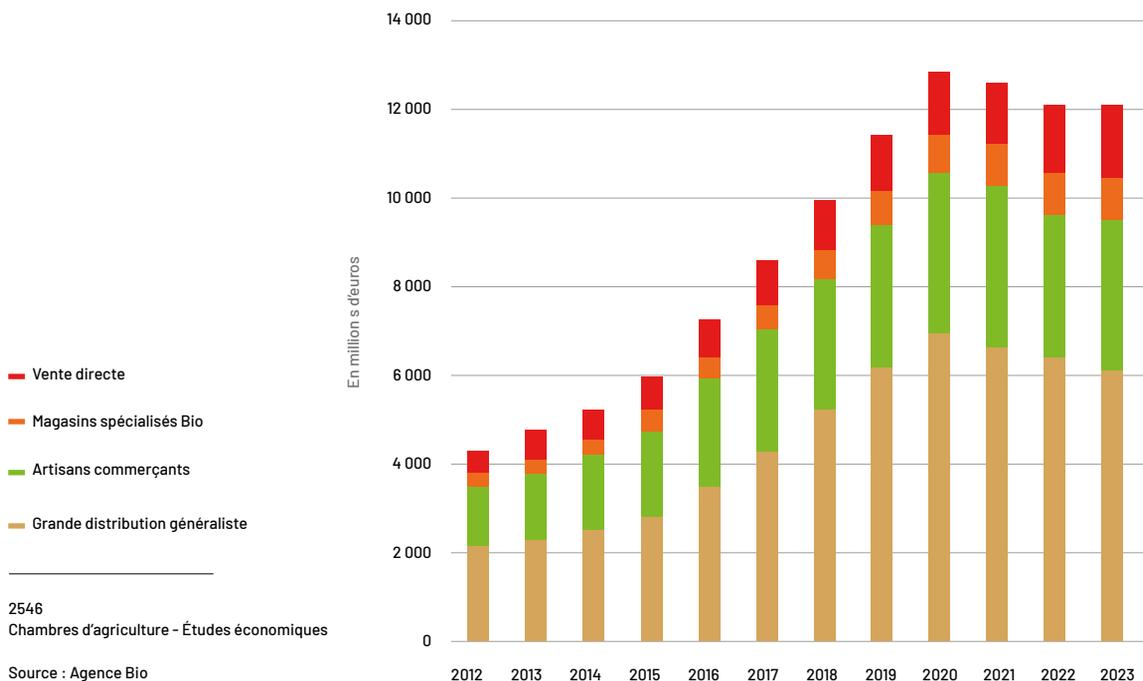
RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR CIRCUITS DE DISTRIBUTION, EN POURCENTAGE (2019-2023)



LA CONSOMMATION DE PRODUITS BIOLOGIQUES

2023 fut une année encore difficile pour le marché biologique qui est toutefois parvenu à stabiliser son chiffre d'affaires en raison de l'inflation. Entre 2020 et 2023, les ventes de produits alimentaires biologiques ont reculé de 750 millions d'euros, soit un repli de 6 %. Le circuit spécialisé qui avait connu des épisodes difficiles en 2021 et surtout en 2022, semble voir ses ventes repartir à la hausse. Au contraire, les stratégies des grands distributeurs, qui consistait notamment à réduire l'offre bio, s'est retrouvée contredites pour les produits biologiques dont les ventes ont fléchi de plus de 800 millions d'euros depuis 2021. Tous types de produits sont concernés, mais principalement les produits carnés dont les ventes ont reculé de 268 millions d'euros en trois ans, ou les fruits et légumes en repli de 9,4 % depuis 2021. Par ailleurs certains produits présentent encore des parts de marché très faibles. C'est le cas de la charcuterie (0,5 % de part de marché en volume pour 2024), ou la viande de poulet (2,6 % des achats de découpes de poulet en 2024). D'autres produits, très populaires dans les régimes bio, ont eux aussi connu une baisse des volume achetés conséquente. En grande surface la part de marché en volume des œufs bio a atteint 15 % en 2024, soit 5 % de moins qu'en 2021, et elle a reculé de plus de 3 % pour le lait bio atteignant 10 % de part de marché en 2024.

VENTES DE PRODUITS ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN FRANCE





7 AGRICULTURE et climat

[retour](#)



- 99** Baisse de 18% des émissions agricoles entre 1990 -2023 : un élan qui risque de s'estomper dans le futur
- 102** Les pesticides un paradoxe environnemental et éthique
- 103** Bilans en nutriments des sols de la France



[retour](#)

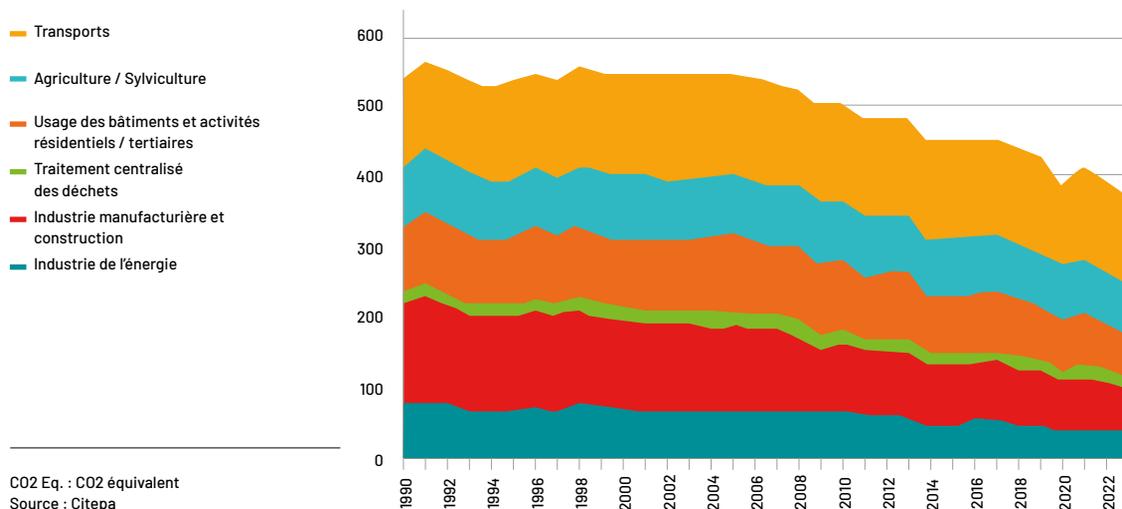
AGRICULTURE et climat

BAISSE DE 18 % DES ÉMISSIONS AGRICOLES ENTRE 1990 -2023 : UN ÉLAN QUI RISQUE DE S'ESTOMPER DANS LE FUTUR

Entre 1990 et 2023, la France a réalisé une réduction globale de 31 % de ses émissions de gaz à effet de serre (GES), avec des baisses significatives dans des secteurs tels que l'industrie de l'énergie (-55 %), l'industrie manufacturière et la construction (-54 %), et les bâtiments résidentiels et tertiaires (-37 %). Cependant, certains domaines, comme les transports, ont vu leurs émissions augmenter de 3 % sur la même période. Pour atteindre l'objectif ambitieux de neutralité carbone d'ici 2050, fixé par la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC), la France doit intensifier ses efforts, notamment en réduisant les émissions de GES d'au moins 75 % par rapport aux niveaux de 1990.

Selon les données du Citepa, les émissions territoriales de GES en France ont diminué de 5,8 % entre 2022 et 2023, passant de 396 Mt CO₂e à 373 Mt CO₂e. Cette baisse concerne tous les grands secteurs émetteurs, avec des réductions de 7,7 Mt pour l'industrie de l'énergie, 6,1 Mt pour l'industrie manufacturière, 4,4 Mt pour les transports, 3,4 Mt pour les bâtiments et 1,2 Mt pour l'agriculture. Ramenées au nombre d'habitants, les émissions ont diminué de 5,5 à 5,2 t CO₂e par habitant. Si l'on distingue gaz par gaz, les émissions de CO₂ hors UTCATF ont baissé, entre 2022 et 2023, de 6,9 % ; celles de méthane (CH₄) de 1,3 % et celles de protoxyde d'azote (N₂O) de 1,9 %.

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE CO₂ EQ. PAR SECTEURS

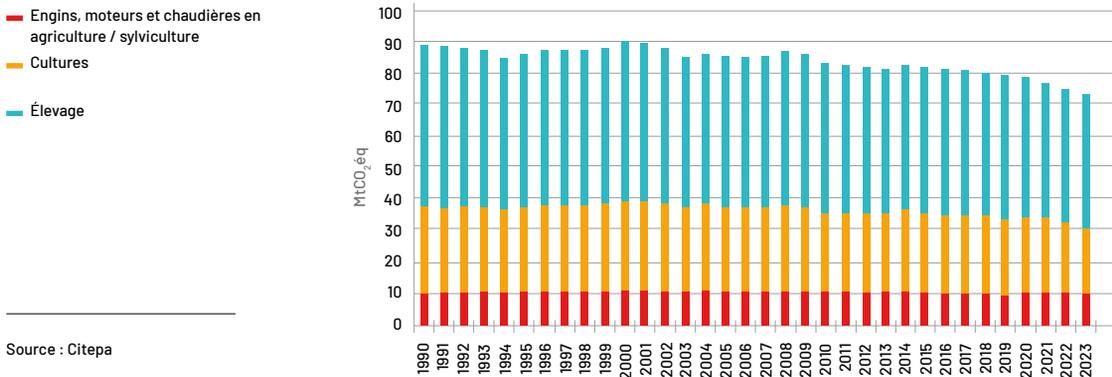


S'agissant des émissions du secteur agricole, ces dernières ont diminué de 18 % sur la période 1990-2023 CO₂ Eq. L'élevage, qui représente 59 % du total en 2023, a vu ses émissions baisser de 19 %. Les cultures, qui représentent 27 % des émissions, voit également leurs émissions baisser de 21 %. L'utilisation d'engins, de moteurs et de chaudières (14 % du total) n'a diminué que de 4 % sur la même période.

Entre 2022 et 2023, les émissions de gaz à effet de serre (GES) du secteur agricole ont reculé de 1,6 %, principalement en raison de la baisse des émissions de méthane (CH₄), issu de la digestion des ruminants, et de protoxyde d'azote (N₂O), lié à l'utilisation d'engrais azotés. Ces deux gaz représentent environ 86 % des émissions agricoles. La diminution des émissions de N₂O et CH₄ (-1,6 %) s'explique notamment par la réduction des apports d'engrais minéraux et organiques, mais aussi par la baisse du cheptel bovin (-1,3 % pour les vaches allaitantes, -2,1 % pour les vaches laitières) et, dans une moindre mesure, du cheptel porcin.

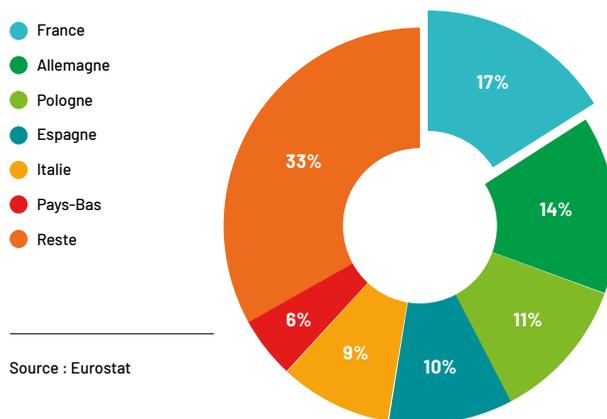
En parallèle, les émissions de CO₂ du secteur ont baissé de 1,5 %, bien que celles liées à l'apport en urée aient légèrement augmenté. Les livraisons d'engrais ont poursuivi leur repli en 2023, tandis que la part de l'urée a progressé. Enfin, le nombre de méthaniseurs agricoles a connu une très légère hausse en 2023.

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE CO₂EQ PAR SECTEURS AGRICOLES



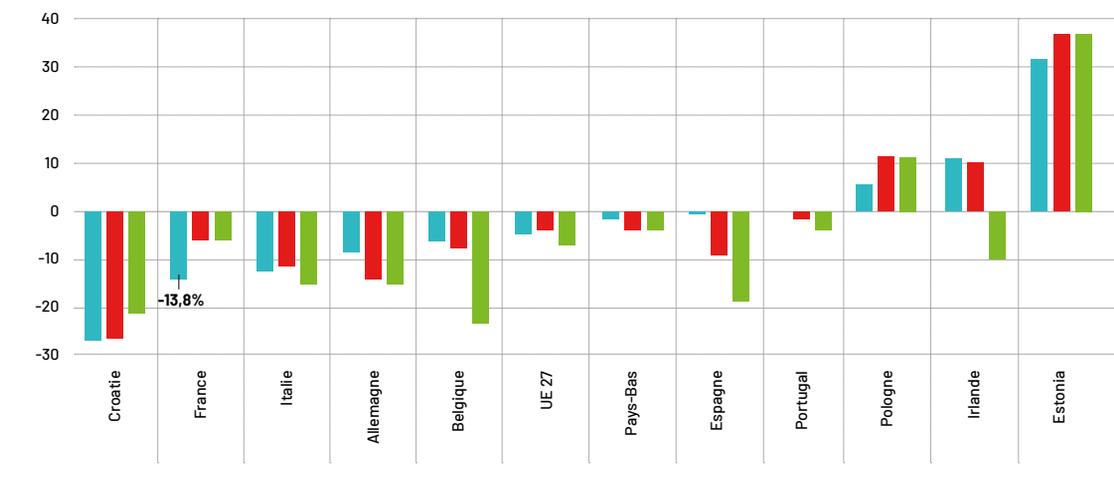
Ainsi, le budget carbone fixé pour ce secteur dans la SNBC-2 pour la période 2019-2023, de 77,6 Mt CO₂ Eq./an, est respecté avec 76,1 Mt CO₂ Eq./an en moyenne. À l'horizon 2030, ce secteur doit atteindre 69 Mt CO₂ Eq. d'après la SNBC-2 et 68 Mt CO₂ Eq. d'après les objectifs provisoires annoncées en 2023 en amont de la prochaine SNBC-3 ; soit une réduction attendue de 1 % par an.

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DU SECTEUR AGRICOLE PAR PAYS EN POURCENTAGE DES ÉMISSIONS AGRICOLES TOTALES



En 2023, le secteur agricole de l'Union européenne a émis environ 455 Mt de GES, la France étant le principal contributeur avec 75 MtCO₂e (17 % des émissions agricoles de l'UE), devant l'Allemagne (63 Mt, 14 %), la Pologne (52 Mt, 11 %) et l'Espagne (47 Mt, 10 %). À eux quatre, ces pays concentrent 52 % des émissions agricoles européennes. Selon les projections de l'Agence Européenne de l'Environnement, la baisse de 14 % des émissions agricoles françaises entre 2005 et 2022 pourrait ralentir d'ici 2030. En l'état actuel des mesures engagées et prévues, les émissions devraient se réduire de seulement 6,7 % supplémentaires par rapport aux niveaux de 2005, révélant à la fois les limites des politiques actuelles et un essoufflement des effets des mesures déjà mises en place. Le décalage entre les réductions passées et les projections futures met en évidence la nécessité d'une refonte des politiques environnementales et d'une accélération de l'innovation technologique dans l'agriculture.

ÉMISSIONS AGRICOLES ET ÉMISSIONS PROJETÉES PAR ÉTAT MEMBRE DE L'UE



Chambres d'agriculture France

Source : Agence européenne de l'environnement

— Variation entre 2005 et 2022

— Variation estimée entre 2005 et 2030 avec mesures existantes

— Variation estimée entre 2005 et 2030 avec mesures prévues

Bien que la réduction des émissions soit une avancée en faveur des objectifs climatiques, elle soulève d'importantes préoccupations pour le secteur de l'élevage en France. Si cette baisse est à saluer, elle résulte en partie d'une contraction du cheptel, ce qui peut entraîner des conséquences économiques lourdes pour les éleveurs, menaçant la rentabilité des exploitations et fragilisant certaines filières, notamment celles de la viande et du lait. Par ailleurs, la diminution du nombre d'animaux pourrait compromettre la souveraineté alimentaire du pays et entraîner une hausse des importations, qui ne garantissent pas nécessairement des standards environnementaux équivalents. Ces évolutions soulignent que la réduction des émissions, bien qu'encourageante, ne doit pas se faire au détriment de l'équilibre économique et social du secteur de l'élevage, nécessitant des solutions adaptées pour accompagner la transition sans affaiblir la filière.

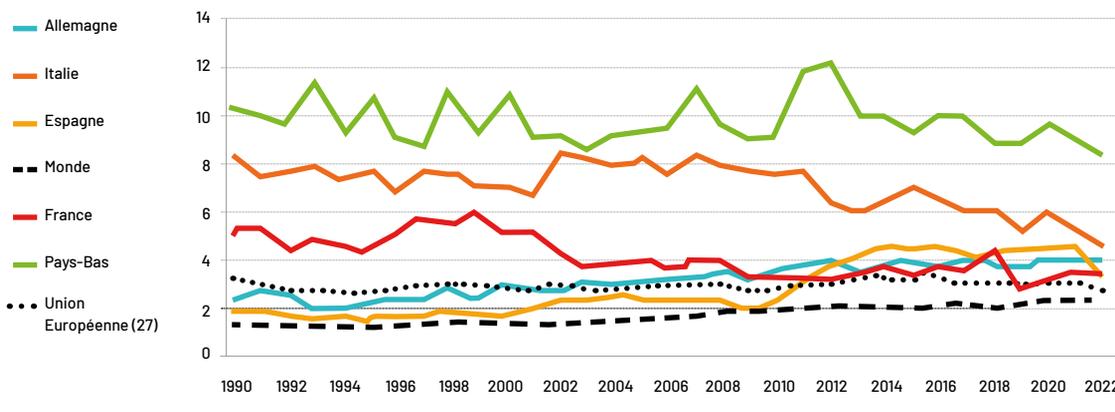
LES PESTICIDES UN PARADOXE ENVIRONNEMENTAL ET ÉTHIQUE

En 2022, la France s’est classée au 10^e rang mondial en termes d’utilisation des pesticides, selon le dernier rapport de la FAO. Malgré cette position relativement élevée, le pays a engagé, au cours des dernières décennies, une réduction progressive de l’usage des pesticides, témoignant d’une prise de conscience croissante des enjeux environnementaux et des risques sanitaires liés à leur utilisation excessive. Cependant, le ralentissement de cette diminution dans les années 2000 a incité le gouvernement à intensifier ses efforts, conduisant à la mise en place de divers plans et réformes, notamment le Grenelle de l’environnement en 2008, suivi du lancement du plan Écophyto en 2009 ainsi que ses versions successives. Cette diminution s’explique par la combinaison des réglementations européennes

et nationales, notamment les plans Écophyto successifs (2018, II, II+ et stratégie 2030), lancés en 2008, visant à réduire l’usage des pesticides de 50 % en dix ans.

Grâce aux efforts combinés des différentes phases du programme Écophyto et des programmes européens, des avancées significatives ont été réalisées. L’utilisation des pesticides est passée de 5,14 kg/ha en 1990 à 3,45 kg/ha ce qui place le pays légèrement au-dessus de la moyenne européenne de 2,89 kg/ha mais devant l’Italie, l’Allemagne et les Pays-Bas. Par ailleurs, la part des quantités de substances actives classées cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR) est ainsi passée de 33 % à 15 % entre 2009 et 2022.

UTILISATION DES PESTICIDES PAR SUPERFICIE DE TERRES EN CULTURE KG/HA

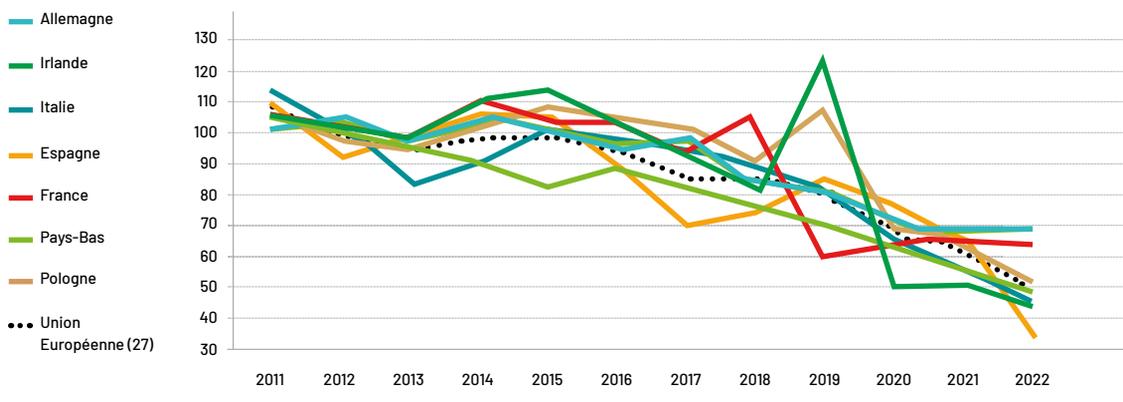


Chambres d’agriculture France
Source : FAO

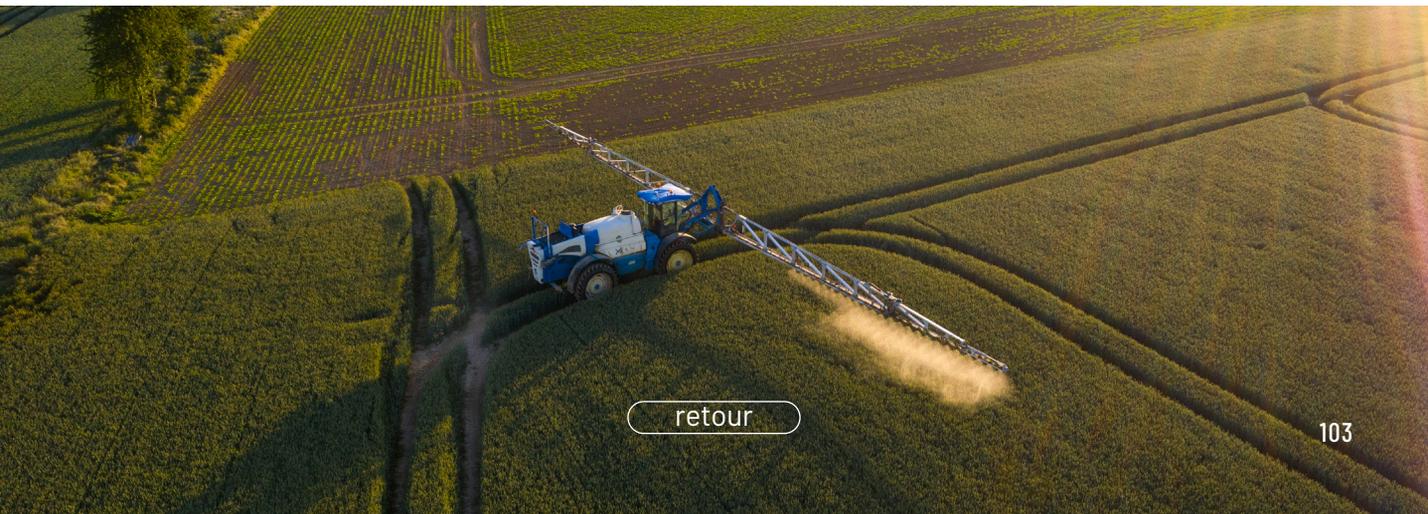
Néanmoins, malgré les stratégies déployées, la réduction de l’usage des pesticides reste insuffisante pour atteindre les objectifs fixés, nécessitant des alternatives renforcées et un meilleur accompagnement des agriculteurs. C’est dans ce contexte qu’a été lancée la Stratégie Écophyto 2030, visant une baisse de 50 % d’ici 2030.

Cette stratégie s’inscrit dans un mouvement plus large à l’échelle européenne, où l’usage des pesticides diminue progressivement sous l’effet de réglementations renforcées et d’une adoption croissante de pratiques alternatives. Toutefois, les efforts restent inégaux entre les États membres. L’indicateur de référence HRI1, qui mesure l’évolution de l’utilisation et des risques des pesticides dans l’Union européenne, montre une réduction globale de 50 % entre 2011 et 2022. En France, la baisse atteint 46 %, un progrès notable, bien qu’un effort supplémentaire de 16 points soit encore nécessaire pour atteindre l’objectif fixé à l’horizon 2030. Comparée à ses voisins, la France affiche une meilleure performance que l’Allemagne (-42 %), mais reste en retrait par rapport à l’Italie et l’Espagne. Un constat commun à tous les pays : les fluctuations observées sont largement influencées par les types de cultures et les conditions climatiques, qui modulent la pression des maladies et ravageurs.

INDICATEUR DE RISQUES HARMONISÉ HRI1 POUR LES PESTICIDES PAR CATEGORISATION DES SUBSTANCES ACTIVES



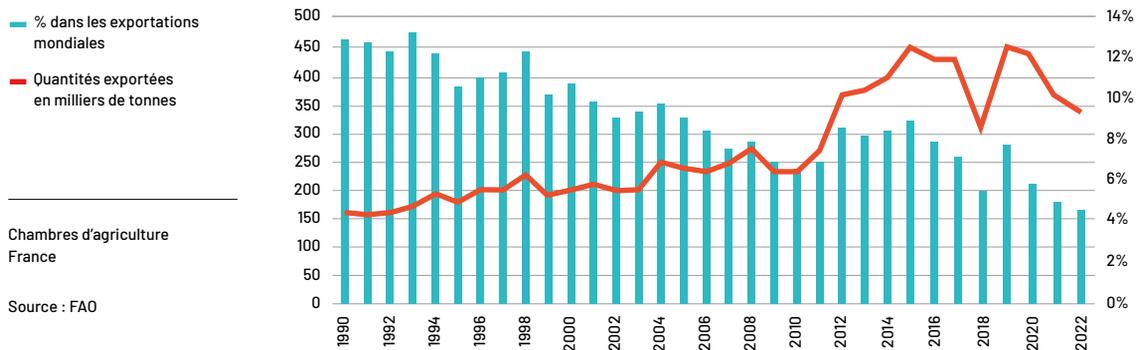
Chambres d’agriculture France
Source : Eurostat



Alors que d'importants efforts sont déployés pour réduire l'utilisation des pesticides, la question du commerce de ces produits reste bien moins abordée. Bien que la part de la France dans les exportations mondiales de pesticides ait chuté, passant de 13 % en 1990 à 5 % en 2022, cette diminution ne traduit pas uniquement une volonté politique nationale de restreindre leur vente. Elle s'explique également par la montée en puissance de la Chine, dont les exportations ont bondi de 3 % à 32 % sur la même période, éclipsant la France et d'autres pays producteurs sur le marché mondial. Paradoxalement, en valeur absolue, les quantités de pesticides exportées par la France ont progressé depuis les années 1990, atteignant un pic d'environ 448 000 tonnes en 2015 et 2019, malgré un creux temporaire en 2018. Toutefois, entre 2019 et 2022, elles ont enregistré une baisse de 23 %. Malgré cette réduction, la France reste un acteur clé du commerce mondial des pesticides, représentant toujours 5 % des exportations mondiales.

Cette situation démontre que, malgré une réglementation stricte encadrant l'usage des pesticides en France, le pays continue de produire et d'exporter massivement ces substances. Parmi les principaux clients de la France se trouvent l'Ukraine et le Maroc, deux pays qui fournissent des produits agricoles à la France. Ce paradoxe soulève d'importantes questions environnementales et éthiques, d'autant plus que ces pesticides risquent de revenir sur le sol français via des importations agricoles, compromettant ainsi la santé publique et la compétitivité des agriculteurs locaux. Par ailleurs, la France n'est pas le seul pays européen à adopter une telle approche ambiguë, puisque l'Allemagne, premier exportateur européen de pesticides, suit également cette stratégie. Cette dynamique souligne la nécessité d'harmoniser les réglementations tant au niveau national que régional afin d'assurer une cohérence entre les politiques restrictives et les stratégies commerciales.

ÉVOLUTIONS DES EXPORTATIONS DES PESTICIDES DE LA FRANCE



BILANS EN NUTRIMENTS DES SOLS DE LA FRANCE

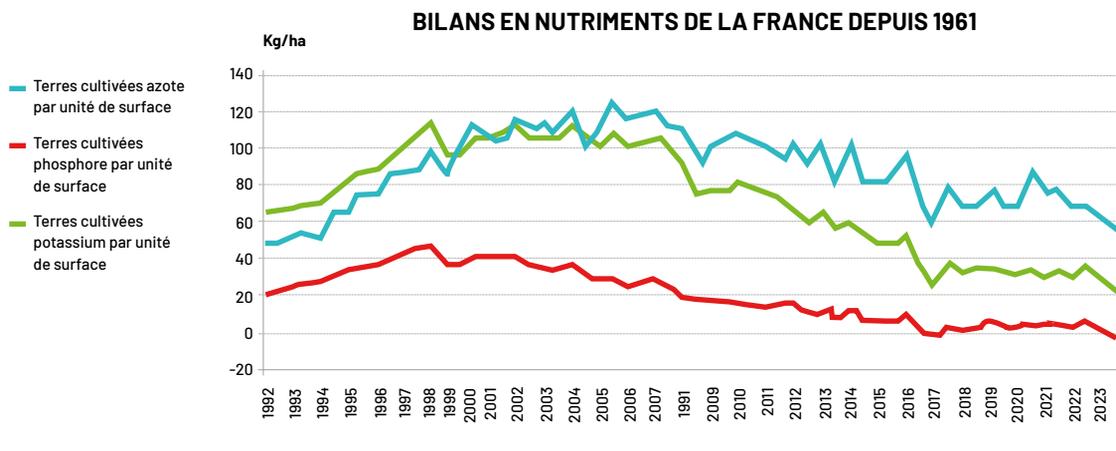
Les surplus d'azote et de potassium en agriculture entraînent des répercussions importantes tant sur l'environnement que sur la productivité agricole. Un excès d'azote peut entraîner la pollution des eaux par le lessivage des nitrates, favorisant l'eutrophisation des milieux aquatiques et la dégradation de la qualité de l'eau potable, tout en se volatiliser sous forme de protoxyde d'azote et d'ammoniac, des gaz à effet de serre qui altèrent la qualité de l'air et contribuent au changement climatique. De plus, ces excès peuvent acidifier les sols et perturber leur microbiologie, compromettant ainsi leur fertilité, tandis qu'un déséquilibre entre azote et potassium – avec, par exemple, un déficit en potassium – affaiblit la santé des plantes et réduit les rendements agricoles.

Face à ces enjeux, la France a mis en œuvre des mesures ambitieuses pour réduire sa dépendance

aux engrais de synthèse. Depuis les années 1980, une politique de réduction progressive des apports fertilisants a été adoptée, avec, par exemple, une baisse de 18 % de l'azote, 66 % du phosphore et 73 % du potassium entre 1989 et 2012, atteignant des niveaux historiquement bas en 2022.

Malgré ces progrès, un surplus d'azote important subsiste – environ 1,1 million de tonnes, soit 55,6 kg par hectare – tandis que le surplus en potassium est beaucoup plus faible (21,1 kg/ha) et que les sols présentent même un léger déficit en potassium (-1,18 kg/ha).

En d'autres termes, bien que la réduction de ces apports contribue à limiter le risque de pollution des milieux aquatiques, le déséquilibre persistant entre les apports d'azote et de potassium pourrait nuire à la fertilité des sols et, par conséquent, aux rendements agricoles.



Chambres d'agriculture France
source : FAO

8 LES ENJEUX de la prochaine PAC



[retour](#)



109 La politique agricole commune
dans l'agriculture française

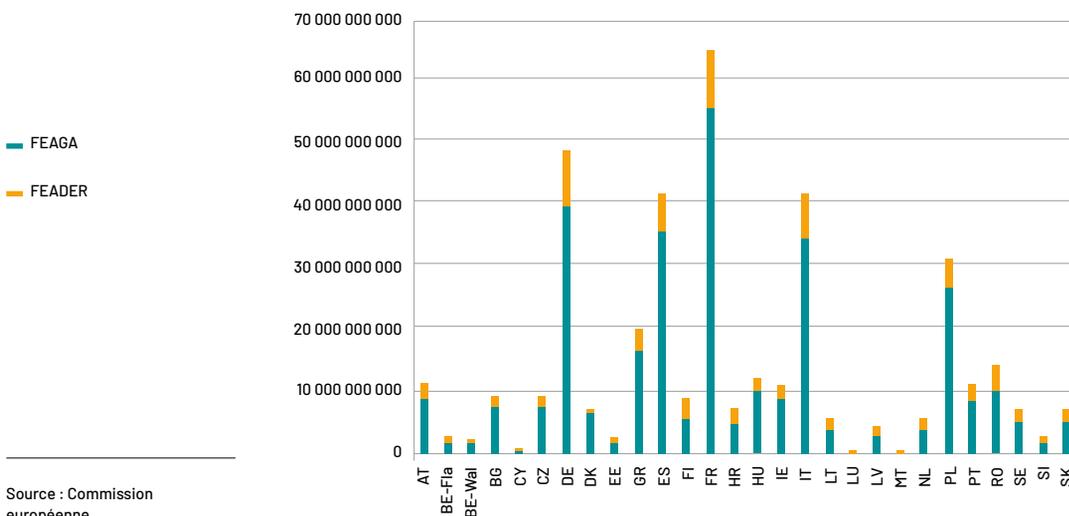


LES ENJEUX de la prochaine PAC

LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE DANS L'AGRICULTURE FRANÇAISE

La France, premier pays producteur de l'Union européenne devant l'Allemagne et l'Italie, est également le premier pays bénéficiaire de la PAC. Elle bénéficie d'une enveloppe de 13 milliards d'euros par an sur la programmation 2023-2027, dont 78 % sont dédiés aux mesures du premier pilier (financées par le Fonds européen agricole de garantie dit FEAGA), et 22 % au second pilier (Fonds européen agricole pour le développement rural dit FEADER).

ENVELOPPE PAC PAR ÉTAT MEMBRE 2023-2027 (EN EUROS)

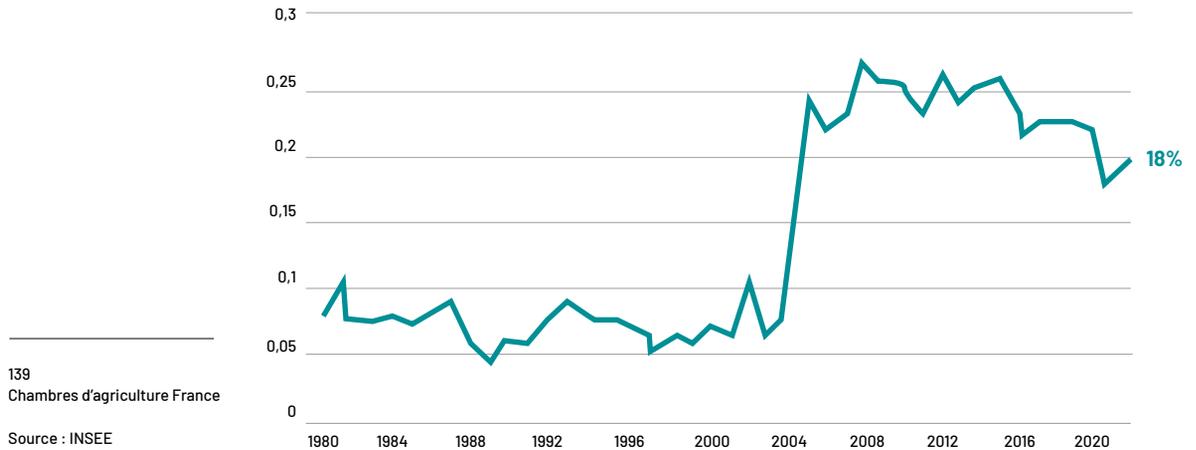


Source : Commission européenne

Depuis la réforme de la politique agricole commune (PAC) de 2003, mise en œuvre à partir de 2006, les subventions constituent une part substantielle de la valeur ajoutée agricole. Les réformes successives ont fait passer la PAC d'une logique de soutien aux agriculteurs via les mesures de gestion des marchés, qui soutenaient les prix agricoles, à une logique d'aides directes versées aux agriculteurs, expliquant cette augmentation de la place des subventions dans la valeur ajoutée agricole.

Depuis la remontée des prix agricoles en 2021, la valeur ajoutée agricole a progressé, de sorte que le poids des subventions a reculé, représentant en 2023 près de 18 % de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs à l'échelle de la branche.

**POIDS DES SUBVENTIONS DANS LA VALEUR AJOUTÉE BRUTE
AU COÛT DES FACTEURS**



Au niveau des exploitations, le poids des subventions dans le revenu courant avant impôt (RCAI) diffère grandement selon les orientations technico-économiques. Ainsi, pour des exploitations spécialisées en maraîchage, horticulture ou viticulture, sur la période 2018-2022, les subventions ne s'élèvent respectivement qu'à 16 et 13 % du RCAI : le revenu agricole de ces exploitations dépend donc peu des subventions, en moyenne. Historiquement, elles ont toujours fait partie

des exploitations recevant le moins d'aides de la PAC. En revanche, le revenu dépend en quasi-totalité des subventions pour les exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux ainsi qu'en polyculture et polyélevage. Par ailleurs, sans subventions, les exploitations spécialisées en ovins-caprins ou bovins viande auraient un revenu négatif. L'importance de la PAC, qui constitue la majeure partie de ces subventions, est donc vitale pour la pérennité de ces exploitations.

**POIDS DES SUBVENTIONS DANS LE REVENU AGRICOLE,
MOYENNES SUR LA PÉRIODE 2018-2022**

MOYENNE 2018-2022	(15) CÉRÉALES- OLÉOPROTÉAGINEUX	(20) MARAÎCHAGE ET HORTICULTURE	(35) VITICULTURE	(45) BOVINS LAIT	(48) CAPRINS ET OVINS	(49) BOVINS VIANDE	(50) GRANIVORES	(80) POLY-CULTURE ET POLY-ÉLEVAGE
SUBVENTIONS €/ EXPLOITATION	32 952	9 494	8 555	39 987	49 801	51 477	24 458	44 382
SUBVENTIONS €/HA	253	823	320	363	494	431	465	337
SUBVENTIONS €/ UNITÉ DE TRAVAIL AGRICOLE	25 084	2 243	3 192	18 811	28 034	34 169	12 470	23 710
SUBVENTIONS / RCAI (%)	98%	16%	13%	72%	149%	190%	41%	94%

Source : RICA

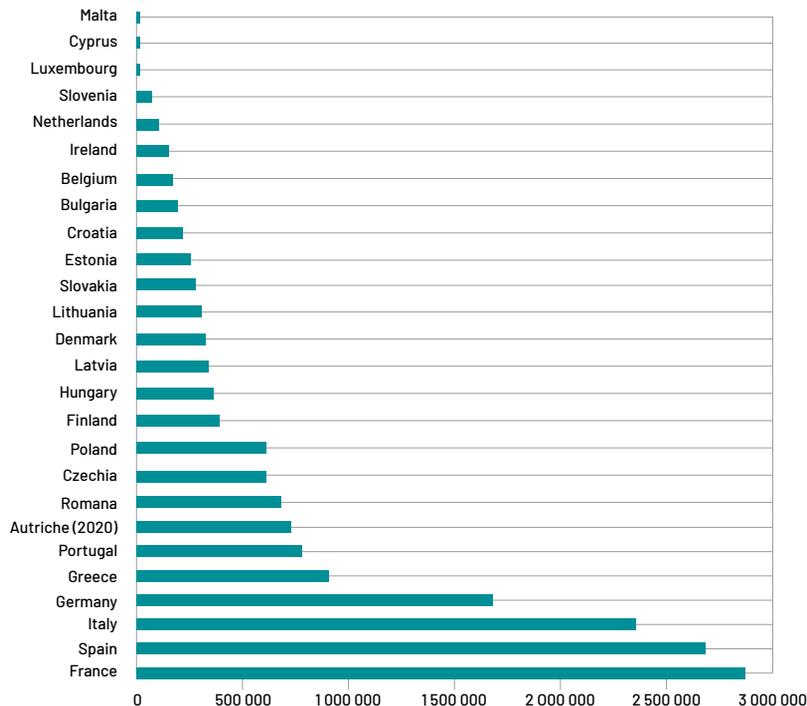
La PAC actuelle, qui s'étale sur la période 2023-2027, a intégré les objectifs proposés pour l'horizon 2030 par la Commission européenne dans le cadre du Pacte Vert et de ses déclinaisons agricoles (stratégies de la Ferme à la table et Biodiversité 2030). Aussi, les différents plans stratégiques nationaux des Etats membres doivent permettre de contribuer à l'atteinte des ambitions européennes s'agissant de :

- réduire l'utilisation et le risque global des pesticides chimiques de 50 % et l'utilisation des pesticides les plus dangereux de 50 % ;
- réduire les pertes de nutriments d'au moins 50 %, diminuer le recours aux engrais d'au moins 20 % ;

- réduire la vente globale dans l'Union d'antibiotiques destinés aux animaux d'élevage et à l'aquaculture de 50 % ;
- au moins 25 % des terres agricoles de l'Union en agriculture biologique ;
- atteindre 10 % de surfaces constituées d'éléments de paysage à haute diversité ;
- réduire les émissions de GES de 40 % d'ici 2030 par rapport à 2005.

Concernant les surfaces sous agriculture biologique, la France arrive en tête des Etats membres de l'UE en hectares, avec 2,8 millions d'ha en bio (devant l'Espagne et l'Italie). En 2022, 10 % de la SAU française était en bio.

SURFACES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN 2022 (CERTIFIÉES OU EN CONVERSION)



Source : Eurostat

9 HORIZON 2050





HORIZON 2050

Cette édition des Repères socio-économiques intervient alors qu'un quart de siècle s'est écoulé, et qu'un autre commence, qui conduira à une date souvent retenue dans les exercices de prospective, 2050. Ce nouveau quart de siècle s'engage sur des fondements à la fois fragiles et sur des incertitudes radicales, qu'elles soient politiques, économiques, internationales ou sociales. L'agrégation de tous les risques – probabilisables – et de toutes les incertitudes – non probabilisables – complique les prises de décisions des acteurs, et obscurcit l'horizon temporel des sociétés. On sait que l'agriculture n'échappe nullement à ce contexte aussi tendu et incertain. C'est d'ailleurs un tel contexte qui rend compliqué l'exercice de prospective. Il convient malgré tout de se risquer à proposer quelques scénarios pour les vingt-cinq années qui viennent.

Scénario 1 (tendanciel) : l'effacement de l'Union européenne

Ce qui se dégage de ce premier scénario est d'abord la poursuite de l'érosion des effectifs d'agriculteurs, que ne peuvent compenser sur la période les politiques publiques tournées vers l'installation-transmission. **En 2050, il y aurait moins de 200 000 agriculteurs en France métropolitaine.**

À l'échelle nationale, cette contrainte démographique, qui empêche le renouvellement des actifs agricoles, pèse sur la capacité à reproduire les conditions de production des végétaux et des animaux. Il s'ensuit une diminution régulière de l'excédent commercial du fait de la progression récurrente des importations de produits agricoles et alimentaires. La diminution des productions sur un horizon 2050, en particulier en production animales, du fait de l'érosion des effectifs d'éleveurs et des cheptels, conduit la France à devenir structurellement déficitaire en viandes. Cela concernerait aussi la production laitière. L'affaiblissement de la démographie se constate également dans les difficultés à recruter du salariat en agriculture.

La succession des chocs climatiques contribue aussi à fragiliser les productions et les rendements des productions végétales.

Une telle tendance serait renforcée par un processus affirmé de « *déconsommation alimentaire* », qui serait en quelque sorte la manifestation d'une adhésion des ménages à la recommandation selon laquelle il faudrait consommer moins de protéines animales. Cette tendance pourrait alors compenser la progression des importations.

À l'échelle européenne, la PAC pourrait être, dans ce scénario, de plus en plus détricotée, au gré des réformes. Les exigences en matière de transitions numérique, électrique, énergétique, devenant de plus en plus fortes, elles conduisent l'UE à puiser dans le budget PAC pour financer des dépenses jugées hautement prioritaires, avec l'assentiment de certains Etats membres sans oublier le poids croissant des dépenses militaires. Une telle configuration sous-tendrait une volonté de multiplier les Accords de libre-échange, afin de sécuriser les approvisionnements alimentaires de l'UE, pour compenser le recul de la production agricole de l'UE engendré non seulement par le choc démographique, mais par les réformes de la PAC.

Les autres pays membres de l'UE affichent leurs désaccords, accentuant des tensions déjà à l'œuvre depuis de nombreuses années entre les Etats membres et la Commission européenne. Une solution de consensus ferait assurément défaut pour poursuivre la construction européenne, l'affirmation des souverainetés nationales pouvant conduire au rejet des règles et des objectifs communautaires. On assisterait ainsi à une multiplication des « *exits* », dans la continuité de ce qui s'est passé au Royaume-Uni, contrebalançant les adhésions successives (Serbie, Albanie, Ukraine, Bosnie-Herzégovine...). L'une des principales conséquences en serait la fin de la PAC, l'UE risquant même, dans ce scénario, son existence. Une existence d'autant plus menacée que la concurrence économique, fiscale, entre les Etats membres s'est renforcée entre 2025 et 2050. Un tel scénario signifierait le retrait du Pacte Vert.

Dans ce scénario, la guerre en Ukraine a laissé des séquelles importantes. Le poids de la Russie sur les marchés énergétiques et agricoles se renforçant d'année en année (blé, tournesol, engrais, semences, et même viande porcine et de volaille, pétrole, gaz), elle deviendrait à l'horizon 2050 un pays directeur dans l'orientation des marchés. La Russie se positionnerait ainsi comme l'un des principaux fournisseurs en céréales d'une majorité de pays, distançant l'UE et notamment la France.

À l'échelle mondiale, le blocage actuel de l'OMC aboutirait à la suppression de cette institution internationale, pour laisser place à des échanges commerciaux fragmentés, reposant sur le principe des « *pays amis* ». Une amorce de « *démondialisation* » surgirait, qui constituerait ainsi un signal fort à l'horizon 2050, sur fond de rivalités exacerbées entre les Etats-Unis, l'UE, la Russie et la Chine. Les relations bilatérales entre l'UE et les Etats-Unis et entre l'UE et la Chine s'aggravent, la guerre des droits de douane entraînant des répercussions néfastes pour certaines filières (laitières, viticoles en premier lieu).

Scénario 2 : la rupture

Plusieurs facteurs pourraient provoquer une rupture décisive à l'horizon 2050. D'abord, avec l'arrêt des combats en Ukraine, une solution diplomatique est trouvée pour établir un redécoupage géographique de la région. Une issue est également trouvée au conflit diplomatico-économico-commercial entre la Chine et les États-Unis, consacrant un certain partage du monde entre ces deux puissances. Le commerce mondial recouvre une dimension multilatérale, perdue depuis 2001. Le secteur agricole européen parvient à s'insérer dans cette nouvelle dynamique consensuelle.

Les perspectives offertes par cette nouvelle architecture mondiale favorisent ensuite le regain durable de l'activité économique et occasionnent ainsi une élévation de l'attractivité du métier d'agriculteur, notamment en France, aidée en cela par un redéploiement des politiques publiques en faveur de l'installation. Politiques publiques moins contraintes par les exigences de Bruxelles en matière de déficits et de dettes publiques, ce qui ouvre la voie, pour l'agriculture, à de nouveaux financements pour attirer les jeunes, favoriser les transmissions et garantir les transitions.

À l'image d'Airbus, dont il faut rappeler que les succès commerciaux ne sont en rien issus de traités européens mais de la coopération de différents acteurs, **l'agriculture redevient une priorité, ce qui fait précisément consensus, pour que l'UE contribue aux grands équilibres alimentaires de la planète, et fasse contrepoids aux ambitions de ses principaux concurrents.**

En résulte une PAC rétablie dans ses missions de stabiliser les marchés, de garantir les revenus des producteurs, et de souveraineté alimentaire, missions originelles auxquelles sont adjointes des finalités technologiques et environnementales pour répondre aux enjeux climatiques.

L'UE trouverait un compromis entre la nécessité de continuer à produire, tout en appliquant les clauses du Pacte Vert, assortie d'une gouvernance financière ajustée aux enjeux internes.

Autour de quelques secteurs-clés, dont l'agriculture, l'UE amorce un système de productions et d'innovations suscitant un alignement des États membres, et ouvrant la voie à un rattrapage vis-à-vis des États-Unis, lesquels poursuivent leur stratégie de renouvellement de leur économie et de leur compétitivité. Le secteur agricole et les industries de la transformation alimentaire participent activement à ce rétablissement de la compétitivité de l'UE.

Un tel scénario laisse supposer la formation d'une UE puissance, jouant un rôle actif dans ce renouveau du multilatéralisme. En d'autres termes, 2050 verrait l'avènement d'un nouvel équilibre des pouvoirs entre l'UE, les États-Unis, la Chine, la Russie et l'Inde.

L'impact des politiques de lutte contre la dégradation du climat permet de lisser les chocs climatiques, lissage favorable aux cultures et aux élevages, offrant une perspective en matière de redressement des rendements, avec l'apport des progrès génétiques et de la sélection variétale et des races. Dit autrement, les progrès réalisés dans la recherche génétique ne sont plus affectés ou annulés par les chocs climatiques.

Scénario 3 : l'utopie

L'hypothétique succès du scénario précédent permettrait d'entrevoir à terme une UE renouvelée dans ses fondements et dans ses finalités, orientée vers une plus grande intégration. Cela supposerait un tissu industriel et un tissu agricole intégrés, s'affranchissant d'une juxtaposition d'entreprises qui se livrent une concurrence préjudiciable pour les acteurs économiques. Une telle intégration serait portée par un vaste processus de relocalisation d'entreprises, notamment alimentaires, qui enclencherait des relations économiques entre les acteurs des filières davantage centrées sur du partenariat.

L'objectif serait de construire des formes d'harmonisation européenne des règlements, de la fiscalité, des conditions salariales....

Un scénario qui apparaît explicitement tournée vers une forme de fédéralisme européen, mais qui s'inscrit sur une durée de gestation particulièrement longue, nécessitant de réexaminer les traités européens, et, plus spécifiquement, le fonctionnement et le financement de la PAC.

REPÈRES SOCIO-ÉCONOMIQUES 2025

ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET PROSPECTIVE

Contacts

Chambres d'agriculture France
Direction Communication - Service Études économiques et Prospective

Clarisse Bonhomme - clarisse.bonhomme@apca.chambagri.fr
Magali Catteau - magali.catteau@apca.chambagri.fr
Zeineb Chérif - zeineb.cherif@apca.chambagri.fr
Thierry Pouch - thierry.pouch@apca.chambagri.fr
Marine Raffray - marine.raffray@apca.chambagri.fr

Crédits photo : Chambres d'agriculture / Gettyimages / Arekipa - F. Blasquez / Adobe stock / istock
Edition Mars 2025 - Réalisation Cîhèa